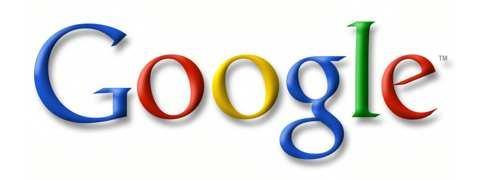








L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE

PAR LES CONTEMPORAINS

OUVRAGES DE M. B. ZELLER

A LA LIBRAIRIE HACHETTE

La Gaule et les Gaulois. 1 vol. petit in-16, avec gr. » 50

La Gaule romaine. 1 vol. petit in-16, avec 31 grav. » 50

La Gaule chrétienne. 1 vol. petit in-16, avec 38 grav. » 50

Les Invasions barbares en Gaule. 1 vol. petit in-16. » 50

Clovis et ses fils. 1 vol. petit in-16, avec 14 grav. » 50

Les fils de Clotaire. 1 vol. petit in-16, avec 9 gr. » 50

Rois fainéants et maires du palais. 1 vol. petit in-16. » 50

Charlemagne. 1 vol. petit in-16, avec 10 gravures. (En collaboration avec M. Darsy.) » 50

La succession de Charlemagne. Louis le Pieux. 1 vol. petit in-16, avec 8 gravures. » 50

Les premiers Capétiens. 1 vol. petit in-16, avec 15 grav. (En collaboration avec M. Luchaire.) » 50

Les Capétiens du XIIe siècle : Louis VI et Louis VII. vol. petit in-16, avec 15 gravures. (En collaboration avec M. Luchaire.) » 50

Richelieu. 1 vol. in-16. 1 fr.

Henri IV. 1 vol. in-16. 1 fr.

Richelieu et les ministres de Louis XIII. (Ouvrage couronné par l'Académie française. Second prix Gobert 1881 et 1882.) 1 vol. in-8. 6 fr.

A LA LIBRAIRIE DIDIER ET Cie.

Henri IV et Marie de Médicis. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) 1 vol. in-8. 6 fr.

Le connétable de Luynes, Montauban et la Valteline. (Ouvrage couronné par l'Académie française. Second prix Gobert 1881 et 1882.) 1 vol. in-8. 6 fr.

Coulommiers. — Typ. P. BRODARD et Cie.

LES
DERNIERS CAROLINGIENS

877 — 987

EXTRAITS DES ANNALES
DE SAINT-BERTIN, D'ABBO, DE FLODOARD, DE RICHER,
DE GUILLAUME DE JUMIÈGES, ETC.

PUBLIÉS PAR

B. ZELLER ET C. BAYET

Docteurs ès lettres.

Ouvrage contenant 11 gravures



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1884

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉE PAR LES CONTEMPORAINS

L'histoire de notre pays a été présentée sous bien des formes. Mais c'est dans les écrivains contemporains des événements dont ils sont les narrateurs, qu'elle se montre plus vivante et plus vraie. A une époque où le goût public s'est épris des recherches exactes et tend à remonter dans toutes les sciences aux sources mêmes de la vérité, une histoire de France dans laquelle les contemporains seuls ont la parole pour raconter ce qu'ils ont vu par eux-mêmes, ou appris soit de témoignages authentiques, soit de traditions très rapprochées du temps où ils écrivent, doit être bien accueillie.

L'Histoire de France racontée par les contemporains se compose déjà de onze volumes : 1° *La Gaule et les Gaulois;* 2° *La Gaule romaine;* 3° *La Gaule chrétienne;* 4° *Les invasions barbares en Gaule;* 5° *Les Francs; Clovis et ses fils;* 6° *Les fils de Clotaire;* 7° *Les Rois fainéants et les maires du palais;* 8° *Charlemagne;* 9° *La succession de Charlemagne, Louis le Pieux;* 10° *Les premiers Capétiens;* 11° *Louis VI et Louis VII.* Sous une forme commode et économique, elle présente un tableau suivi, quoique emprunté à des auteurs différents, des événements, des mœurs, des institutions. De courtes notes explicatives, des analyses aussi succinctes que possible, font connaître les auteurs cités et rattachent les uns aux autres les morceaux qui leur sont empruntés. Cette petite collection vulgarisera la connaissance de nos historiens nationaux; elle en donne la substance et les rend accessibles à tous.

Le choix des gravures qui accompagnent le texte est inspiré du même esprit. On s'est attaché à ne donner que des images authentiques, tirées aussi, autant que possible, des documents contemporains.

Chaque année verra paraître trois ou quatre nouveaux volumes.

LES
DERNIERS CAROLINGIENS

877-987

I

LES SUCCESSEURS DE CHARLES LE CHAUVE
FAIBLESSE ET DISCORDES DES CAROLINGIENS

§ 1. — COMMENT LE ROI LOUIS, QUI FUT APPELÉ LE BÈGUE, DONNA AUX BARONS CE QUI LEUR PLAISAIT POUR ACQUÉRIR LEUR GRACE (877).

(*Annales de Saint-Bertin* [1], traduites dans les *Chroniques de Saint-Denis*, t. III, p. 67.)

A Louis, fils de Charles le Chauve, qui Louis le Bègue fut appelé, vint la nouvelle de la mort de son père à Orreville [2] où il était. Lors au plus tôt qu'il put manda les barons. A ceux qu'il put il se réconcilia et se les attacha par promesses et par dons. Aux uns donna comtés, aux autres villes, et aux autres abbayes, et, selon son pouvoir, il accorda à chacun

1. Le monastère de Sithiu, qui prit le nom de Saint-Bertin, date du VIIe siècle. C'est auprès de ce monastère que s'est formée la ville de Saint-Omer.
2. Orville (département de l'Aisne).

ce qu'il demandait. Lors partit d'Orreville et par Kiersy s'en alla droit à Compiègne. Moult se hâtait, pour ce qu'il put venir à temps aux funérailles de son père, qui devait être mis à Saint-Denys, si comme il cuidait. Mais quand il sut qu'il était en sépulture en Lombardie, en la cité de Verceil, et qu'il eût entendu que les plus grands hommes du royaume et comtes et abbés s'étaient déjà tournés contre lui avant qu'il mourût, pour ce qu'il donnait les honneurs et les comtés aux uns et là où il lui plaisait sans leur assentiment, il retourna à Compiègne. Les barons et ceux qui revenaient en France faisaient moult de maux et dégâtaient tout le pays devant eux, jusques à tant qu'ils vinrent à l'abbaye d'Avenay. Lors prirent un parlement à Montaimé en Champagne. Leurs messages envoyèrent à Louis et il leur envoya aussi les siens, et tant allèrent messages d'une part et d'autre, que la besogne fut ainsi ordonnée que Richilde l'impératrice et les barons viendraient à lui à Compiègne... A Compiègne vint donc madame Richilde et les barons droit à la fête saint Martin et lui apportèrent le mandement que son père avait fait au lit de la mort : qu'il lui laissait le royaume de France et l'en revêtait par l'épée qui était appelée l'épée de Saint-Pierre, et qu'il lui envoyait une couronne et les royaux ornements, puis un sceptre d'or à pierres précieuses. Puis allèrent tant messages entre Louis et les barons qu'ils s'accordèrent tous, ainsi que les évêques et les abbés, à son couronnement; et il leur donna les honneurs du royaume selon ce qu'ils requéraient... Lors fut couronné à Reims par les mains de l'archevêque Hincmar, par le consentement des barons et des prélats qui se mirent en sa défense et en sa garde, et lui jurèrent qu'ils lui seraient loyaux selon leur pouvoir,

en aide et en conseil, au profit de lui et du royaume : et les vavasseurs se recommandèrent aussi à lui et lui jurèrent féauté et loyauté.

§ 2. — CONSEILS D'HINCMAR [1], ARCHEVÊQUE DE REIMS, A LOUIS LE BÈGUE SUR L'ADMINISTRATION DU ROYAUME (877).

(*Lettre d'Hincmar* dans *D. Bouquet,* t. IX, p. 254 et suiv.)

Il me semble que vous devez, autant que possible, vous guider d'après les événements passés [2], afin d'éviter qu'au début de votre règne il ne s'élève entre les grands du royaume, au sujet de votre gouvernement, des discordes qui ne pourraient être calmées sans peine; car ainsi ceux qui sont pour vous mépriseraient et eux-mêmes et la volonté qu'ils ont exprimée; par suite, grâce à leur cupidité ou à leur négligence, ils provoqueraient au mal les autres seigneurs. La tâche vous est facile : vous n'avez point de frère qui puisse détourner de vous une partie de vos partisans : ainsi, à la mort de Charlemagne, il n'y eut point de dissensions, et le peuple tout entier s'unit à Louis son fils unique. Après la mort de Pépin, qui laissait deux fils, les seigneurs surent heureusement s'entendre pour que la paix régnât entre deux rois frères, entre les grands et le peuple; bien plus aisément encore, si l'envie et

1. Hincmar fut un des personnages politiques les plus puissants de cette époque. Il mourut peu d'années après, en 882.

2. Dans la première partie de sa lettre, Hincmar parle des événements qui ont signalé l'arrivée au pouvoir des rois carolingiens depuis Pépin et il insiste sur les funestes conséquences des discordes entre les successeurs de Louis le Débonnaire.

la cupidité ne s'en mêlent, ils pourront s'unir avec vous, Dieu aidant, et travailler à accomplir la volonté divine et leur salut, éclairés par le souvenir des malheurs qu'amenèrent les discordes entre les trois frères après la mort de Louis (Louis le Débonnaire).

Vous savez que votre père s'est concerté à Reims avec les grands du royaume afin que vous lui succédiez dans l'administration de l'État : là, autant que je me le rappelle, se trouvèrent tous les grands, à l'exception du vénérable abbé Hugues et de Bernard, comte d'Auvergne; et d'un commun accord ils arrêtèrent que, suivant les intentions de votre père, le pouvoir vous serait assuré. Quand bientôt après, à Kiersy, il régla les affaires en conséquence et vous donna la liste de ceux qui devaient vous conseiller et vous aider pour l'administration du royaume, tous étaient encore là, excepté Boso (dont le nom fut cependant porté sur la liste), l'abbé Hugues et Bernard... Hâtez-vous donc d'adresser des envoyés aux abbés Hugues et Gozlin, à Boso, et aux deux Bernard; demandez-leur une entrevue dans un endroit qui convienne à tous ceux qui doivent y prendre part, et qu'ils vous mandent d'y venir avec les grands qui sont de ce pays. Et là, qu'il soit décidé que le royaume ne sera point pillé et dévasté et qu'on traitera d'un commun accord des besoins et des intérêts communs : ainsi pourront être mis à exécution les capitulaires que votre père publia récemment à Kiersy; cependant relisez ces capitulaires, vous et vos partisans, et fixez-les dans votre esprit.

Je crois aussi que votre père, quand il sut qu'il ne pouvait point guérir, ne négligea point de vous adresser quelques conseils particuliers sur l'administration du royaume. Il vous avertit de ce qu'il savait

intéresser la volonté de Dieu, l'état de la sainte Eglise, votre honneur et celui des grands, les besoins et l'utilité du peuple. Donc il est bon et nécessaire que ceux-là aussi soient présents et s'occupent en commun des intérêts communs. Moi-même, bien que le moindre de tous, débile et infirme, je me rendrai volontiers à cette assemblée, avec l'aide de Dieu... et si je puis être utile en quelque chose, j'y travaillerai de bon cœur, car il est nécessaire que vous traitiez et régliez les affaires avec ceux qui sont les fidèles de Dieu et les vôtres. Il faudra rechercher d'abord comment, dans l'administration du royaume, vous pourrez vous maintenir avec vos sujets et votre maison, honoré, prospère et muni de ce qui est nécessaire. En second lieu, vous examinerez comment pourra être appliqué le capitulaire publié à Kiersy par votre père au sujet de l'honneur de la sainte Eglise et des privilèges des prêtres et des serviteurs de Dieu; vous aviserez à ce que les églises de ce royaume ne soient plus affligées de ces impositions et de ces exactions injustes qui n'existaient pas au temps de Pépin, de Charlemagne et de Louis et qui ont été établies depuis vingt ans. En troisième lieu, vous veillerez à ce que les grands puissent jouir en sécurité de leurs honneurs, et que les autres nobles soient assurés de la tranquillité, de façon à n'être point dépouillés par divers moyens des ressources qu'ils peuvent posséder... En quatrième lieu, vous rechercherez ensemble comment il serait possible de faire cesser ces rapines et ces déprédations qui désolent le royaume, afin que le peuple, qui depuis plusieurs années souffre et de ces ravages et des impôts extraordinaires qu'on lève pour les Normands, ait enfin quelque remède à ses maux, et que la justice et le jugement, qui sont comme morts chez nous, revivent; afin

§ 4. — APRÈS LA MORT DE LOUIS LE BÈGUE (879), UN PARTI DE SEIGNEURS FRANCS CHERCHE A DÉPOUILLER SES ENFANTS AU PROFIT DU ROI DE GERMANIE.

(*Chroniques de Saint-Denis*, t. III, p. 83, d'après les *Annales de Saint-Bertin.*)

L'abbé Gozlin et Conrad, comte de Paris, se hâtèrent d'envoyer aux évêques et aux abbés et aux puissants hommes du royaume; et sous telle couverture leur mandaient que, puisque le roi était mort, ils traitassent ensemble de la paix et du profit du royaume. Quand ceux qui voulurent y venir furent assemblés, si leur loèrent qu'ils appelassent au royaume Louis, le roi de Germanie, et que celui-ci leur donnerait les terres et les honneurs qu'ils ne purent oncques avoir jusques à ce temps. Par convoitise et par déloyauté ils s'y accordèrent et mandèrent au roi Louis de Germanie et à sa femme par leurs messages qu'ils vinssent jusques à Metz et là leur amèneraient tous les évêques et les abbés et les hauts hommes du royaume de France. Lors se mirent en voie à aller encontre lui, robant et gâtant tout le pays devant eux, le long de la rivière d'Aisne, jusques à tant qu'ils vinrent à Verdun. Et endementiers fut le roi Louis de Germanie venu à Metz. Lors lui mandèrent derechef qu'il vînt jusques à Verdun, pour ce qu'ils pussent plus aisément lui mener le peuple du royaume. Lors s'approcha jusques à Verdun : en cette voie, firent ses

jamais de résultats sérieux, mais elles montrent qu'ils sentaient combien il eût été nécessaire de s'unir pour résister soit aux Normands, soit au pouvoir croissant des seigneurs.

gens tant de maux, de toltes et de rapines, que plus n'en osassent pas faire nul païen ni nul tyran.

Quand l'abbé Hugues, le duc Boson, le comte Théoderic et leurs partisans surent ce que Gozlin et Conrad et ceux de leur partie allaient pourchassant, ils envoyèrent tantôt à Verdun Gautier, l'évêque d'Orléans, le comte Goirant et le comte Anscher et mandèrent au roi de Germanie s'il voulait qu'il prît cette partie du royaume de Lothaire que l'empereur Charles le Chauve avait eue malgré Louis le Germanique, et qu'il retournât dans son pays; et qu'il voulût que l'autre partie du royaume... demeurât aux fils de Louis le Bègue.

De cette offre se tint bien apaié le roi Louis et la reçut moult volontiers; il refusa et étrangea de soi l'abbé Gozlin et Conrad et ceux de leur complot, et se mit en possession de la partie du royaume qui offerte lui fut. A tant retourna en son palais de Francfort. Mais moult fut la reine sa femme courroucée de ce qu'il n'en avait plus fait, et dit que, s'il fût allé avant, il eût eu tout le royaume de France.

§ 5. — BOSON SE FAIT COURONNER ROI DE PROVENCE (879).
(*Chroniques de Saint-Denis*, t. III, p. 87, d'après les *Annales de Saint-Bertin*.)

Entre ces choses avint que Boson pria tant et amonesta les évêques du pays qu'ils le couronnèrent à roi. Si le firent aucuns par force et aucuns pour ce que il leur promettait à donner villes et possessions, et tout ce faisait-il par l'exortement de sa femme, qui disait que jamais vivre ne querrait si, étant fille

du roi d'Italie et ayant été fiancée de l'empereur de Grèce, elle ne faisait son mari roi [1].

§ 6. — LES NORMANDS PROFITENT DE CES DISCORDES POUR ENVAHIR DE NOUVEAU LA FRANCE (880).

(*Récit de la translation des reliques de Saint-Vaast*, D. Bouquet, t. IX, p. 112.)

Après la mort de Charles, roi et empereur... son fils Louis lui succéda par droit héréditaire, sans rencontrer d'opposition, mais il mourut aussi bientôt, n'ayant régné qu'un peu plus d'un an. Alors, au grand déshonneur et détriment du royaume, les seigneurs se divisent et luttent au sujet de l'élection d'un roi; les Normands apprennent ces troubles... sortent en masse de leur pays, franchissent la mer et envahissent la Gaule. Ils ravagent tout par le fer et le feu, ne font à personne grâce de la vie, détruisent les monastères et tous les autres lieux sacrés. Nos moines furent saisis de terreur, prévoyant les dangers qui les menaçaient, d'autant que le monastère n'était pas alors fortifié ni entouré de murs ou tout au moins d'un fossé. Ils emportèrent sur leurs épaules la châsse qui contenait les saintes reliques, s'empressèrent de fuir, et gagnèrent Beauvais, où ils demeurèrent près de treize ans.

1. Boson fut élu roi par le synode de Mantaille (département de la Drôme), dont on a les actes. Il avait épousé en 877 Ermengarde, fille de Louis II.

§ 7. — CHANT TUDESQUE EN L'HONNEUR DE LA VICTOIRE REMPORTÉE PAR LOUIS SUR LES NORMANDS À SAUCOURT [1].

(Ce chant a été souvent publié et traduit. J'ai suivi presque textuellement la traduction qui se trouve dans Varnkœnig et Gérard, *Hist. des Carolingiens*, t. II.)

Je connais un roi qui a nom Louis et qui sert Dieu volontiers; je sais que Dieu l'en récompense. Encore enfant, il perdit son père; cette perte fut bientôt réparée : le Seigneur l'appela et le prit sous sa protection. Il lui donna du courage, de joyeux compagnons d'armes et un trône en France : que longtemps il les conserve! Ces biens, il les partagea bientôt avec Carloman son frère : telles furent ses prospérités. Ensuite Dieu voulut voir si, étant encore si jeune, il supporterait le travail. Il permit que les païens arrivassent par mer... Le roi était loin, le royaume était troublé. Le Christ était irrité. Le pays en souffrait, mais Dieu eut compassion; connaissant tous ces malheurs, il appela Louis pour qu'il partît à cheval. « Louis, mon roi, secourez mon peuple. Les Normands l'ont durement opprimé. — Seigneur, dit Louis, si la mort ne m'arrête, je ferai tout ce que vous voulez. » Quand il prit congé de Dieu, il éleva le gonfanon et il chevaucha en France contre les Normands. Ils remercièrent Dieu, ceux qui l'attendaient; ils criaient : « Monseigneur, nous vous attendons depuis longtemps. » Alors le bon Louis parla aux Francs : « Compagnons, mes défenseurs, consolez-vous : Dieu m'a envoyé et m'a donné ses ordres. Si vous voulez que je combatte

1. Saucourt, près d'Abbeville.

ici, je ne m'épargnerai pas jusqu'à ce que je vous délivre. Je veux que tous les amis de Dieu me suivent; mon existence ici-bas est fixée aussi longtemps que le veut le Christ; s'il veut notre trépas, il en a le pouvoir; quiconque viendra avec courage exécuter les ordres de Dieu, s'il survit, je l'en récompenserai; s'il meurt, je récompenserai sa famille. » Il prit son bouclier et sa lance et partit à cheval, prêt à dire la vérité à ses adversaires. Bientôt il rencontra les Normands. « Dieu soit loué! » dit-il, en voyant ce qu'il cherchait. Il s'avança vaillamment, entonna un cantique saint, et tous chantaient avec lui : « Kyrie eleison; » quand le chant fut fini, le combat commença. Le sang monta au visage, les Francs entamèrent le jeu. Chacun se battait en héros, mais personne n'égalait Louis. Prompt et intrépide (telle était sa nature), il renversait les uns et perçait les autres. Il versait à ses ennemis une boisson amère. Malheur à eux d'avoir existé. La puissance de Dieu soit louée! Louis fut victorieux. Il rendit grâces à tous les saints, à lui fut la victoire. Il retourna en roi triomphant. Tel il fut toujours, quand c'était nécessaire. Que le Seigneur miséricordieux le conserve!

§ 8. — LA ROYAUTÉ CAROLINGIENNE SOUS LA TUTELLE DE L'ÉGLISE. ADRESSE DES PÈRES DU SYNODE DE FIMES AU ROI LOUIS (882).

(*Extrait des actes des conciles* dans D. Bouquet, t. IX, p. 307.)

C'est à vous enfin que nous nous adressons, seigneur roi, qui nous êtes très cher, car nous désirons que vous soyez heureux dans votre royaume d'ici-bas et que plus tard vous parveniez au royaume cé-

leste. Un de nous a entendu dire à des contemporains de Charlemagne que ce grand empereur, qui agrandit glorieusement le royaume des Francs, qui régna avec bonheur pendant quarante-six ans et qui surpassa tous ses prédécesseurs par la connaissance des lois ecclésiastiques et humaines, cependant tenait à être toujours accompagné de trois de ses plus sages et plus nobles conseillers : ceux-ci, autant que possible, se succédaient auprès de lui; au chevet de son lit, il avait des tablettes avec un stylet; il y notait toutes les pensées qui, de jour ou de nuit, lui venaient au sujet des intérêts de la sainte Eglise, de la prospérité et du maintien du royaume, puis il en causait avec ceux de ses conseillers qui étaient auprès de lui; quand il venait aux placites, il exposait à la réunion générale de ses conseillers ces projets déjà bien préparés et on s'efforçait d'un commun accord de les mettre à exécution. S'il agissait ainsi, lui si sage, si fort, dominateur pacifique de tant de royaumes... songez à ce que vous devez faire, vous qui n'êtes encore qu'un jeune homme, qui avez tant de compétiteurs et d'émules dans cette particule de royaume, si bien que vous régnez de nom plutôt que de fait. Donc, avec l'avis et l'aide de vos fidèles, choisissez, nous vous en prions, des conseillers clercs et laïques qui se remplacent auprès de vous tous les mois, et que vous écoutiez de bon cœur.

§ 9. — LES NORMANDS A REIMS (882).

(*Chroniques de Saint-Denis*, t. III, p. 94, d'après les *Annales de Saint-Bertin.*)

Carloman n'avait pas force de gent par où il pût contester aux Normands, pour ce mêmement que au-

cuns des barons se retrairent, quand ils lui durent aider, et pour ce les Normands en prirent-ils hardiment d'aller jusques à la cité de Laon, car il n'était qui les contredit. Ce qu'ils trouvèrent autour prirent et ardirent, et ordenèrent qu'ils iraient par Reims et puis par Soissons, et par Noyon s'en retourneraient à Laon. Et puis après, quand ils auraient la cité prise, si prendraient tout le royaume. En ce point que Hincmar, l'archevêque de Reims, oy ces nouvelles, moult eut grant peur : car tous ses hommes d'armes étaient lors avec le roi Carloman. De nuit se leva, prit le corps de saint Remi et les ornements de l'église de Reims et, comme il était moult malade, se fit porter en une chaière porteresse oultre le fleuve de Marne, en une ville qui a nom Épernay. Les chanoines et les moines s'enfuirent çà et là où ils purent, et les Normands firent ce qu'ils avaient devisé, et vinrent jusques aux portes de Reims : ce qu'ils trouvèrent dehors les portes robèrent et aucunes petites villas d'alentour mirent en feu et en flambe, mais oncques dedans la cité n'entrèrent, bien qu'elle ne fût point défendue ; car la vertu de Dieu et le mérite des corps saints qui dedans étaient la défendirent. Carloman, le roi des Francs, qui oy dire que les Normands venaient et qu'ils faisaient tant de maux, lors s'appareilla et alla contre eux à tant de gens comme il put assembler. Il occit grand partie de ceux qui emmenaient le butin, et les autres fit noier dans la rivière d'Aisne, et à ceux-là surtout qui étaient venus à Reims et qui cherchaient à regagner leurs compagnons il reprit ce qu'ils avaient pillé. La plus grande partie et la plus forte se mit en un lieu qui a nom Avaux ; ceux ne pouvait la gent de Carloman assaillir sans grand péril à cause du lieu qui fort était, et pour ce se re-

trairent; quand ce vint le vespre, les Francs se hébergèrent aux environs, et quand les Normands virent qu'il fut anuitié et que la lune fut levée, ils issirent de cette ville et s'en retournèrent arrière, par cette voie même qu'ils étaient venus.

§ 10. — LA PAIX ACHETÉE AUX NORMANDS (884).

(*Annales de Saint-Vaast*, D. Bouquet, t. VIII, p. 83.)

Les Normands ne cessent point de réduire en captivité et de tuer le peuple chrétien; ils minent les églises, en renversent les murs et mettent le feu aux villages. Partout gisent les cadavres de clercs, de nobles laïques, de gens du peuple, femmes, jeunes gens, enfants à la mamelle. Il n'est point de route, point d'endroit où on ne trouve des morts; partout règnent la tribulation et la douleur, car on voit le peuple chrétien menacé de disparaître. Cependant le roi, comme il était encore jeune, réunit les grands à son palais de Compiègne afin d'examiner ce qu'il faut faire. On décide d'envoyer vers les Normands un de leurs compatriotes, Sigefrid, qui s'était converti au christianisme et qui était devenu un des fidèles du roi. On le charge de négocier avec les chefs de sa nation et de leur offrir un tribut afin qu'ils sortent du royaume. Sigefrid s'efforce d'accomplir sa mission; il va à Amiens et communique aux chefs normands les propositions de paix : après de longues délibérations, force allées et venues, ceux-ci imposent enfin au roi et aux Francs un tribut de douze mille livres d'argent.

§ 11. — LA MORT DES FILS DE LOUIS LE BÈGUE (882 ET 884).
(*Annales de Fulde*, D. Bouquet, t. VIII, p. 64, 65.)

Le roi Louis, fils de Louis le Bègue, mourut à Saint-Denis en 882 et y fut honorablement enseveli : tous les peuples de la Gaule gémirent sur sa mort. C'est qu'en effet il avait montré beaucoup de courage et il avait défendu avec force et avec virilité contre les païens le royaume qui lui avait été confié. Entre ses exploits il faut célébrer surtout le combat qu'il livra aux Normands à Saucourt : huit mille ennemis, dit-on, y périrent. Son royaume passa à son frère Carloman (882)... Mais l'année suivante celui-ci fut gravement blessé à la chasse par un sanglier et peu de temps après il perdit à la fois la vie et la royauté. On l'ensevelit à Saint-Denis (884). D'après quelques récits, ce serait un de ses compagnons qui, par maladresse, l'aurait blessé : mais, comme il l'avait fait sans intention, le roi n'en voulut rien dire afin que ce malheureux ne fût point mis à mort malgré son innocence.... Les grands du royaume adressent des envoyés à l'empereur Charles [1] et l'invitent eux-mêmes à devenir leur roi : ils vont à sa rencontre à Gondreville [2], ils s'engagent à lui par la main et le serment, selon l'usage, et ils se soumettent à son pouvoir.

1. Charles le Gros, fils de Louis le Germanique.
2. En Lorraine; il y avait là une villa royale.

II

LE SIÈGE DE PARIS PAR LES NORMANDS. — LA DÉPOSITION DE CHARLES LE GROS ET L'ÉLECTION DU ROI EUDES.

§ 1. — PARIS AU IXe SIÈCLE.

(Abbo, *Poème sur le siège de Paris*, l. I.)

Parle, illustre Lutèce, sauvée par le Dieu tout-puissant... Placée au milieu de la Seine, au centre du royaume prospère des Francs, tu t'exaltes toi-même en chantant : « Je suis la ville qui, comme une reine, brille au-dessus de toutes les villes. » Grâces à ton port [1], tu surpasses toute autre cité. Quiconque envie les richesses des Francs t'admire. Une île est fière de te posséder, le fleuve t'enlace de ses bras, et ses eaux caressantes s'écoulent sous les ponts qui, à droite et à gauche, fermęnt ton entrée [2] ; de part et d'autre,

1. Dès l'époque romaine, il y avait à Paris une corporation de nautes ou mariniers. Plus tard la « marchandise de l'eau », ou association des marchands parisiens pour le commerce de la Seine, eut une très grande importance.

2. Paris était alors comme enfermé dans l'île; en

ainsi qu'au delà du fleuve, s'offrent aux regards les tours qui te protègent.

§ 2. — L'ARRIVÉE DES NORMANDS (nov. 885).
(Abbo, l. I.)

Ils arrivent sur sept cents vaisseaux à voile, sans compter ceux de moindres dimensions que le vulgaire appelle des barques. Sur une étendue de plus de deux lieues la Seine en est couverte, si bien qu'on se demande avec stupeur dans quel antre a disparu le fleuve qu'on ne voit plus... Le second jour après que la flotte des Normands s'est arrêtée sous les murs de la ville, Sigefroi, qui n'est leur roi que de nom, mais qui cependant commande l'expédition, se rend à la demeure de l'illustre évêque. Il courbe la tête et lui dit : « Gozlin, aie pitié de toi et de ton troupeau. Nous t'en prions, écoute-nous afin d'éviter la mort. Permets-nous seulement de traverser la ville, nous ne lui ferons aucun tort et nous nous efforcerons de conserver tout ce qui appartient soit à toi, soit à Eudes. » Le comte Eudes, qui plus tard devint roi, était alors le protecteur de la ville. L'évêque répond à Sigefroi : « Paris nous a été confié par l'empereur Charles qui, après le Seigneur, roi et dominateur des puissants, règne sur presque tout le monde. Il l'a mis en notre garde, non point pour que le royaume soit ruiné par sa faute, mais pour qu'il le

dehors s'étendaient quelques faubourgs avec des églises et de puissants monastères, comme celui de Saint-Germain des Prés. Les ponts qui reliaient l'île aux rives occupaient l'emplacement du Pont-au-Change et du Petit-Pont.

sauve et assure sa tranquillité. Si, comme nous, tu avais été chargé de défendre ces murs, et si tu avais fait ce que tu nous demandes de faire, quel traitement croirais-tu mériter? — Je mériterais que ma tête fut tranchée et livrée aux chiens. Cependant, si vous n'écoutez point ma demande, dès demain nos machines de guerre vous accableront de traits empoisonnés; vous serez en proie à la famine et à la peste, et ces maux se renouvelleront chaque année. » Ce disant, il part et rassemble ses compagnons.

§ 3. — L'ATTAQUE DE LA TOUR DU NORD [1].
(Abbo, l. I.)

Dès l'aurore, les Normands, montés sur leurs navires, s'approchent de la tour et l'attaquent. Ils l'ébranlent avec leurs machines et l'accablent de traits. La ville retentit de clameurs, les Parisiens s'empressent, les ponts vacillent : tous accourent pour défendre la tour; ici brillent Eudes, son frère Robert et le comte Ragenaire; là c'est le courageux abbé Ebble [2], le neveu de l'évêque. Un trait acéré blesse légèrement le prélat, tandis qu'à côté de lui le jeune guerrier Frédéric est frappé par l'épée; Frédéric mourut, mais le vieillard se rétablit, guéri par Dieu. Là périrent beaucoup de Francs; mais ils prodiguèrent aux ennemis d'âpres blessures, et enfin ceux-ci se retirèrent emportant de nombreux cadavres. Le soir était venu [3]. La tour

1. Cette tour était située peut-être à l'emplacement qu'occupa plus tard le Grand Châtelet.
2. Abbé de Saint-Germain des Prés.
3. Je supprime les périphrases mythologiques qu'Abbo prodigue afin de faire preuve de bel esprit.

avait été fort maltraitée, cependant les fondements en étaient encore solides ainsi que les baies étroites qui les surmontaient. Les Parisiens employèrent la nuit à la réparer avec des planches; le lendemain sur l'ancienne citadelle se dressait une nouvelle tour en bois, une fois et demie plus haute. Le soleil et les Danois la saluent en même temps; de nouveau ceux-ci engagent avec les chrétiens un violent combat. De part et d'autre les traits volent, le sang coule; aux flèches se mêlent les pierres des frondes et des balistes, l'air en est rempli. La tour construite pendant la nuit gémit percée par les dards, la ville tremble, les citoyens s'agitent, les clairons sonnent. Les chrétiens s'empressent au secours de la tour qui chancelle, ils travaillent à repousser l'assaut. Parmi les guerriers, deux, l'un comte, l'autre abbé, surpassent tous les autres par leur courage. L'un est le victorieux Eudes, qui jamais n'éprouva de défaite, et qui ranime les forces des guerriers fatigués.

Il parcourt le rempart, abattant les ennemis; sur ceux qui cherchent à miner la tour, il verse l'huile, la cire, la poix; mêlées ensemble et liquéfiées par le feu, elles brûlent et enlèvent la chevelure des Danois; les uns meurent, les autres se jettent dans le fleuve pour échapper au feu. Les Parisiens leur crient : « Allons, brûlés, courez aux flots de la Seine; qu'ils vous fassent repousser des chevelures mieux peignées. » Le vaillant Eudes met à mort des ennemis innombrables. Quant à Ebble, qui l'accompagne et l'égale, il peut d'un seul trait percer sept Danois, et, plaisantant, il ordonne à leurs compagnons de les porter à la cuisine. Personne ne devance ces deux héros, personne n'est entre eux ou ne les accompagne, et cependant les autres guerriers, méprisant la mort, combattent avec

courage. Mais que peut une goutte d'eau contre mille feux ! Ils sont deux cents à peine contre quarante mille.

§ 4. — LES NORMANDS, REPOUSSÉS DE LA TOUR DU NORD, RAVAGENT LES ENVIRONS DE PARIS.

(Abbo, l. I.)

Au lever du soleil, les Normands parcourent les rives de la Seine du côté du monastère de Saint-Denis; ils établissent leur camp près de l'église circulaire de Saint-Germain (l'Auxerrois) et le fortifient de murs où l'argile se mêle à la pierre. Puis des cavaliers et des fantassins cruels parcourent les monts et les champs, les forêts, les plaines, les villes; ils égorgent les nourrissons, les enfants, les jeunes gens, les vieillards aux cheveux blancs, les pères et les fils ainsi que les mères..... L'esclave devient libre, l'homme libre devient esclave, du maître on fait un valet, et du valet un maître. La mort frappe le vigneron et le laboureur, les vignes et les champs. La France gémit, privée à la fois des maîtres et des serviteurs, elle ne peut plus se réjouir d'aucun héros, elle ruisselle de larmes. Aucune demeure ne reste debout, régie par un chef vivant..... Tous se cachent, tous fuient, hélas! personne ne résiste. Ainsi les barbares dérobent la gloire de ce beau royaume, ils emportent sur leurs barques les richesses de cette région illustre. Cependant Paris se maintient au milieu de ces hordes terribles, et, sans crainte, se rit de leurs menaces.

§ 5. — LA PRIÈRE DE L'ÉVÊQUE GOZLIN.

(Abbo, l. I.)

Au matin, le combat recommence et les Normands s'approchent de la tour en faisant la tortue [1]. Les uns cherchent à reconnaître la profondeur des fossés qui l'entourent et à les combler. Ils y entassent la terre, les feuilles, la paille, l'herbe arrachée aux prés, les broussailles, les sarments, les bestiaux, enfin, hélas! les captifs. C'est ainsi qu'ils emploient tout le jour. Le pieux évêque qui les voit pleure et invoque la mère du Seigneur notre Sauveur : « Mère glorieuse du Rédempteur qui a sauvé le monde, étoile de la mer dont l'éclat surpasse celui de tous les autres astres, écoute avec bienveillance ma prière ; s'il t'est agréable que je célèbre la messe en ton honneur, que cet ennemi impie, sauvage, barbare, dont la férocité égorge les captifs, tombe dans les rets de la mort. » Du haut de la tour, Gozlin lance un trait contre le Normand qui a tué les prisonniers et que, dans sa prière, il désigne en pleurant. Le barbare est frappé au milieu de ses compagnons, il chancelle, il laisse échapper son bouclier; sa bouche s'ouvre, il tombe lourdement, mesurant la terre, exhalant son âme maudite, il roule dans le fossé près des captifs que son glaive a immolés [2].

1. C'est-à-dire serrés les uns contre les autres et les boucliers levés au-dessus des têtes.

2. L'évêque Gozlin mourut pendant le siège, le 16 avril 886.

§ 6. — LES HORREURS DU SIÈGE. EUDES VA DEMANDER DES SECOURS A CHARLES LE GROS.

(Abbo, l. II.)

Cependant Paris, assailli par les violentes tempêtes de la mort, souffre au dehors du glaive, au dedans d'une peste mortelle qui décime la foule des nobles; à l'intérieur de la ville il n'est point de terrain où l'on puisse ensevelir les morts; aucun jour ne s'écoule sans que des combats s'engagent entre les Parisiens et les farouches assiégeants, sans que des victimes de la peste soient entraînées dans l'antre de la géhenne. Aussi Eudes, le roi futur, est-il envoyé à Charles, empereur des Francs, afin de lui demander qu'il secoure promptement la ville. Des chefs, il ne reste plus à Paris que le belliqueux abbé Ebble...... [Eudes accomplit sa mission et revient.] Un jour, sur les hauteurs de Montmartre, le héros apparaît resplendissant, entouré de trois bandes de guerriers. Le soleil levant fait reluire les boucliers et salue Eudes avant d'illuminer les campagnes. Les Parisiens aperçoivent leur chef bien-aimé; mais les ennemis veulent l'empêcher de pénétrer dans la tour, ils passent la Seine et se rangent sur la rive. Cependant Eudes, au galop de son cheval, passe à travers les Normands et gagne la tour, dont Ebble lui ouvre les portes. Tous admirent ce beau fait d'armes. Le terrible ennemi poursuit les compagnons d'Eudes qui se pressent sur ses traces pour rentrer dans la ville. Le comte Adalelme, dont j'ai déjà parlé, était à plus de deux lieues de distance. « Allons, dit-il aux siens, il vaut mieux attaquer ces barbares qu'attendre

qu'ils viennent nous trouver ici. » Il dit, les Danois maudits fuient, les nôtres sont vainqueurs. Les boucliers résonnent, les traits volent, les cadavres des Danois jonchent la terre où règne le glaive d'Adalelme. Il ne les lâche point qu'il ne les ait forcés de regagner le fleuve, et il revient ensuite victorieux et triomphant.

§ 7. — CHARLES LE GROS ARRIVE DEVANT PARIS, MAIS SE CONTENTE D'ACHETER LA RETRAITE DES NORMANDS (886).

(Abbo, l. II.)

Voici venir l'empereur Charles, entouré de guerriers de toutes les nations, ainsi que le ciel s'illumine d'astres resplendissants. Une foule nombreuse aux langues diverses l'accompagne. Il établit son camp au pied de Montmartre, près de la tour; à l'église de Paris, veuve de son évêque, il donne pour pasteur le noble et illustre Anschéric, célèbre par l'éclat de ses vertus; il permet aux Normands de gagner le pays de Sens, et il leur donne sept cents livres d'argent, à condition qu'au mois de mars ils s'en iront vers leur royaume maudit. En effet on était alors en novembre, dans la saison des glaces. Puis Charles s'en retourne, destiné à une mort prochaine........

Cependant les bandes normandes méprisent un traité fragile; elles ne veulent point abandonner la France pour regagner leurs antres. Les barbares désirent suivre le cours de la Seine, piller, ô Bourgogne, tes riches campagnes. Cependant ils cachent leur dessein, espérant avec leurs barques franchir secrètement les ponts. On annonce leur entreprise à Anschéric et à Ebble, vers midi, au moment où

ils étaient à table. Paris s'écrie que les païens fendent les ondes du fleuve, se dirigeant vers l'orient. Ebble et Anschéric abandonnent la table, ils demandent leurs armes, gagnent la rive, et garnissent les murs. Ebble tire la corde de son arc et lance une flèche; à travers un petit trou percé dans le flanc d'une barque, le trait va frapper le pilote qui conduit la flottille..... Privés de leur guide, les Normands demandent grâce; ils livrent des otages et jurent de ne point toucher d'autres rivages que ceux de la Seine et de se retirer promptement, ainsi qu'ils l'avaient promis auparavant.

§ 8. — LA DÉPOSITION ET LA MORT DE CHARLES LE GROS (887-888).

(*Chronique de Regino*, Pertz, t. I, p. 597.)

L'empereur avait marché au secours de Paris avec une immense armée; il campa en face de l'ennemi, mais ne fit rien qui fût digne de la majesté impériale. Enfin il concéda aux déprédations des Normands les pays qui étaient au delà de la Seine, parce qu'ils refusaient de se soumettre à lui; puis il retourna directement en Alamannie... Quelque temps après, il commença à tomber malade de corps et d'esprit. Au mois de novembre, vers la Saint-Martin, il vint à Tribur et y réunit une assemblée générale. Voyant que ce n'étaient point seulement les forces physiques, mais la raison qui l'abandonnait, les grands du royaume appellent au pouvoir Arnulf, fils de Carloman; après s'être entendus, ils abandonnent subitement Charles, passant du côté d'Arnulf, si bien qu'au bout de trois jours c'est à peine si l'empereur trouvait auprès de lui quelqu'un pour le ser-

vir. S'il avait encore à boire et à manger, c'est que l'évêque Liudpert voulut bien en faire la dépense. Spectacle digne d'attention et qui permet bien de juger de l'instabilité des choses humaines! Avant, au temps de la prospérité, ses ressources dépassaient ce qu'on peut imaginer; il avait réuni sans efforts, sans lutte, tous les royaumes du vaste empire, si bien qu'après Charlemagne il paraissait avoir dépassé tous les rois des Francs par la majesté, la puissance, les richesses. Maintenant que l'adversité l'accablait, il semblait destiné à montrer, par un exemple éclatant, la fragilité humaine; la fortune lui enlevait honteusement en un instant tous les présents dont elle l'avait comblé alors qu'elle lui souriait. D'empereur devenu pauvre, il s'adresse à Arnulf, et, n'ayant plus rien à espérer, il se préoccupe, non point de la dignité impériale, mais de sa nourriture de chaque jour; il supplie qu'on lui accorde de quoi vivre...... Arnulf lui concéda quelques domaines en Alamannie. Le 12 janvier suivant (888), Charles, troisième empereur de ce nom, mourut et fut enseveli au monastère de Reichenau.... Après lui, les royaumes qui lui avaient été soumis, comme privés d'un héritier légitime, rompent leurs liens et se séparent : au lieu d'attendre leur maître naturel, chaque pays veut créer un roi choisi dans son sein. De là de grandes guerres : ce n'est point qu'il n'y eût chez les Francs des chefs qui, par leur noblesse, leur courage et leur sagesse ne fussent dignes de l'empire; mais, égaux entre eux en valeur, en dignité, en pouvoir, ils n'en étaient que plus divisés par la discorde : aucun en effet ne l'emportait assez sur les autres pour qu'ils se soumissent à sa suprématie. Une partie des Italiens choisit pour roi Bérenger, fils d'Évrard, qui était duc de Frioul, tandis que

d'autres élisent le duc de Spolète, Guido..... Les peuples de la Gaule se réunissent, et avec l'assentiment d'Arnulf ils créent roi d'un commun accord le duc Eudes, fils de Robert, qui, par sa beauté, par sa taille, par sa force physique et par sa sagesse, l'emportait sur tous les autres; il gouverna utilement l'État et le défendit sans relâche contre les dévastations continues des Normands. A la même époque, Rodolphe, fils de Conrad, comte d'Auxerre, s'empare du pays entre le Jura et les Alpes Pennines; il assemble à Saint-Maurice un certain nombre de seigneurs et de prélats, se couronne lui-même et se fait appeler roi.

§ 9. — ÉLECTION D'EUDES.
(Abbo, l. II.)

Cependant Charles (le Gros), privé de son royaume et de la vie, repose tristement dans le sein de la terre fertile. Par la faveur du peuple franc, Eudes joyeux reçoit le nom et la dignité de roi; on lui donne le sceptre et le diadème [1]. La France se réjouit, bien qu'Eudes soit Neustrien, car elle ne peut trouver parmi ses enfants personne qui l'égale. La Bourgogne, bien qu'elle eût un duc, fut d'accord avec elle pour honorer ce glorieux enfant de la Neustrie. Ainsi un triple royaume trouve son bonheur dans un même triomphe. En outre, Eudes s'empressa de se diriger vers les rusés Aquitains; il les soumit et revint ensuite dans le royaume des Francs.

1. Eudes fut couronné roi à Compiègne, le 15 février 888.

III

CHARLES LE SIMPLE. — LA CESSION DE LA NORMANDIE.

§ 1. — SACRE DE CHARLES LE SIMPLE (893).

(Richer, *Histoire*, l. I, ch. 12, 13.)

Tandis que le roi Eudes était dans le Midi, s'occupant des affaires de ce pays, et qu'il comptait y rester quelque temps encore, Foulques, archevêque de Reims, cherchait en Belgique [1] à élever Charles à la royauté. Le moment paraissait opportun pour cette entreprise, et on trouvait surtout grand avantage à l'absence des Neustriens, qui avaient accompagné le roi Eudes en Aquitaine. En outre, les plaintes incessantes de Charles lui gagnaient des partisans. Il avait déjà quinze ans, et il se lamentait auprès de ses amis et de ses familiers de la perte de son royaume; aussi s'efforçait-il activement de regagner l'héritage paternel. Tous les chefs de la Belgique et

1. Pour Richer (I, 2), la Belgique s'étend du Rhin à la Marne.

quelques-uns de la Celtique [1] lui étaient très favorables. Leur consentement est confirmé par serment devant l'archevêque de Reims, et, au temps fixé, arrivent de Belgique les métropolitains de Cologne, de Trèves et de Mayence, avec leurs évêques diocésains ou leurs envoyés accrédités. L'Eglise de la Celtique est représentée par l'archevêque de Reims et quelques-uns de ses suffragants, les évêques de Laon, de Châlons et de Térouanne. L'an de l'Incarnation du Seigneur 893, le dimanche 28 janvier, réunis à Reims dans la basilique de Saint-Remi, ils créent roi Charles, âgé de quinze ans, et ils lui font promulguer des édits dans la ville, revêtu de la pourpre, selon la coutume des rois. Dans la Celtique, ses partisans étaient peu nombreux, mais en Belgique tous s'attachèrent à lui. Accueilli par eux avec beaucoup de faveur, il fut honorablement reçu dans toutes leurs villes et leurs places fortes.

2. — RÔLE POLITIQUE DE FOULQUES, ARCHEVÊQUE DE REIMS [2].

(Flodoard, *Histoire de l'Eglise de Reims*, l. IV, ch. 5.)

Occupé des intérêts de tout le royaume, l'archevêque Foulques adressa des lettres (en 886) à l'empereur

1. Richer entend par Celtique le pays de la Marne à la Garonne, mais cependant n'emploie pas toujours ce terme avec cette signification précise.

2. Foulques fut archevêque de 883 à 900. Au VIII[e] siècle et au IX[e] siècle, les archevêques de Reims ont exercé sur les événements politiques une influence toute-puissante; ils ont fait et défait les rois et quelquefois gouverné sous leur nom. J'ai cité ce passage de Flodoard pour donner une idée de l'importance de leur rôle.

Charles (Charles le Gros) pour la protection et la défense du royaume franc qui avait fort à souffrir des invasions normandes. Il affirmait que ce royaume avait toujours été protégé, avec l'aide de Dieu, tant qu'il avait été gouverné par l'oncle de l'empereur (Charles le Chauve) et ses fils; mais, depuis leur heureux passage en l'autre monde, et depuis que les grands du royaume se sont confiés à la tutelle impériale, ce n'est plus qu'une longue suite de malheurs qui sans cesse vont s'aggravant. Paris, qui est comme la tête et la porte de la Neustrie et de la Bourgogne, est assiégée par les Barbares; elle sera rapidement prise, si elle n'est secourue par la clémence de Dieu; si ce malheur arrive, c'est la perte de tout le royaume. Le mal et le danger s'accroissent si promptement que, de Paris à Reims, tout le pays est sans défense et n'offre plus de sécurité qu'à de mauvais chrétiens, complices des barbares; parmi eux, beaucoup ont même abandonné leur foi pour se joindre aux païens et se soumettre à leur protection...

A Arnulf, roi de Germanie, Foulques écrivit (vers 893) pour défendre la cause du roi Charles (Charles le Simple), qu'il avait sacré roi en bas âge. Il expose les raisons qui l'ont décidé, ayant entendu dire qu'Arnulf était mécontent de lui à ce sujet. Il lui rappelle que, à la mort de l'empereur Charles, son oncle, il est allé le trouver, désirant se mettre à son service et le reconnaître pour seigneur; mais Arnulf l'a renvoyé sans aucun conseil, sans aucune consolation. Dès lors, aucun espoir ne lui restant plus de ce côté, il a été forcé d'accepter la domination de cet homme, de cet Eudes, qui, étranger à la race carolingienne, a abusé tyranniquement de la puissance royale. Il l'a supporté à contre-cœur

jusqu'à ce jour. Ainsi donc il a commencé par désirer Arnulf comme roi, et ce n'est qu'en désespoir de cause qu'il a pris le seul parti qui lui restât : il a élu roi celui qui, seul avec Arnulf, appartenait à la race royale, celui dont les prédécesseurs et les frères avaient été rois. Arnulf lui reproche de ne l'avoir pas fait plus tôt; mais, quand l'empereur Charles le Gros est mort et qu'Arnulf a refusé le royaume de France, Charles était encore tout jeune de corps et d'esprit, incapable de gouverner : il eût été dangereux de l'élire, alors que sévissaient dans toute leur fureur les invasions normandes; mais, dès que l'enfant est arrivé à l'âge où l'on peut reconnaître de sages conseillers, Foulques et ses partisans, agissant selon Dieu, l'ont établi roi, désirant qu'il servît à la fois les intérêts du royaume et d'Arnulf. Il est vrai qu'ils n'ont pas consulté Arnulf; mais en cela ils ont suivi la coutume des Francs, qui toujours, à la mort d'un roi, ont choisi son successeur sans prendre avis d'un autre roi, fût-il plus grand ou plus puissant...

Au roi Charles (Charles le Simple) il écrit (vers 897) tout indigné d'avoir entendu dire que, cédant à de mauvais conseillers, il veut s'allier aux Normands, afin que, par leur secours, il puisse s'emparer du royaume. « Qui en effet, dit-il, parmi vos partisans ne s'effrayera de vous voir rechercher l'amitié des ennemis de Dieu, recourir aux armes païennes et à de détestables traités pour la perte et la ruine du nom chrétien? Il n'y a point de différence entre s'allier aux païens et renier Dieu pour adorer les idoles. Car si, comme le dit l'Apôtre, « les mauvaises conversations corrompent les bonnes mœurs, » combien plus la chasteté de l'âme chrétienne n'est-elle point corrompue par les conseils et la société des païens ...

Vous devriez mettre un terme aux maux passés, renoncer aux rapines et aux déprédations dont souffrent les pauvres, vous repentir de toutes ces fautes : et maintenant au contraire, pour mieux provoquer la colère de Dieu, vous vous joignez à ceux qui ignorent Dieu et se confient en leur cruauté. Croyez-moi, ce ne sera jamais ainsi que vous parviendrez à régner; bien plutôt ce Dieu que vous irritez vous perdra promptement. Jusqu'ici j'espérais mieux de vous; aujourd'hui je vois que vous périrez avec tous vos complices, si toutefois il est vrai que vous ayez de pareils desseins et que vous vouliez acquiescer à de tels conseils... »

A l'impératrice Richilde (femme de Charles le Chauve) il adressa des lettres de réprimandes. Il a été saisi d'une grande douleur quand on lui a rapporté les bruits fâcheux qui courent sur le genre de vie et les actes de l'impératrice. On dit que, là où elle est, est le diable plutôt que Dieu, car on voit autour d'elle tout ce qui combat contre le salut de l'âme, colères, rixes, discordes, incendies, homicides, luxures, rapines exercées sur les pauvres, invasion des églises...

§ 3. — EUDES NÉGLIGE LA LUTTE CONTRE LES NORMANDS. (Abbo, l. II, à la fin.)

Voici que de nouveau je dois annoncer avec de misérables gémissements le retour des cruels étrangers. Ils dévastent la terre, ils massacrent les peuples, ils parcourent les villes et les demeures royales, ils s'emparent des laboureurs, les enchaînent et les envoient par delà les mers. Le roi Eudes l'apprend

et n'en a point cure; pour réponse, il se contente de paroles. Oh! que n'as-tu évité la honte d'une telle réponse! Sans doute c'était le démon qui te guidait. Comment, ton esprit néglige le soin des brebis que le Christ t'a confiées! Peut-être lui aussi négligera-t-il désormais le soin de ton honneur. Quand les Normands, chez qui nulle probité n'existe, connurent les paroles d'Eudes, ils trépignent de joie et leurs barques se répandent sur tous les fleuves de la Gaule. Terre et mer sont en leur pouvoir, tandis que celui qui devrait défendre le pays supporte ces ravages.

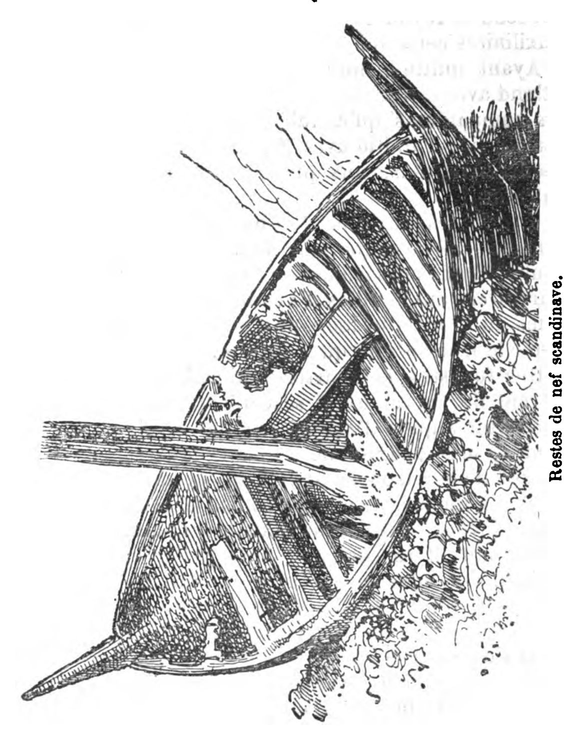
France, dis-le-moi, je t'en prie, pourquoi caches-tu tes anciennes forces avec lesquelles tu vainquis et tu subjuguas jadis des royaumes plus puissants que toi? Trois vices sont causes de ta perte : l'orgueil, l'amour honteux des voluptés, la vaniteuse recherche des vêtements précieux... Si tu ne les abandonnes, tu perdras les forces et le royaume de tes aïeux, car de là naissent tous les crimes, le Christ et les prophètes l'attestent; ô France, amende-toi donc!

§ 4. — LES LUTTES ENTRE EUDES ET CHARLES; L'ARBITRAGE DU ROI DE GERMANIE.

(*Annales de Saint-Vaast*, éd. de la Société de l'hist. de France, p. 347 et suiv.)

L'an du Seigneur 894, après Pâques, le roi Eudes, ayant rassemblé son armée, se prépare à aller à Reims combattre Charles et ses partisans, et ceux qui l'avaient abandonné se réunissent à Reims auprès de leur roi, Charles. Eudes établit son camp en face

de ses adversaires ; ceux-ci, voyant qu'ils n'étaient pas en état de lui résister, après avoir fortifié la ville



Restes de nef scandinave.

et lui avoir donné des gardes, reçoivent des otages de Robert. frère d'Eudes, sous couleur de paix ; puis ils s'enfuient de Reims la nuit avec leur roi et vont

implorer le secours d'Arnulf de Germanie. Celui-ci accueille avec bienveillance son jeune parent, lui concède le royaume de son père, et lui donne pour auxiliaires ceux qui étaient de la France supérieure.

Ayant quitté Arnulf, ils trouvent Eudes qui les attend avec son armée sur les bords de l'Aisne. Mais les compagnons qu'Arnulf avait donnés à Charles étaient liés d'amitié avec Eudes : ils s'établirent sur l'autre rive, puis, sans que rien eût été fait, chacun se retira.

En 895, les partisans de Charles ravagèrent cruellement la Bourgogne, car Eudes leur avait enlevé tout ce qu'ils possédaient en France. Leurs clameurs parvinrent aux oreilles d'Arnulf, il envoya des délégués en France, ordonnant à Eudes et à Charles de venir le trouver afin qu'il pût mettre un terme à ces luttes funestes. Les partisans de Charles le dissuadèrent de s'y rendre, il se contenta de se faire représenter auprès d'Arnulf par des envoyés. Le roi Eudes, accompagné de vaillants guerriers, s'empressa d'aller trouver Arnulf, lui prodigua les marques d'honneur. Arnulf lui fit bon accueil et le renvoya joyeux dans ses Etats..... Comme il s'en retournait, il rencontra Foulques, l'archevêque de Reims, son adversaire, qui se rendait aussi auprès d'Arnulf ; Foulques s'enfuit à grand'peine ; mais le comte Adelung, qui l'accompagnait, fut tué. Les partisans de Charles vont trouver Zwentibold, fils d'Arnulf, à qui son père avait donné la Lotharingie ; ils lui reconnaissent la possession de cette contrée, à la condition qu'il viendra au secours de Charles, son parent. Eudes l'apprend ; mais feignant de l'ignorer, comme les siens étaient fatigués, il passe la Seine. Zwentibold et Charles assiègent Laon avec une armée...

§ 5. — RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX. MORT D'EUDES (897).

(*Annales dé Saint-Vaast*, ibid., p. 354, 355.)

Les partisans de Charles, voyant qu'ils étaient peu nombreux et n'avaient aucun refuge assuré, envoient de nouveau à Eudes ; ils lui rappellent que leur seigneur est le fils de celui qui fut autrefois son seigneur à lui Eudes ; ils demandent qu'il accorde à Charles quelque portion du royaume paternel. Eudes, sur le conseil de ses fidèles, répond qu'il veut bien, s'il lui est possible, avoir pitié de Charles. Des négociations s'engagent ; Charles vient trouver Eudes, qui lui fait bon accueil, lui concède une partie du royaume et lui promet encore plus.

Eudes se rend ensuite à un château du nom de La Fère, et là tombe gravement malade. Son état s'aggravant de jour en jour, il prie ses partisans d'être fidèles à Charles. L'an du Seigneur 898, aux calendes de janvier, il meurt en cet endroit ; son corps fut porté à Saint-Denis, où on l'ensevelit avec honneur. Les Francs, le roi étant mort, se réunissent à Reims au jour fixé et rétablissent Charles à la place de ses ancêtres.

§ 6. — MALHEURS DES POPULATIONS QUI N'ESPÈRENT PLUS QUE DANS LE SECOURS DES SAINTS.

(Flodoard, *Histoire de l'Eglise de Reims*, l. IV, ch. 53.)

Au temps où, dans le royaume des Francs, de graves discordes sévissaient entre le roi Eudes et le roi Charles, il en résulta que partout se commettaient rapines et pillages : le bien et le mal étaient

confondus, on n'avait plus aucune crainte des lois divines et humaines, la force seule et la violence dominaient toutes choses. Un jour, des brigands envahirent le domaine qu'on appelle Basilica et commencèrent à piller les faibles ressources des pauvres. Une pauvre femme, fuyant avec ce qu'elle avait de plus précieux, cherchait à gagner l'église des saints Rufin et Valère. Un des brigands la poursuivait au galop de son cheval, voulant s'en emparer et lui enlever ce qu'elle emportait. Quelqu'un qui se trouvait là lui dit : « Garde-toi, malheureux, de la poursuivre dans l'atrium des saints martyrs, de peur que mal ne t'en advienne. » Lui, ne craignait rien, continuait sa course rapide après la pauvre fugitive ; mais son cheval, à peine eut-il atteint le seuil de l'atrium, s'abattit subitement. Le cavalier fit une chute si grave que sa jambe fut brisée depuis le genou jusqu'au pied, et que l'os même, dépouillé de la chair, était à découvert.

§ 7. — CARACTÈRE DE CHARLES LE SIMPLE, SES DÉMÊLÉS AVEC ROBERT AU SUJET D'HAGANON.

(Richer, l. I, ch. 14 et suiv.)

Charles, créé roi, se montra très vaillant. Il était beau de corps, d'un esprit bon et simple. Il n'avait guère l'habitude des exercices militaires et s'adonnait plutôt à l'étude des lettres; il était prodigue, exempt de toute avarice. On pouvait lui reprocher surtout deux défauts, il ne savait point modérer ses passions, et il montrait trop de négligence à rendre la justice. Les seigneurs de la Gaule se lièrent à lui de cœur et par serment. Robert même, le frère

d'Eudes, le roi défunt, consentit à être des guerriers du nouveau roi. C'était un homme actif et audacieux : le roi le fit duc de la Celtique, le chargeant de tout y administrer. Pendant près de quatre ans, il usa de ses conseils et l'eut pour familier....... Peut-être eût-il été très heureux en toutes choses si, sur un point, il n'avait commis une grave erreur. En effet, bien qu'il témoignât beaucoup de bienveillance pour les grands, cependant il avait pour principal favori Haganon, que d'une condition médiocre il avait élevé à la puissance. C'était à tel point que, tandis que les grands se tenaient respectueusement à distance, Haganon seul se plaçait à côté du roi ; souvent même, en public il enlevait le bonnet dont se couvrait le roi et le mettait sur sa tête. Ces procédés firent grand tort au roi. En effet, les grands, indignés, viennent le trouver ; ils se plaignent qu'un homme né de parents obscurs porte une grave atteinte à la dignité royale, puisqu'on le voit jouer le rôle de conseiller auprès de Charles, comme si les nobles faisaient défaut. Qu'Haganon cesse donc une telle familiarité, ou eux-mêmes se retireront tout à fait du conseil du roi. Mais Charles, n'accordant aucune créance à ces remontrances, n'abandonna point son favori.

Cependant, après s'être bien mis en possession des villes et des lieux fortifiés de la Belgique, Charles revient dans la Celtique et s'établit à Soissons. Les seigneurs y accourent de toute la Gaule, les gens de moindre importance y viennent aussi en grand nombre. Robert s'y rend, se voyant plus que tout autre en faveur auprès du roi, qui lui avait confié l'administration de toute la Celtique. Le roi siégeant dans son palais, par son ordre Robert se place à sa

droite, Haganon à sa gauche. Robert s'indigne secrètement qu'un homme de cette condition soit mis à un rang égal au sien et passe avant les autres grands ; mais il calme sa colère, cache ses sentiments et n'adresse que peu de paroles au roi. Cependant il se lève vite et va conférer avec les siens. A la suite de cet entretien, il fait dire au roi qu'il ne peut souffrir ce qui se passe ; si Charles ne relègue Haganon dans sa basse condition, il le fera pendre sans merci. Charles, irrité de l'affront fait à son favori, répond qu'il se passera plus facilement du commerce de tous que de l'amitié d'Haganon. Robert, indigné, gagne la Neustrie avec la plupart des grands, sans en avoir reçu l'ordre du roi. Il se retire à Tours, furieux de la légèreté du roi, et il intrigue avec les siens pour se faire transférer le gouvernement. Bien qu'il se fût attaché au parti de Charles, il lui enviait la royauté, qui, lui semblait-il, aurait dû lui revenir par droit d'hérédité à la mort de son frère. Il avait aussi des projets hostiles contre Foulques, archevêque de Reims, qui avait élevé Charles dès le berceau et qui l'avait fait roi. Il lui semblait que, si Foulques seul mourait, le pouvoir royal pouvait plus facilement lui revenir. Il cherchait à entraîner dans ce complot Baudouin, comte de Flandre, qui, cédant à ses conseils, avait abandonné le parti du roi pour s'attacher à lui.

§ 8. — ASSASSINAT DE FOULQUES, ARCHEVÊQUE DE REIMS (900).

(Flodoard, *Histoire de l'Eglise de Reims*, l. IV, ch. 10.)

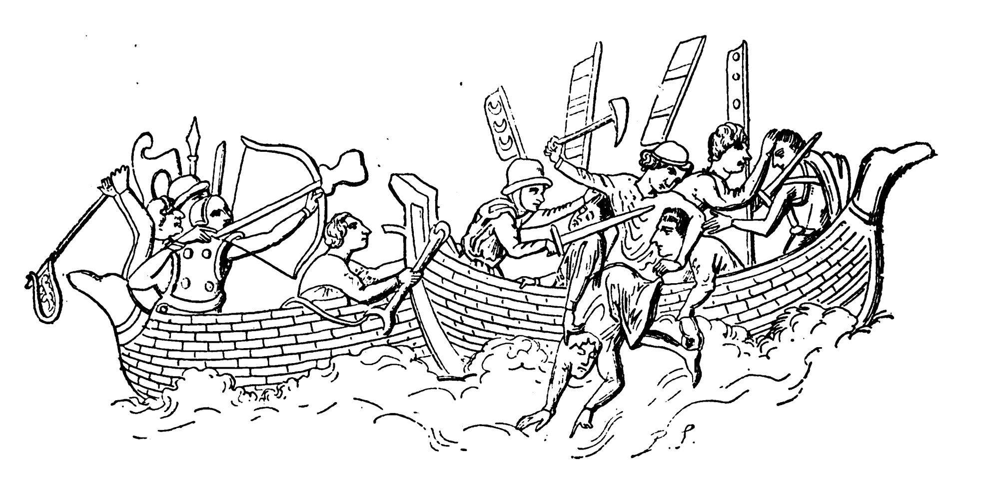
Le comte de Flandre, Baudouin, ayant été infidèle au roi Charles, il arriva que celui-ci lui enleva

l'abbaye de Saint-Vaast et le château d'Arras, pour les donner à l'archevêque Foulques. Le comte Altmar tenait alors l'abbaye de Saint-Médard. Foulques crut bon de lui proposer en échange les domaines que le roi venait de lui accorder. Ainsi fut fait. Excités par la fureur, Baudouin et ses gens veulent se venger; ils feignent de se réconcilier avec l'archevêque, ils cherchent un endroit propre à leurs projets, ils épient combien de suivants accompagnent Foulques quand il se rend auprès du roi. Un jour, comme il y allait, escorté de peu de gens, ils l'arrêtent en route, conduits par un certain Winemar. Ils font mine d'abord de lui parler de Baudouin, de ses domaines qu'il voudrait recouvrer, puis ils l'attaquent à l'improviste à coups de lance, le jettent à terre et le tuent (16 juin). Quelques gens de la suite de Foulques, entraînés par leur affection pour lui, cherchent à le protéger et sont également percés de coups et tués. Ceux qui survivent retournent à son logis et portent cette douloureuse nouvelle. Frappés d'étonnement, les hommes de l'archevêque s'arment, se mettent à la poursuite des meurtriers, afin de tirer vengeance, mais ne les trouvent point. Alors, poussant d'immenses lamentations, ils enlèvent le cadavre et le portent à Reims, au milieu de la grande désolation de tous les siens.......... Le meurtrier Winemar fut excommunié et anathématisé avec ses complices par les évêques du royaume des Francs, mais en outre Dieu le frappa d'une plaie incurable. Ses chairs tombaient en pourriture, le pus en coulait, il fut dévoré vivant par les vers et finit par une misérable mort une misérable vie, personne n'osant s'approcher de lui à cause de l'odeur intolérable qu'il exhalait.

§ 9. — NOUVEAUX RAVAGES DES NORMANDS; LÉGENDES POPULAIRES.

(*Chron. de Saint-Denis*, t. III, p. 99.)

Grand temps avant étaient en France venus les Normands par maintes fois, si comme l'histoire a devisé en plusieurs lieux; si avaient fait moult de maux au royaume et en l'empire, et dura cette douleur parfois plus de quarante ans; mais au temps de ce roi Charles le Simple fut la grande persécution au royaume et en l'empire; car les Normands retournèrent à si grande force et à telle multitude qu'ils ne pouvaient être nombrés. Par mer vinrent et arrivèrent en Neustrie par nombreux navires. Franco, l'archevêque de Rouen, qui bien sût que telle gent venait, regarda l'état de la cité et les murs qui étaient déchus et abattus; si pensa que c'était plus sûr d'acquerre leur paix et leur amour en aucune manière que leur mautalent : à eux s'en alla et fit tant qu'il eut leur bonne volonté. Tantôt vinrent et amenèrent leurs navires par Seine jusqu'aux murs de la cité. Sagement regardèrent le siège de la cité et la contrée d'environ, et virent que le lieu leur était moult profitable par mer et par terre. Pour ce établirent, tout d'un accord, que ce fut le siège et le chef de toute la contrée; si élurent un d'eux qui avait nom Rollo et le firent prince et seigneur sur eux tous. Quand Rollo se vit souverain de toute sa gent, si se prit à pourpenser comment il pourrait détruire la cité de Paris et confondre et éteindre chrétienté. En trois parties divisa ses navires par trois grandes rivières qui chéent en la mer. Seine, Loire et Gironde. Ainsi



Combat naval.

s'épandirent par toute France, si n'était nul qui apertement leur osât contester. Le jour de la Saint-Jean prirent et ardirent la cité de Nantes et martyrisèrent l'évêque Guimard dessus l'autel, qui sa messe chantait. Lors vinrent plus avant et s'épandirent par tout le pays; la cité d'Angers embrasèrent et puis assiégèrent la cité de Tours, mais à cette fois fut garantie par les prières de saint Martin. Son corps avait été porté, un peu avant que ce arriva, en la cité, et les païens ardirent l'abbaye qui était delez la ville : et s'enfuirent les moines et les clercs, et puis fut le corps de saint Martin porté en la cité d'Auxerre. Aussi fut détruit et abattu en Aquitaine le palais de Charlemagne, qui était en un lieu appelé Chasseneuil.

Quand Rollo et les Danois eurent ainsi tout le pays détruit, si entrèrent en leur nef et s'en allèrent par la rivière de Seine et passèrent par Auvergne et au fond de la Bourgogne et détruisent tout le pays jusques à Clermont en Auvergne. Après retournèrent par la province de Sens et vinrent jusques en l'abbaye Saint-Benoît de Fleury [1]; mais, deux jours avant qu'ils vinssent là, surent bien les moines qu'ils devaient venir; lors prirent le corps de saint Benoît et l'emportèrent en la cité d'Orléans et le reposèrent en l'église de Saint-Aignan jusques à temps que cette pestilence fût passée. En l'abbaye vint Rollo et sa gent; les moines qu'ils trouvèrent céans et aucuns sergens de l'église occirent, le moutier robèrent et puis ardirent tout.

En cette nuit même apparut saint Benoît à un comte

1. Saint-Benoît-sur-Loire, dans le département du Loiret.

qui avait nom Sigillulphe, qui était avoué de l'église [1], et lui dit ainsi : « Haa ! comte, comment es-tu plein de si grant couardise et de mauvaiseté que tu n'as pas



Archer.

défendu l'abbaye de Fleuri, dont tu dois être défendeur et avoué, et dont les sergents de Notre Seigneur que les païens ont occis gisent à terre sans sépulture ? » Et le comte lui demanda : « Sire, qui es-tu ? — Je suis,

1. On appelait avoués des seigneurs auxquels les églises confiaient la protection de leurs intérêts temporels.

dit-il, Benoît qui des parties de Bénévent voulut être çà translaté, et ai laissé mon propre lieu de mont Cassin [1] pour ce lieu de Fleuri, afin que la lumière et la discipline de religion resplendissent en toute France pour la présence de mon corps. Lève donc sus tantôt, et sois fort et hardi, et enchasse les païens qui mon moutier ont ars et mes moines occis, et sont ainsi échappés dont ce est grande honte. » Et le comte répondit : « Sire, comment puis-je ce faire que tu me commandes, et rescourre les proies de tes ennemis quand je n'ai pas temps d'assembler gens ? » Et le saint père lui dit : « Ne te chaut si tu as peu de chevaliers, mais prends seulement ceux que tu as avec toi et ton écu, si enchauce les païens et n'aie nulle peur, car je serai avec toi et te défendrai, et sache que tu retourneras vainqueur et auras très bonne et grande victoire. « Lors s'éveilla le comte et commença à penser en soi-même de cette vision. Tantôt se leva et s'arma et suivit les païens à tant de gens comme il put assembler; en eux se férit hardiment et leur rescoust la proie et les prisonniers qu'ils emmenaient et retourna à grande joie lui et sa gent sans nul mal. Après s'en alla en l'abbaye et fit enterrer par grande dévotion les corps des moines qui occis étaient.

Cette nouvelle vint au roi Charles, comment le comte avait rescous la proie aux Normands à peu de gens, et était retourné à grande joie sain et haitié. Mander le fit le roi, et quand il fut devant lui si lui conta tout ainsi comme il avait fait ; si en appela Dieu à témoin que, à cette heure qu'il combattait, mes-

1. Célèbre monastère du sud de l'Italie, fondé par saint Benoît.

sire saint Benoît monta sur son cheval et le gouverna et tint par le frein, tant comme la bataille dura, et tournait l'écu contre ses ennemis et le ramena sain et haitié, lui et tous les siens. Le roi fut moult liés de ces nouvelles et glorifia moult Nostre Seigneur, puis alla à l'abbaye Saint-Benoît de Fleuri; grant deuil fit quand il vit la destruction de ce lieu; si largement y donna de ses biens que le moutier fut presque tout restauré dedans un an..... en cet an même eurent conseil les moines qui revenus étaient qu'ils rapporteraient le corps de saint Benoît en une nef parmi Loire de la cité d'Orléans, où il avait été porté, et le remettraient arrière au moutier... au commencement des Avents établirent lieu et temps de ce faire. Lors furent assemblés évêques et abbés et s'en allèrent à Orléans pour apporter le saint trésor; en une nef le mirent qui tantôt s'émut sans aide et sans gouvernement de nul homme, et s'en alla fendant contremont Loire, dès Orléans jusque près de l'église de Saint-Benoît; si fut le jour que ce avint devant les nones de décembre, et, quand la nef vint au port dessous l'abbaye, grand nombre d'évêques, d'abbés, de moines et de peuple coururent au-devant, qui tous chantaient : « Bien soit venu qui vient au nom de Nostre Seigneur. »

Si avint en cette journée merveilleux miracle, que tous les arbres, qui étaient restraints par la grande gelée et la grande froidure qu'il faisait en cette saison, fleurirent, et poiriers, pommiers, haies et buissons qui fleurs doivent porter.

§ 10. — LE BAPTÊME DE ROLLO ET L'ÉTABLISSEMENT DES NORMANDS EN FRANCE (911).

(*Chron. de Saint-Denis*, t. III, p. 105, d'après Dudo et Guillaume de Jumièges.)

Quand Français virent que France était tournée à telle douleur, si s'en allèrent au roi et se plaignirent tous d'une voix que le peuple chrétien et toute France était en telle persécution par son défaut et par sa paresse; moult fut le roy ému par ces paroles. Tantôt envoya Franco, l'archevêque de Rouen, à Rollo et lui manda que, si il et sa gent voulaient recevoir le baptême loyalement, il lui donnerait Gizèle sa fille par mariage et toute la terre de la rivière d'Epte jusques en Bretagne. Au tirant s'en alla l'archevêque Franco et lui conta ce que le roi lui mandait, et moult lui amollia et lui chatoya son cœur, car il était paravant son accointe moult grandement. Et, si comme Dieu l'avait ordonné, Rollo reçut liement ce mandement, par le conseil de sa gent, et prit jour de parlement au roi à Saint-Clair-sur-Epte, si donna trêves trois mois et convint que dedans ce terme il ferait au roi ferme paix. Au jour et au lieu nommé vinrent d'une part et d'autre : si fut le roi deçà la rivière d'Epte et le comte Robert qu'il avait avec lui amené; et Rollo et sa gent furent par delà la rivière. Tant allèrent messages entre deux que paix fut faite selon les convenances qui eurent été mises.

Toute la terre de Neustrie lui donna le roi et Gizèle sa fille par mariage et, par-dessus, toute Bretagne; et commanda le roi aux deux princes de cette contrée, Bérenger et Alain, qu'ils entrassent en son hommage. Tout le pays jusques à la mer était tourné

en gâtine, si que nul n'était qui osa terre labourer, et étaient les haies et buissons partout crus, par la longue persécution et pour les continuels assauts des païens.

[Le rédacteur des Chroniques de Saint-Denis supprime ici certains détails qu'il est intéressant de connaître. Je prends donc, pour ce qui suit, le récit même de Guillaume de Jumièges, l. II, ch. 5 et suiv.]

Le roi avait d'abord voulu donner à Rollo la province de Flandre, mais celui-ci la rejeta, comme trop marécageuse. Rollo se refusait à baiser le pied de Charles, quand il reçut de lui le duché de Normandie. « Celui qui reçoit un tel don, lui disaient les évêques, doit baiser le pied du roi. — Jamais, répondait-il, je ne fléchirai le genou devant quelqu'un ni ne baiserai son pied. » Cependant, poussé par les prières des Francs, il ordonna à un de ses guerriers de le faire à sa place. Celui-ci saisit le pied du roi et le porte à sa bouche, mais il le baise sans s'incliner et fait tomber le roi à la renverse. De là de grands éclats de rire, un grand tumulte dans la foule. Cependant le roi Charles, le duc des Francs Robert, les comtes et les grands, les prélats et les abbés s'engagèrent par serment de foi catholique au patrice Rollo, jurant sur leur vie et leurs membres, et sur l'honneur de tout le royaume, qu'il tiendrait et posséderait la terre, la transmettrait à ses héritiers de génération en génération dans tout le cours des temps. Ces choses noblement accomplies, le roi, joyeux, retourne dans son royaume, et Rollo, avec le duc Robert, part pour Rouen.

Donc, l'an de l'Incarnation du Seigneur 912, Rollo est baptisé dans l'eau sainte, au nom de la sainte Trinité, par Franco, archevêque de Rouen; le duc

Robert, qui fut son parrain, lui donna son nom. Rollo, pendant les sept jours qu'il garda les vêtements blancs, honora dévotement par des dons Dieu et la sainte Eglise..... Le huitième jour de son expiation, les ayant quittés, il commença à partager le pays cédé et à le distribuer à ses comtes et à ses fidèles. Les païens, voyant que leur chef était devenu chrétien, abandonnent les idoles, reçoivent le nom du Christ et d'un commun accord volent au baptême. Robert, duc des Francs, sa mission terminée, regagne joyeux la France. Cependant le duc normand prépare des noces splendides, et il épouse la fille du roi selon les rites chrétiens.

§ 11. — LE GOUVERNEMENT DE ROLLO.

(Guillaume de Jumièges, l. II, ch. 19 et suiv.)

Rollo assura la sécurité à tous ceux qui désiraient rester sur sa terre. Cette terre, il la divisa au cordeau entre ses fidèles, et, comme elle était depuis longtemps déserte, par ses soins de nouvelles constructions s'élevèrent; les guerriers normands et des étrangers la repeuplèrent. Il établit pour ses sujets des droits et des lois immuables, confirmés et décrétés par la volonté des chefs, et il les força à vivre pacifiquement ensemble. Il réédifia les églises qui avaient été entièrement renversées, il restaura les temples qui avaient été détruits par les fréquents ravages des païens. Il refit et augmenta les murs des cités et les fortifications. Il subjugua les Bretons, qui lui étaient rebelles, et des vivres livrés par eux il nourrit tout le pays qui lui avait été concédé.

Il défendit ensuite par une loi que, dans les limites

de Normandie, personne prêtât aide à un voleur : était-on découvert, le complice et le voleur devaient être pendus tous deux. Or, peu de temps après, dans le domaine de Longuepète, un cultivateur qui voulait se reposer quitta son travail et rentra chez lui, laissant dans les champs ses traits, son couteau et le soc de sa charrue. Sa femme, aussi malheureuse qu'insensée, enleva sècrètement tous ces objets, curieuse de mettre ainsi à l'épreuve l'édit du duc. Le paysan, de retour à son champ, ne trouvant point ses instruments, demanda à sa femme si elle les avait. Comme elle le niait, il va trouver le duc et demande qu'on les lui rende. Rollo, ému de compassion, l'indemnise de cette perte en lui donnant cinq sous et ordonne de soumettre les voisins à l'épreuve de la chaudière d'airain [1]. Tous ayant été reconnus innocents par le jugement de Dieu, on arrêta la femme du paysan, et, contrainte à force de coups, elle avoua qu'elle était coupable. « Savais-tu auparavant que c'était elle qui avait volé », dit le duc au paysan. — Je le savais. — Ta bouche te condamne, méchant serf, » reprit Rollo. Et aussitôt il ordonna que tous deux fussent pendus. On raconte encore sur Rollo bien d'autres choses dignes d'être rapportées; il en est une que je ferai connaître ici brièvement.

Un jour, après avoir chassé dans la forêt qui près de Rouen domine le cours de la Seine, il mangeait,

1. Les *ordalies* ou jugements de Dieu étaient des épreuves judiciaires fort en usage. Pour l'épreuve dont il est ici question, on devait plonger la main dans une chaudière pleine d'eau bouillante. Le bras était ensuite enveloppé de linges et scellé; pour être reconnu innocent, il fallait que, au bout de quelques jours, toute trace de brûlure eût disparu.

entouré de la foule de ses gens, assis auprès d'un de ces lacs qu'on appelle en langue vulgaire des mares. Il suspendit à un chêne des bracelets d'or; pendant trois ans ils y restèrent sans que personne s'enhardît à y toucher. Et, comme ce fait mémorable s'était passé près de la mare, cette forêt même s'appelle aujourd'hui encore la mare de Rollo. Contenant ainsi son peuple par la crainte, soit pour satisfaire son amour de la justice qu'il devait aux lois divines, soit pour assurer à ses sujets la concorde et la paix, soit pour maintenir la tranquillité de son territoire, le duc Rollo gouverna pendant longtemps pacifiquement le duché que Dieu lui avait attribué.

§ 12. — FAIBLESSE ET MALHEURS DE CHARLES LE SIMPLE (vers 919).

(Richer, l. I, ch. 21 et suiv.)

Charles était serré d'un côté par le roi de Germanie Henri [1], de l'autre par le duc Robert; par sa position intermédiaire, il était menacé de toutes parts. Il retourna dans l'intérieur de la Belgique, se retira à Soissons, et là il se plaignait sans cesse auprès des siens de ses infortunes. Des provinces de la Belgique voisines de la Celtique et de la Celtique même quelques seigneurs se rendent à la cour de Charles, mais en même temps le duc Robert se rapproche, il s'établit à Etampes, il adresse des envoyés au palais, voulant savoir ainsi ce que fera le roi. Les seigneurs qui étaient arrivés auprès de Charles appartenaient au parti de Robert; d'après ses conseils, ils parlent au roi

1. Henri l'Oiseleur, devenu roi de Germanie en 919.

du renvoi d'Haganon : ce n'était point qu'ils le désirassent sincèrement, mais ils voulaient préparer à Robert l'occasion de régner.

Aussi n'insistent-ils pas, ils démontrent à Charles que le duc l'abandonnera s'il ne renvoie pas Haganon, mais sans y mettre grande chaleur. Ainsi, averti légèrement, le roi ne craindra pas de persévérer dans sa conduite, et alors ils auront, pensent-ils, un excellent prétexte de s'indigner contre lui. Leur projet réussit; le roi déclara, en insistant fortement, qu'il ne se séparerait jamais de son favori. Quand le duc Robert vit que le roi était bien décidé, il adressa des envoyés à Henri de Germanie pour le persuader de renverser Charles. Joyeux du consentement de Henri, le tyran [1] se met activement à l'œuvre pour s'emparer de la royauté; il fait de nombreuses largesses et des promesses sans bornes. Enfin il parle ouvertement aux seigneurs qu'il pousse à déserter le roi. « Charles, dit-il, vit à Soissons en simple particulier; les Belges sont retournés chez eux, il n'en reste plus auprès de lui qu'un très petit nombre. Donc l'occasion est propice, on pourra sans peine s'emparer du roi si tous se rendent au palais et si, sous prétexte de délibérer avec Charles, on le saisit, et on le garde dans sa chambre même. » Presque tous ceux de la Celtique sont favorables au complot et jurent au tyran d'accomplir ce forfait. Ils se rendent au palais, ils entourent le roi, comme pour causer avec lui, ils le font entrer dans sa chambre, et là, ainsi qu'ils l'ont raconté à quelques personnes, ils le saisissent et le retiennent. Déjà ils allaient l'emmener, quand l'arche-

1. C'est là le terme que Richer, fidèle aux Carolingiens, emploie pour désigner Robert.

vêque de Reims, Hérivée, entre tout à coup à Soissons avec des troupes. En effet, inquiet sur le sort du roi, il avait pressenti les projets des traîtres.

Il pénètre d'abord dans la ville avec une petite escorte, puis, avec l'aide de Riculf, évêque de Soissons, il y fait entrer tous ses hommes. Entouré de guerriers, il arrive au milieu des traîtres, plongés dans la stupeur, et d'une voix terrible : « Où est, dit-il, le roi mon maître? » Pour nombreux qu'ils fussent, quelques-uns seulement avaient la force de répondre, car ils voyaient leurs intrigues déjouées. Cependant ils cherchent à se remettre de leur émotion et disent : « Il est là dedans, il délibère avec quelques personnes seulement. » Le métropolitain brise la porte qui était fermée, fait sauter les verrous et trouve Charles qu'on avait enfermé là, comme dans une prison, avec des gardes. Il le prend par la main. « Viens, dit-il, roi; sers-toi plutôt de tes fidèles. » C'est ainsi que, grâce à l'archevêque, Charles fut enlevé aux traîtres. Il monta à cheval, sortit de la ville avec quinze cents guerriers et gagna Reims. Après son départ, les traîtres, confus de honte, s'indignaient d'avoir été joués; ils retournent auprès de Robert et attribuent leur insuccès aux révélations de quelque faux complice. Le roi Charles, avec Hérivée et un petit nombre de partisans qui l'avaient abandonné d'abord, mais que de sages conseils avaient ramenés à lui, retourne dans l'intérieur de la Belgique et s'établit à Tongres.

§ 13. — LE DUC ROBERT EST ÉLU ROI; SA GUERRE AVEC CHARLES ET SA MORT (922, 923).

(Richer, l. I, ch. 41 et suiv.)

Au temps fixé, tandis que le roi Charles résidait à Tongres et y vivait en simple particulier, le duc Robert entre à Soissons. De toute la Celtique, les seigneurs s'y rendent et délibèrent sur les moyens de rejeter le roi Charles..... Donc, de l'avis commun de tous ceux qui étaient présents, Robert est élu roi; on le conduit en grande pompe à Reims, et il y est créé roi dans la basilique de Saint-Remi. Trois jours après, Hérivée, métropolitain de Reims, mourut, après une longue maladie. Si la santé ne l'avait point trahi, il aurait bien su prévenir le forfait qui venait de s'accomplir. Ce fut Robert qui nomma son successeur, Séulphe, alors archidiacre de la ville, homme actif et célèbre par sa science.

Cependant Charles, apprenant qu'il avait été abandonné par les Gaulois, à l'exception d'un très petit nombre de Belges, se lamentait sans cesse auprès des principaux d'entre ceux qui lui étaient restés fidèles. La mort, disait-il, vaudrait mieux pour lui que les malheurs de sa situation; au moins serait-il délivré de misères qui ne faisaient que s'accroître; il aimerait mieux périr par le fer que d'être privé de son royaume par un usurpateur, car, détrôné, il ne lui resterait plus que l'exil; et il rappelait qu'il devait être aidé par ceux-là à qui il avait toujours témoigné beaucoup de faveur et chez qui il avait résidé de préférence sans jamais leur faire aucun tort...

Bientôt, par son ordre, on fait appel à tous les

Belges qui ne se sont point détachés du roi. A ce qu'on dit, on en réunit à peine dix mille ; mais cependant, autant qu'il fut possible de s'en assurer, on n'admit personne qui ne fût apte à la guerre : tous étaient valides de corps, intrépides et également résolus contre le tyran. Entouré de ces guerriers, le roi marche à l'ennemi à travers le Condroz et l'Hasbain ; il fait irruption dans le royaume qui lui a été enlevé, et il entre à Attigny, son ancienne résidence [1]. Là, son armée prit quelque repos, et on se mit ensuite en mouvement à la poursuite de Robert.

Charles, s'étant rapproché du tyran, dispose ses troupes pour le combat. Il met en avant six mille guerriers robustes, dont il confie le commandement au comte Fulbert. Lui-même, à la tête de quatre mille hommes, se charge de venir à leur secours s'ils plient. Il parcourt les troupes, il exhorte longuement et en termes pressants les chefs à bien combattre ; il excite par ses discours le courage des bataillons déjà rangés en ordre et les conduit au lieu de la bataille. Il franchit l'Aisne et marche sur Soissons. C'est là que le tyran avait rassemblé ses troupes, qui montaient à vingt mille hommes. Comme le roi Charles dirigeait l'expédition avec sagesse, les évêques et les clercs qui l'accompagnaient insistèrent pour qu'il ne s'engageât point dans la mêlée, craignant que la race royale ne s'éteignît s'il périssait dans le désordre du combat. Tel fut aussi l'avis des chefs et des guerriers. Obligé de céder à l'opinion de tous, Charles donne au comte Hagrald le commandement des quatre mille hommes dont il s'était d'abord

1. Le Condroz et l'Hasbain font partie du pays de Liège; Attigny est en Champagne.

entouré. Il les exhorte fortement à n'implorer que le secours de Dieu; il assure qu'ils n'ont rien à craindre, qu'ils ne doivent point douter de la victoire ; c'est à peine si l'usurpateur du royaume pourra tenir un instant. « Dieu, dit-il, a en horreur de tels hommes et repousse l'orgueil; comment donc pourrait se maintenir celui qu'il ne fortifie point de son appui? Comment pourrait se relever celui qu'il renverse lui-même? » Puis, entouré des évêques et des clercs, il monte sur la colline opposée où s'élève une basilique consacrée à sainte Geneviève; c'est là qu'il attend l'issue du combat. Cependant l'armée en rangs serrés marche vaillamment à l'ennemi. Le tyran s'avance aussi, non moins courageux, mais supérieur en troupes [1].

Quand les armées se rapprochent, elles courent l'une à l'autre avec de grandes clameurs. Elles se mêlent, et de nombreux guerriers succombent. Le roi Robert combattait sans que rien le fît reconnaître et courait furieusement de côté et d'autre en frappant; les conjurés l'aperçoivent [2] et lui demandent s'il est Robert. Intrépide, il découvre sa barbe qu'il avait cachée, il se fait reconnaître et porte un coup terrible au comte Fulbert. Fulbert est blessé mortellement et tombe sur le côté droit; à travers la cuirasse, Robert lui porte un tel coup de lance qu'il traverse le foie, le poumon, l'hypocondre gauche et atteint par delà jusqu'au bouclier; mais lui-même est entouré, percé de sept coups de lance; il est renversé à terre et meurt, tandis que Fulbert, perdant

1. La bataille eut lieu le 15 juin 923.
2. Cinquante des partisans de Charles s'étaient engagés par rment à poursuivre Robert et à le tuer.

tout son sang, expire de son côté, tout en combattant encore. Après la mort de Robert, les deux armées luttèrent encore avec une telle fureur que, d'après le prêtre Flodoard, il y eut onze mille morts du côté de Robert, sept mille cent dix-huit du côté de Charles [1]. Déjà la victoire semblait appartenir à Charles, parce que, le tyran mort, la déroute commençait pour les siens; mais voici qu'arrive Hugues, le fils de Robert, à peine adolescent; il vient au secours de ses partisans, qui plient. Il avait avec lui des troupes; mais la mort de son père le rendait défiant, il n'avait point de chef pour l'aider, aussi arrêta-t-il le combat. On rapporte seulement comme digne de mémoire qu'il occupa sans résistance le champ de bataille et qu'il y resta quelque temps comme pour s'emparer des dépouilles de l'ennemi. Il se considérait donc comme vainqueur; mais Charles de son côté pensait de même, puisque Robert était mort [2]... Charles reprit le chemin de la Belgique, se disposant à revenir bientôt plus terrible.

§ 14. — ÉLECTION DU ROI RAOUL ET CAPTIVITÉ DU ROI CHARLES (923).

(Raoul Glaber, *Chroniques*, l. I, ch. 1 et 2.)

Charles le Simple comptait parmi ses seigneurs Héribert, comte de Vermandois, dont il avait tenu le fils sur les fonts baptismaux. Le roi aurait pu se méfier de l'esprit rusé d'Héribert, si celui-ci n'avait su cacher

1. On ne lit rien de semblable dans Flodoard, et Richer exagère évidemment.

2. Richer paraît avoir cédé ici à sa partialité en faveur des Carolingiens. Flodoard, contemporain des événements, dit que Charles fut mis en fuite.

ses perfides projets. Héribert voulait tromper Charles en feignant d'avoir à l'entretenir de quelque affaire : il l'attirerait ainsi dans un de ses châteaux et là le retiendrait prisonnier. On conseilla au roi de veiller à ne point se laisser prendre dans les intrigues d'Hé-



Sceau de Charles le Simple.

ribert. Eclairé par ces renseignements, Charles avait résolu de se défier d'Héribert; mais un jour celui-ci (trop habile, hélas !) arrive au palais avec son fils. Le roi se lève pour l'embrasser; Héribert reçoit l'étreinte royale en s'inclinant humblement. Charles agit de même avec le fils du comte; mais le jeune homme, bien que complice de son père, était encore mal versé dans l'art de feindre; il se tient debout, sans s'in-

cliner devant le roi. Héribert, placé près de lui, le soufflette et lui dit : « Apprends que personne ne doit recevoir debout l'accolade de celui qui est son seigneur et son roi. » A cette vue, le roi et tous ceux qui étaient présents se persuadent qu'Héribert ne médite aucune perfidie. Héribert, ayant ainsi calmé les soupçons de Charles, l'invite de nouveau, ainsi qu'il l'avait depuis longtemps demandé, à venir délibérer avec lui. Au jour fixé, le roi arrive au rendez-vous, et, en signe d'amitié, il n'emmène avec lui qu'une faible escorte. Héribert l'accueille le premier jour avec un faste exagéré ; le second jour, comme s'il agissait d'après les instructions du roi, il ordonne à tous ceux qui avaient accompagné Charles de retourner chez eux ; lui et les siens suffiront au service du roi. Les gens de l'escorte royale l'écoutent et s'en vont, ignorant qu'ils laissent leur maître dans les fers. Et en effet Héribert retint le roi captif jusqu'à sa mort [1]. Charles avait un fils encore tout jeune, du nom de Louis, qui, à cette nouvelle, s'enfuit, passa l'Océan et resta à l'étranger jusqu'à ce qu'il fût arrivé à l'âge viril.

Alors vivait Raoul, fils du duc de Bourgogne, Richard [2]. Aux qualités du corps il joignait celles de l'esprit. Il avait épousé une femme remarquable à la fois par sa beauté et son intelligence, Emma, sœur d'Hugues le Grand, qui, par son habileté militaire, dirigeait alors le royaume des Francs. Il n'y avait plus de roi, et Hugues savait qu'il dépendait de lui d'en choisir un. Il fit demander à sa sœur qui elle

1. Charles le Simple mourut à Péronne le 7 octobre 929.

2. Richard était frère de Boson de Provence et beau-frère de Charles le Chauve.

préférait voir élevé à la royauté, lui, son frère, ou Raoul, son mari. Emma répondit habilement qu'elle préférait baiser les genoux de son mari que de son frère. Hugues exauça ses vœux et accorda la royauté à Raoul [1].

§ 15. — LES INVASIONS HONGROISES.
(*Chron. de Flodoard*, à l'année 924.)

Les Hongrois, conduits par le roi Bérenger, que les Lombards avaient chassé, ravagent l'Italie : ils mettent le feu à Pavie, ville très populeuse et très opulente ; des richesses innombrables y périrent. Quarante-quatre églises y furent incendiées, l'évêque de la ville et l'évêque de Verceil, qui était avec lui, furent étouffés par le feu et la fumée. De la foule presque innombrable des habitants il n'en resta, raconte-t-on, que deux cents, qui ramassèrent dans les décombres et les cendres de la ville huit boisseaux d'argent et les donnèrent aux Hongrois pour racheter leur vie et les murs de leur cité déserte. Les Hongrois franchissent ensuite les cols abrupts des Alpes et envahissent les Gaules. Raoul, roi de la Gaule cisalpine, et Hugues de Vienne les enferment dans les défilés des montagnes, mais ils s'échappent par des sentiers écartés et gagnent la Gothie : Raoul et Hugues les poursuivent et tuent tous ceux qu'ils peuvent trouver.... On annonce que les Hongrois qui ravageaient la Gothie ont presque tous succombé,

1. Ce récit de Raoul Glaber a un caractère un peu légendaire. En outre, d'après Flodoard et Richer, dont le témoignage est plus sûr, l'élection de Raoul précéda la captivité de Charles le Simple.

atteints par une épidémie d'inflammation de tête et de dysenterie.

(*Même chron.*, à l'année 926.)

Les Hongrois passèrent le Rhin, ils ravagèrent et brûlèrent le pays jusqu'au territoire de Vouzi. Au dernier quartier, le samedi saint, 1er avril, la lune eut une éclipse et pâlit, ne donnant plus qu'une faible lumière, comme si elle était au second quartier, puis, quand commença l'aurore, elle prit une couleur de sang. Par crainte des Hongrois, le corps de saint Remi et les reliques de quelques autres saints furent enlevés des monastères et portés à Reims.

(Richer, l. II, ch. 7 [en 937].)

Du côté du nord, les Hongrois envahirent subitement la Gaule. Ils commirent de terribles ravages: ils dépeuplèrent quelques municipes, des villages, des champs; ils brûlèrent un grand nombre de basiliques, et, par suite des dissensions des grands, ils se retirèrent sans être inquiétés, emmenant une grande multitude de captifs. Le roi (Louis d'Outre-mer), qui n'avait point de troupes, dut souffrir cet outrage, et, abandonné par les siens, il ne put empêcher ces ravages.

(*Chron. de Flodoard*, à l'année 951.)

Les Hongrois, sortis de l'Italie, franchissent les Alpes et envahissent l'Aquitaine; ils y restent presque tout l'été, ravageant sans pitié toute la contrée, puis ils regagnent leur pays en traversant l'Italie.

(*Chron. de Flodoard,* à l'année 954.)

Le duc Conrad, s'étant allié aux Hongrois, les introduit en Lorraine sur les terres de son rival Renier et de l'évêque Bruno; après avoir accompli de terribles ravages, emmenant un grand butin et une multitude de captifs, ils pénètrent dans le royaume de Louis. Ils traversent les pays de Vermandois, de Laon, de Reims, de Châlons et entrent en Bourgogne. Beaucoup périrent soit dans les combats, soit par la maladie; les autres regagnent leur pays à travers l'Italie.

IV

LE ROI LOUIS D'OUTRE-MER ET LE DUC HUGUES LE GRAND.

---

§ 1. — MORT DU ROI RAOUL; HUGUES REFUSE LA COURONNE ET FAIT NOMMER ROI LOUIS, FILS DE CHARLES LE SIMPLE (936).

(Richer, l. I, ch. 65; l. II, ch. 1 et suiv.)

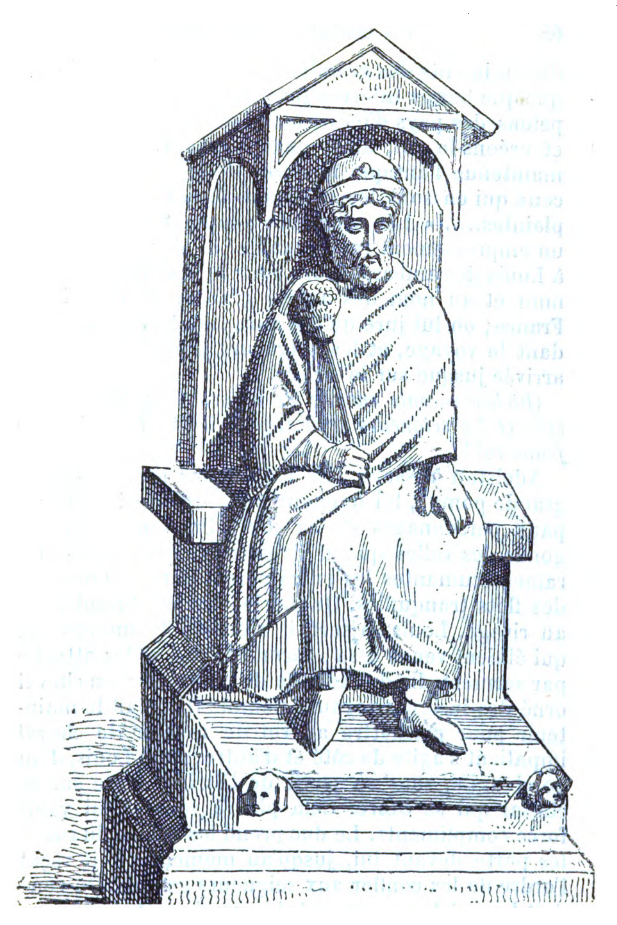
Raoul fut atteint à l'automne d'une affection mélancolique, et, après avoir souffert pendant toute cette saison, il mourut, vaincu par l'excès des humeurs. Par les soins de ses serviteurs, il fut enseveli à Sens, dans la basilique de Sainte-Colombe, fort regretté de ses amis. Il ne prit aucune disposition au sujet de l'administration du royaume, qu'il laissa aux grands, car il n'avait point de fils qui pût lui succéder.

Après ses funérailles, les grands se divisèrent, penchant vers diverses solutions : les Celtes et les Aquitains voulaient pour roi Hugues, fils du roi Robert, tandis que les Belges défendaient la cause de Louis, fils du roi Charles. Mais la royauté ne paraissait opportune ni pour l'un ni pour l'autre : Hugues se rappelait que son père avait péri par son

orgueil, et par suite il craignait de régner; Louis habitait l'Angleterre; il y avait été porté encore enfant auprès de son oncle, le roi Adelstan [1], afin d'échapper aux poursuites d'Hugues et d'Héribert, qui s'étaient emparés de son père et l'avaient retenu prisonnier. Les Gaulois, désirant donc paraître procéder plus librement au choix d'un roi, se réunissent pour délibérer, sous la présidence du duc Hugues.

Après bien des discussions, le duc, voulant montrer beaucoup de bienveillance, se leva au milieu d'eux et dit [2] : « Le roi Charles est mort dans une situation misérable, soit qu'il l'eût mérité, soit que la divinité fût indignée de nos fautes. Si nos pères et nous-mêmes avons blessé en quelque chose la majesté divine, nous devrons tout d'abord ne point épargner nos efforts pour réparer nos torts et les soustraire à la vue. Donc renonçons à nos discordes et délibérons d'un commun accord sur le choix d'un prince. Mon père, qui jadis a été créé roi par votre volonté à tous, n'a pu régner sans commettre un grand crime : celui à qui seul revenait légitimement le pouvoir vivait, et vivant était emprisonné. Une pareille conduite, croyez-le, n'a point été agréable à Dieu. Donc bien loin toute idée que je succède à mon père. Je ne crois pas non plus qu'après Raoul, d'heureuse mémoire, on puisse choisir quelqu'un dans une autre famille, car on a vu par l'exemple même de Raoul quelles peuvent être les conséquences d'un tel acte : le mépris du prince et plus tard les

1. La mère de Louis, Ethgive, était la sœur d'Adelstan.
2. Ce discours est, bien entendu, de l'invention de Richer, et le langage qu'il fait tenir au duc ne lui convient guère.



Louis IV d'Outre-mer.

dissentiments des grands. Reprenons donc la lignée quelque temps interrompue de la race royale, rappelons des pays d'outre-mer Louis, fils de Charles, et créons-le roi, ainsi qu'il convient. Par là sera maintenue l'antique noblesse de la race royale, et ceux qui en sont les partisans feront trêve à leurs plaintes..... » Les seigneurs adoptent cet avis avec un empressement remarquable. Le duc envoie donc à Louis des ambassadeurs pour le persuader, en son nom et au nom des autres grands, de revenir en France; on lui jure qu'il n'aura rien à craindre pendant le voyage, et les seigneurs iront attendre son arrivée jusque sur le rivage.

(Richer raconte ensuite les négociations entre Adelstan et les seigneurs francs, puis il décrit l'arrivée du jeune roi.)

Adelstan rassuré fait embarquer son neveu en grande pompe, lui donnant pour escorte les principaux personnages de sa cour. Un vent favorable gonfla les voiles quand ils entrèrent en mer, et les rames écumantes les entraînèrent vers la terre sur des flots tranquilles. Quand les navires furent fixés au rivage, Louis en sort, il accueille le duc et ceux qui étaient venus à sa rencontre, et il se les attache par serment. Le duc se hâte de lui amener un cheval orné des insignes royaux. Comme il voulait le maintenir pour permettre au roi de monter, le cheval impatient s'agite de côté et d'autre; alors Louis, d'un bond agile, sans se servir de l'étrier, saute sur le cheval qui se cabre. Cela plut à tous et lui valut force compliments. Le duc prend les armes du roi et les porte devant lui, jusqu'au moment où il reçut l'ordre de les confier aux seigneurs gaulois. On conduit Louis à Laon, entouré de guerriers qui s'empres-

sent à le servir. Là il reçoit le pouvoir royal à l'âge de quinze ans, et, au milieu des marques d'approbation de tous, il est créé roi par le métropolitain Artauld [1] et vingt évêques.

On lui fait ensuite parcourir les villes voisines, où il est favorablement accueilli. Tous applaudissent, tous se réjouissent, tant l'accord des esprits était cette fois général.

§ 2. — DISSENTIMENTS ENTRE LE ROI ET LE DUC HUGUES (937). (Richer, l. II, ch. 6.)

Le roi, fier de ses premiers succès, pensait qu'il pourrait gouverner sans que le duc s'en mêlât. Aussi ordonnait-il déjà, sans le consulter, l'administration militaire. Il se rend à Laon et là confie la garde de la ville à sa mère Ethgive. A partir de ce moment, dans toutes ses entreprises, il se montra indépendant du duc. Ce fut l'origine de bien des maux. En effet, le duc, remarquant que Louis l'écartait du gouvernement, se rapprocha du comte Héribert de Vermandois, et ils se mirent à tramer tous deux des projets contre l'honneur du roi.

1. A la mort de l'archevêque de Reims, Séulfe, dont il a été question plus haut, Héribert de Vermandois avait obtenu l'archevêché de Reims pour son fils, encore enfant. Mais en 932 le roi Raoul, s'étant brouillé avec Héribert, avait écarté son fils et avait fait nommer Artauld.

§ 3. — HÉRIBERT ET HUGUES AYANT PRIS REIMS ET CHASSÉ L'ARCHEVÊQUE ARTAULD, PARTISAN DE LOUIS, LE ROI CHERCHE DES ALLIÉS CONTRE EUX (942).

(Richer, l. II, ch. 27 et suiv.)

Le pape Étienne envoya dans les Gaules un légat du nom de Damase; il était porteur de lettres du Siège Apostolique qui ordonnaient aux seigneurs de reconnaître sans retard Louis comme leur roi et de ne point désormais prendre les armes contre lui; s'ils ne se soumettaient point, ils seraient frappés tous des traits de l'anathème. A cette nouvelle, les évêques de la province ecclésiastique de Reims se réunissent; ils se préoccupent vivement de l'anathème qui les atteindra s'ils persistent dans leur conduite. Ils décident d'adresser des envoyés à Héribert de Vermandois [1], on le supplie d'aller trouver le duc Hugues, de l'engager à se réconcilier avec le roi, en lui montrant le danger de l'anathème et de quels malheurs sont menacés ceux qui ne craignent point de mépriser et de persécuter leur seigneur. Ces exhortations n'eurent aucun effet....; mais, tandis que les tyrans poursuivaient sans relâche la ruine du roi, il arriva qu'au contraire ce furent leurs affaires qui se trouvèrent compromises. Le roi, écoutant de bons conseils, envoya comme ambassadeur à Guillaume, duc de Normandie, Roger, homme illustre. Roger s'acquitta très bien de sa mission; il mourut là-bas, mais après être parvenu à gagner le duc. En effet, Guillaume

1. Après avoir chassé Artauld, on avait installé comme archevêque de Reims le fils d'Héribert de Vermandois, Hugues.

adresse des envoyés au roi, l'engage à venir à Rouen et le comble de beaux présents. Il en résulta que d'autres seigneurs, redoutant leur alliance, revinrent prudemment au parti du roi. Ainsi Guillaume, duc des Aquitains, Alain, duc des Bretons, s'empressent à cette nouvelle d'aller trouver le roi et s'engagent à combattre pour lui.......... Louis eut ensuite une entrevue avec Otto de Germanie, dont il avait épousé la sœur. Ils s'entendirent fort bien et conclurent alliance Cette affaire terminée, le roi retourna à Laon. Otto cherchait à amener une réconciliation entre lui et le duc Hugues. Il reprochait sans cesse et fort vivement à celui-ci, dans leurs entretiens familiers, de lutter contre son roi et seigneur, et il parvint ainsi à le ramener au roi. Au temps opportun, après d'habiles négociations, il reconduit le duc auprès de Louis et les réconcilie.

Le duc ayant recouvré son ancienne faveur, comme il surpassait tous les autres seigneurs par son courage et ses ressources, ceux-ci suivirent son exemple. Tous étant donc revenus au roi, celui-ci indique aux seigneurs une réunion générale qui se tiendra, trente jours après, dans le domaine royal d'Attigny. Au jour fixé, il s'y trouve, avec les chefs des provinces, Hugues surnommé le Grand, Arnoul de Flandre, Guillaume de Normandie et le tyran Héribert. Le roi Otto y vint aussi. Le roi Louis s'étant retiré pour délibérer avec Otto et les princes, il arriva (on ne sait si ce fut par hasard ou de propos délibéré) que seul le duc Guillaume ne fut point admis à l'entretien. Longtemps il attend dehors, et, voyant qu'on ne l'appelait point, il s'irrite. Enfin la colère le gagne, et, comme ni la vigueur ni l'audace ne lui manquaient, il force la porte et l'enfonce tout bouillant de fureur.

Il entre et il aperçoit sur le lit qui servait de siège Otto à la place d'honneur, Louis à la place inférieure, et en face d'eux Hugues et Arnoul assis, attendant la délibération. Indigné de l'injure faite au roi : « Ne devais-je point, dit Guillaume, assister à cet entretien? Me suis-je jamais souillé par la honte d'une trahison? » et s'approchant tout courroucé : « Roi, lève-toi un peu, » et, celui s'étant levé, il s'assied à sa place et dit qu' « il ne convient pas que le roi soit à une place inférieure, tandis qu'un autre s'assied au-dessus de lui. Donc qu'Otto quitte sa place et la cède à Louis ». Otto, confus de honte, se lève et abandonne sa place, que le roi occupe, tandis que Guillaume reste assis près de lui. Le roi de Germanie debout, s'appuyant sur un bâton, dissimule la colère qu'il ressent d'un tel outrage et se hâte de terminer la négociation commencée.

§ 4. — ARNOUL DE FLANDRE, EXCITÉ PAR OTTO DE GERMANIE, FAIT ASSASSINER GUILLAUME DE NORMANDIE [1] (943.)

(*Chron. de Saint-Denis*, t. III, p. 120, d'après Guillaume de Jumièges, l. III, ch. 11 et suiv.)

Tant fut courroucé le comte Arnoul de Flandre (au sujet du château de Montreuil, dont Guillaume s'était emparé) encontre le duc Guillaume, qu'il commença à traiter de sa mort entre lui et aucuns des barons de France et s'allièrent par serment contre lui; et le déloyal traître, qui par trahison cherchait à faire ce qu'il avait en propos, manda au duc que moult

1. C'est Richer, l. II, ch. 31, qui affirme qu'Otto fut l'instigateur du complot.

volontiers aurait avec lui amour et alliance..... et que, si ne fût pour aucunes maladies qu'il avait, il irait à sa cour même; et pour ce le priait qu'il lui nommât un lieu où il pût aller et avoir avec lui parlement sur cette besogne, et le duc, qui en toute manière désirait prendre l'habit de moinage et entrer en religion, et qu'il pût avant tout laisser la terre, l'assigna à Picquigny, sur l'eau de Somme. Là vinrent de deux parties. Si fût l'ost du duc d'une partie de l'eau, et l'autre de l'autre, en my l'eau était une île; là s'assemblèrent les deux princes et s'entrebaisèrent, puis s'assirent pour traiter de la besogne pourquoi ils devaient être venus; et Arnoul, qui la trahison de Judas avait au cœur, détint longuement le duc en truffes. A la parfin, après plusieurs baisers et plusieurs serments de paix et d'amour, se départirent. Si était jà vers le soleil couchant. Ainsi comme le duc entrait en sa nef et trépassait le flum, Henri, Balzo, Robert et Raoul, quatre fils du diable, le commencèrent à hucher qu'il retournât, car leur sire avait oublié de lui parler d'un secret moult profitable. Quand le duc fut retourné et qu'il eut mis le pied hors de la nef, ils sachèrent les épées et martyrisèrent l'innocent, ni ne put avoir nul secours de sa gent pour l'eau qui était trop profonde, et il n'avait nul vaissel. Le corps du saint homme laissèrent et tournèrent en fuite, et Bérenger et Alain commencèrent à crier, quand ils virent occir leur seigneur, ni secourir ne le pouvaient. Quand le corps leur eut été rapporté et qu'ils le devêtirent, ils trouvèrent pendant à sa ceinture la petite clef d'argent qui son trésor gardait, c'est à savoir la coulle et l'étamine dont il eût été vêtu en l'abbaye de Jumièges, s'il fût retourné vif. En une bière mirent le

corps et l'emportèrent à Rouen à grands pleurs et à grands cris. Encontre vint le clergé à pleurs et à soupirs, et l'emportèrent à l'église Notre-Dame. Si envoyèrent tantôt querre l'enfant Richard à Bayeux pour qu'il fût à l'enterrement de son père. Là renouvelèrent les barons leur serment à l'enfant et le baillèrent en la garde de Bernard le Danois et voulurent qu'il fût gardé dedans les murs de la cité.

Mort fut le glorieux duc Guillaume, par surnom Longue-épée, le 16 décembre, en l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur 943.

§ 5. — LE ROI LOUIS CHERCHE A OCCUPER LA NORMANDIE.

(*Chron. de Saint-Denis*, t. III, p. 122 et suiv.; d'après Guillaume de Jumièges, l. IV, ch. 11 et suiv.)

Après la mort du duc Guillaume, qui fut sacrifié par les mains des traîtres en pure innocence, ainsi comme un agneau, Richard, son fils, demeura pour la terre tenir. Enfant était bel et gracieux et bien morigéné de souveraine noblesse; et, selon la manière de son père, démontrait odeur de vertus, ainsi comme le rameau qui est arraché de l'arbre aromatique est doux et fleurant. Et jà commençait à venir à si grande perfection de valeur et de sens, que ce qu'il pouvait entendre de sens et de bien selon tel âge, il retenait en son cœur sans oublier........ Le roi cuida que grands honneurs lui fussent échus; au plus tôt qu'il put s'en alla à Rouen, comme pour s'entendre avec les Normands sur la vengeance du duc Guillaume. Si ne prenait or pas garde [1] aux bénéfices et aux

1. Il ne se souvenait pas, il ne se préoccupait pas.

honneurs que le duc lui avait faits, ni à la foi entérine qu'il lui avait toujours portée. Anslech, Raoul et Bernard, qui étaient tuteurs de l'enfant et gardes du duché, le reçurent avec grand honneur comme il affrétait à si grand roi et se mirent à lui et à sa volonté pour la fiance de leur petit seigneur. Et le roi, qui vit la terre belle et plantureuse et pleine de bois et de rivières, fut mû par convoitise et commença à leur promettre telles choses qu'il n'avait talent de tenir, et ce mêmement qu'il béait à retenir pour soi-même. Lors commanda que l'enfant Richard fût amené devant lui; moult le vit bel et avenant et de noblesse fournie, et voulut qu'il fût nourri en son palais et qu'on lui cherchât autres nobles enfants pour lui faire compagnie. Mais alors courut la nouvelle par toute la cité que le roi voulait à l'enfant sa terre tollir et qu'il l'avait jà détenu en prison.

Tout maintenant s'armèrent les bourgeois et les guerriers et coururent parmi la cité tout forcenés, les épées et les glaives au poing, et voulaient jà entrer au palais pour l'occire. Moult eut le roi grand peur quand il vit ce. Par le conseil de Bernard le Danois, prit l'enfant entre ses bras et vint à leur rencontre; et quand ils virent leur seigneur que le roi tenait, si se tinrent en paix, et le roi, qui voulut tout à fait leurs cœurs apaiser, rendit à l'enfant sa terre et son héritage, sauf son droit et son hommage, et le reçut en grande foi et en loyauté, et promit aux bourgeois qu'il le leur rendrait bien élevé et bien appris de la doctrine du palais.

Quand ces choses furent ainsi apaisées, le roi retourna en France, mais moult porta grièvement la vilenie que les Normands lui avaient faite, et emmena l'enfant avec lui, comme pour prendre ven-

geance de la mort de son père..... mais il fut aveuglé par les dons du traître Arnould et par les perfides conseils qu'il lui donnait, et détourna son mautalent sur l'enfant qui rien ne lui avait méfait, à l'exemple de Pilate qui Barrabas le larron laissa aller et Jésus-Christ condamna à mort. Lorsque ce fut fait, était le roi à Laon; et, un jour où l'enfant revenait de chasser et de jouer, le roi le prit fortement à menacer et à laidengier, et l'appela fils de courtisane, et lui dit que, s'il ne se corrigeait, il lui ferait brûler les jarrets et l'ôterait de tous honneurs; et après commanda qu'il fût bien gardé si qu'il ne pût échapper.

Quand Osmond, le maître de l'enfant, eut ouï les dures paroles et la cruelle sentence du roi, il pensa bien en son cœur ce qu'il en pouvait advenir. Moult fut dolent et manda aux Normands, par un message, que le roi avait mis leur seigneur Richard en étroite captivité. Quand ils ouïrent ce, si firent crier par toute Normandie que chacun jeunât trois jours et que sainte Église fît continuelle oraison à Dieu afin qu'il leur sauvât leur seigneur.

Cependant Osmond se concerta avec Yvon, père de Guillaume de Bellesme; ils conseillèrent à l'enfant Richard qu'il se couchât en son lit comme s'il fût fortement malade et si durement que l'on cuidât qu'il dût mourir. L'enfant, qui fut sage, le fit ainsi et feignit qu'il fût si malade comme jusques à la mort. Les gardes qui ce virent ne prirent pas grand soin de le garder, mais s'en allèrent l'un çà, l'autre là, où ils avaient à faire. Il advint que, dans la maison où l'enfant gisait, il y avait un faisceau d'herbes; et Osmond prit l'enfant et le lia dedans, et puis le mit sur son col comme s'il portait l'herbe pour les chevaux : ainsi s'en alla hors des murs jusques

à son logis, et lui advint si bien que le roi mangeait à cette heure et qu'il n'y avait point de monde sur les places. Tantôt prit l'enfant et monta sur un cheval et s'enfuit jusques à Coucy.

§ 6. — RUSE DE BERNARD LE DANOIS, QUI S'EMPARE DU ROI. (*Chron. de Saint-Denis*, p. 127 et suiv., d'après Guillaume de Jumièges, l. II, ch. 6 et suiv.)

Des paroles que les messagers de Bernard le Danois lui apportèrent fut le roi moult lié[1]; à sa gent manda qu'ils se tinssent de la terre dommagier, et puis s'en alla à Rouen au plus tôt qu'il put. Jusques aux portes allèrent à l'encontre le clergé et le peuple chantant : « Bien vienne celui qui vient au nom de Notre-Seigneur. » Au manger s'assit le roi et le servait Bernard le Danois, et, quand il vit que le roi était grandement lié, si commença à parler en telle manière : « Très noble roi, moult nous est grand honneur cru aujourd'hui, car nous avons été jusques ci sous la seigneurie au duc et nous sommes orendroit royaux. Or tienne Bernard, le comte de Senlis, son neveu Richard[2], et nous soyons sous toi longuement et te servons comme seigneur. Mauvais conseil te donna qui te loa à émouvoir contre la noble chevalerie des Normands : où trouverais-tu si fort et si puissant ennemi que tu ne pusses épouvanter par leur courage énergique ? Sache que sont tous en ton commandement et qu'ils désirent tous chevaucher avec toi en tes beso-

1. Bernard le Danois, afin d'attirer Louis en Normandie, promettait de lui livrer le pays.

2. Après sa fuite de Laon, le jeune Richard avait été confié à Bernard de Senlis.

gnes de bon cœur et de bonne volonté. Mais ils s'émerveillent moult comment tu as armé Hugues le Grand, ton ennemi, de vingt mille hommes, celui même qui eut toujours avec toi contens et guerre. »

Par ces paroles et par autres semblables fut le roi apaié et manda à Hugues le Grand qu'il issit tantôt de Normandie. Moult fut Hugues le Grand courroucé de ce mandement, mais toutefois s'en issit-il tantôt de Normandie et commanda à sa gent qu'ils se tinssent de rapines... Quand le roi eut sa volonté faite, si s'en retourna à Laon.

Moult se douta Bernard le Danois que le roi ne revînt avec Hugues le Grand, et qu'il ne fît plus grief aux Normands qu'auparavant. Pour ce manda à Harold, le roi des Danois, qui encore demeurait à Cherbourg, qu'il assemblât les guerriers qui étaient à Coutances et à Bayeux et les envoyât par terre, et que lui-même appareillât ses nefs et entrât en Normandie par mer et détruisit tout devant lui. Le roi serait par là obligé de venir avec lui à parlement, et Harold pourrait alors venger le meurtre du duc Guillaume son ami. Harold le fit volontiers : sa navie appareilla et entra en la terre par la côte. Tôt fut la nouvelle sue en France que les païens étaient revenus et qu'ils avaient jà pris les côtes à grande multitude de nefs. Bernard le Danois et Raoul le Tort mandèrent au roi cette besogne, et le roi assembla grand ost et s'en alla le plus tôt qu'il put à Rouen. Au roi Harold manda qu'il vînt à lui à parlement au gué qui est appelé d'Herluin, pour dire la raison pourquoi il dégâtait ainsi son royaume. Moult plut cette chose au roi païen, car il avait grand talent de venger la mort du duc Guillaume. Quand ils furent assemblés, si disputèrent longuement de ce que le duc Guil-

laume avait ainsi été tué; et un Danois vit le comte Herluin, qui était sire du châtel de Montreuil, au sujet duquel le duc avait été occis; d'une lance le férit parmi le corps et le jeta mort à terre. Lambert



Soldat normand.

son frère et les autres Francs coururent sus au Danois, mais les païens les reçurent fièrement. Là eut grande bataille et forte; si en occirent les Danois dix-huit des plus grands et des plus nobles, car ils étaient garnis et appensés de mal faire, et le roi ne

s'en prenait garde. Là fut faite grande occision de notre gent. Le roi même eût été pris, mais il monta sur un isnel cheval, et, ainsi qu'il s'enfuyait, il tomba aux mains d'un guerrier. Moult le pria en promettant grands dons, s'il le sauvait des mains de ses ennemis, et le guerrier, qui pitié en eut, l'envoya repostement en une île. Et quand Bernard le Danois sut ce par ceux qui lui rapportèrent, il envoya querre le guerrier et le mit en prison; à la parfin reconnut-il qu'il voulait sauver le roi à cause des promesses qu'il lui faisait; pris fut le roi et mené en prison par le commandement de Bernard le Danois (945).

§ 7. — LE ROI LOUIS, RELACHÉ PAR LES NORMANDS, EST RETENU PRISONNIER PAR LE DUC HUGUES LE GRAND ET DOIT CÉDER LAON (946).

(Richer, l. II, ch. 48 et suiv.)

Le duc Hugues, apprenant que le roi est captif à Rouen, vient à Bayeux; il rend grâces de ce que Louis a été pris et demande qu'on le lui confie. Mais les Normands exigent des conditions précises : s'ils livrent le roi au duc, il faut qu'en retour on leur donne les fils du roi comme otages. Le duc, cachant la captivité de Louis, fait demander à la reine Gerberge ses fils, comme s'il agissait pour le roi. Gerberge savait à quoi s'en tenir; elle envoie le plus jeune sous la foi du serment, mais ne veut pas livrer l'aîné, car elle n'avait que deux fils. Les Normands le réclament; mais ceux qui étaient fidèles à la royauté craignirent que la famille royale ne pût disparaître si on livrait aux traîtres les fils avec le père; ils refusèrent, offrant au lieu du fils aîné les otages

qu'on voudrait choisir parmi eux. Les Normands demandent Gui, évêque de Soissons, qui leur paraissait le personnage le plus important. Le roi est donc relâché ; il s'attendait à ce que le duc le ramenât à



Soldat normand.

ses résidences royales, mais celui-ci le retient prisonnier et charge Thibaud de Tours de le garder. Une telle conduite montra manifestement que le tyran voulait détruire la gloire de la lignée royale, en faisant disparaître le père et les fils. Mais ses projets avaient échoué, puisqu'un des fils avait échappé à la captivité.

Cependant la reine Gerberge chargea des envoyés de faire connaître aux rois Edmond d'Angleterre et Otto de Germanie ce qui s'était passé, et dans ses lettres se livra aux plaintes les plus vives. Otto, déplorant le malheur de sa sœur et du roi, fit demander à Hugues la délivrance de Louis, n'épargnant point les réclamations, employant même la menace. Quant au roi Edmond, fort ému des misères de son cousin, il fit parler au duc avec la plus vive indignation ; si Hugues ne relâchait pas Louis, il devait s'attendre à la guerre ; on l'attaquerait par terre et par mer, et on ravagerait ses terres sans merci... Le duc fut ému de ces vives démarches... il voulut avoir une entrevue avec Otto, mais celui-ci s'y refusa. Plein de fureur, le duc retourna chez lui, et, d'après le conseil de ses amis, il alla trouver le roi.

« Roi, lui dit-il, quand tu n'étais encore qu'un enfant, les poursuites de tes ennemis te forcèrent à te réfugier outre mer. Grâce à mon intervention et à mes conseils, tu as été rappelé, le pouvoir royal t'a été rendu. Dans la suite, tant que tu m'as écouté, la fortune t'a été favorable ; je ne t'ai jamais abandonné que contraint par l'obstination de ta fureur. Te confiant à des hommes sans autorité et sans expérience, tu as fort dévié des conseils des sages. Par là, tu as été victime de malheurs mérités. Comment en effet as-tu cru que tu pourrais sans moi accomplir ce qui est nécessaire et glorieux ? Grande a été ton erreur. Souviens-toi que tu es un homme, et considère quels sont tes intérêts ; que la concorde se rétablisse entre nous : tu commanderas, je combattrai et je te ramènerai les autres guerriers. Cependant, créé roi par moi, tu ne m'as rien donné ; tout au moins cède généreusement Laon à celui qui va combattre pour toi.

Ce me sera d'ailleurs un motif de t'être fidèle. »

Le roi était prisonnier, il dut donc céder. Hugues le relâcha, et, après avoir donné Laon, Louis se retira à Compiègne.

§ 8. — FAIBLESSE CROISSANTE DE LA ROYAUTÉ CAROLINGIENNE LAMENTATIONS DU ROI LOUIS (946).

(Richer, l. II, ch. 52.)

Louis se plaignait en ces termes auprès de ses fidèles :

« Hélas! Hugues, hélas! Hugues, que de biens tu m'as enlevés, que de maux tu as fait fondre sur moi, de quelles douleurs maintenant encore tu es cause pour moi! Tu as envahi Reims, tu m'as dérobé Laon. Je n'avais plus que ces deux villes où me retirer et m'enfermer; mon père a été pris et jeté en prison; ce n'est que par la mort qu'il a été délivré de ces malheurs qui m'accablent à mon tour. Me voici précipité dans le même abîme, et de la royauté de mes ancêtres je n'offre plus que l'ombre. Il ne me plaît plus de vivre, il ne m'est point permis de mourir. Que vais-je donc devenir? »

§ 9. — OTTO DE GERMANIE ET CONRAD DE BOURGOGNE, APPELÉS PAR LOUIS, ENVAHISSENT LA FRANCE.

(Richer, l. II, ch. 53 et suiv.)

Louis envoie au roi Otto des ambassadeurs chargés de lui démontrer ce dont il souffre ; d'abord on l'a fait prisonnier, maintenant on le dépouille de tous ses biens ; qu'Otto porte secours à son allié, qu'il l'aide à

reconquérir les villes qui lui ont été enlevées; s'il agit, il lui en témoignera sa reconnaissance. Otto accueille fort bien les envoyés francs, s'engage à marcher au secours du roi avec une armée et fixe le temps de l'expédition. Louis demande et obtient également des troupes de Conrad, roi de la Bourgogne cisjurane.

Otto franchit le Rhin, conduit son armée à travers la Belgique, et marche à la rencontre de Conrad, qui était sorti des Alpes. Les deux rois, après avoir fait leur jonction, s'avancent avec une forte cavalerie. Louis, ayant appris leur arrivée, les rejoint rapidement. Une fois réunis, les trois princes décident d'attaquer d'abord Laon. Bientôt ils sont près de la ville; mais, lorsqu'ils voient sa situation élevée et qu'ils en ont reconnu les abords, ils comprennent l'inutilité d'une attaque et se portent sur Reims. Là une large plaine se prêtait mieux à leurs opérations, et ils investissent la place de toutes parts. Dans un premier engagement, les pierres et les traits tombent aussi drus qu'une grêle épaisse, et le combat dure tout le jour; six journées s'écoulent ainsi.

Les citoyens, bien que sans cesse attaqués, étaient résolus à prolonger la résistance; mais l'archevêque Hugues ménage une entrevue en dehors de la ville avec quelques-uns des seigneurs de l'armée royale qui étaient ses parents. Il leur demande conseil. Que doit-il faire? que doit-il éviter? Faut-il chercher des médiateurs, recourir aux prières ou persister dans la lutte? Les seigneurs consultés lui font connaître combien grande est l'animosité des rois; aucune intervention ne pourra les fléchir et, s'ils prennent la ville, ils sont décidés à crever les yeux à l'archevêque. Donc que celui-ci s'empresse de quitter Reims et de soustraire les siens à la vengeance des rois. Hugues, terrifié, fait part de ces nou-

velles à ses fidèles, et, après avoir tenu conseil, ils quittent Reims le sixième jour du siège. Les portes sont ouvertes aux rois.

Ceux-ci, ramenant Artauld, font leur entrée dans la ville. Artauld est rétabli sur son siège par Frédéric, archevêque de Mayence, et Robert, archevêque de Trèves. Reims est confié à la garde de la reine Gerberge et de quelques personnages illustres; quant aux trois rois, ils continuent leur expédition contre le duc Hugues. Ils songent à donner l'assaut à Senlis, mais en sont détournés par la forte situation de la place ; ils se contentent de brûler les faubourgs et de mettre à mort quelques-uns de ceux qui s'y trouvent. Puis ils se dirigent sur la Seine.

Le duc, prévoyant leur attaque, avait ordonné d'enlever toutes les barques sur une étendue de vingt milles le long de la rive où se trouvaient les ennemis; il espérait ainsi les empêcher de passer, mais il en arriva tout autrement. En effet, dix jeunes gens, décidés à tout risquer, après avoir prévenu les rois, quittent leur costume guerrier et s'habillent en pèlerins, portant des besaces et des bâtons ferrés. Grâce à ce déguisement, ils passent la Seine aux ponts de Paris, sans que personne leur fasse de difficultés. Ils gagnent ensuite la partie du rivage où l'on avait rassemblé les barques. Ils vont demander l'hospitalité à un meunier; ils lui racontent qu'ils sont originaires des pays situés au delà de la Seine et qu'ils viennent d'accomplir un pèlerinage à de saints sanctuaires. Le meunier, considérant quelle bonne mine ont ces jeunes gens, malgré leur humble costume, les accueille bien et les traite avec soin. Ceux-ci, méditant de le tromper, lui donnent de l'argent, achètent du vin et le grisent. Ils passent ainsi joyeusement tout le jour à banqueter. Puis,

voyant que le vin rend le bonhomme d'humeur plus expansive, ils lui demandent quel est son métier. « Meunier. — Mais rien de plus ? » Alors il leur confie qu'il est le chef des pêcheurs du duc et qu'il gagne quelque argent à louer des barques. « Puisque nous t'avons trouvé si brave homme, disent-ils, nous te demanderons encore un plus grand service. Nous ne pouvons poursuivre notre pèlerinage ; la longueur du voyage nous a fatigués ; fais-nous passer sur l'autre rive, et nous te donnerons une bonne somme. L'autre allègue que l'édit du duc s'y oppose, de crainte qu'on ne livre le passage aux Germains ; mais ils insistent et lui font remarquer que, en choisissant la nuit, personne n'en saura rien. Le meunier, que l'argent tente, reçoit ce qu'on lui avait promis et donne sa parole. La nuit tombée, il prend avec lui un de ses enfants et se dirige vers l'endroit où étaient les barques, accompagné des jeunes gens. Eux, voyant que l'endroit est solitaire, jettent l'enfant dans le fleuve, et, comme le meunier veut crier, ils lui sautent à la gorge et le menacent de mort s'il ne leur obéit et ne détache les barques. Terrifié, il s'y résigne. Ils le jettent enchaîné au fond d'une barque, et chacun d'eux en conduit une à l'autre rive, puis ils reviennent et répètent huit fois le trajet, jusqu'à ce qu'ils se soient ainsi rendus maîtres de 72 barques.

A l'aurore, l'armée des rois arrive au bord du fleuve, trouve les barques prêtes. Un certain nombre de soldats passent ainsi sur l'autre rive, parcourent le pays et font main basse sur toutes les autres barques qu'ils peuvent trouver. Les paysans, saisis de terreur, fuient devant les envahisseurs. Le duc s'était retiré à Orléans et par suite ne pouvait s'opposer au passage. L'armée des rois peut donc établir un pont de bateaux, franchir la Seine et porter le ravage et l'incendie dans toute

la région qui s'étend jusqu'à la Loire. Ils pillent ensuite la Normandie. Après avoir ainsi cruellement vengé Louis, Otto et Conrad regagnent leurs royaume ; Louis revient à Reims.

(L'année suivante, le duc essaya de prendre sa revanche; il attaqua sans succès Arnoul de Flandre, allié du roi; il chercha vainement à s'emparer de Reims. Otto et Louis resserraient leurs alliances à l'entrevue de Douzy et y décidaient la réunion d'un synode chargé de juger la question de l'archevêché de Reims et les droits d'Artauld et d'Hugues. Le synode s'assembla d'abord à Verdun, en novembre 947, puis à Mouzon, en janvier 948; enfin le pape Agapet intervint et décida qu'un synode général serait tenu à Ingelheim.)

§ 10. — LE SYNODE D'INGELHEIM (948).

(Richer, l. II, ch. 69 et suiv.)

Au temps fixé, par l'ordre du pape Agapet et sous la présidence de son légat, Marin, un synode général se tint à Ingelheim, sur les bords du Rhin, dans la basilique de Saint-Remi, apôtre des Francs. Tous les évêques s'étant assis, après qu'on eut dit les prières d'usage et lu le décret, les rois sérénissimes Louis et Otto furent introduits dans le sacré synode. Quand ils eurent pris place, le vénérable Robert, métropolitain de Trèves, parla en ces termes : « Nombreux sont les motifs qui nous réunissent auprès des rois sérénissimes, et beaucoup d'affaires doivent être réglées par notre sagesse. Vous savez que l'administration de presque toute la Gaule, troublée par la témérité des méchants, est exposée à de graves dangers;

aussi les lois divines et humaines sont-elles hardiment méprisées par ceux qui veulent le mal, tandis que celui qui, par droit de naissance, doit régner et commander, persécuté par ses sujets, récemment emprisonné sans pitié, est maintenant encore menacé de mort. La métropole de Reims, privée de pasteurs, souffre cruellement des attaques des brigands; le culte divin est avili, la discipline canonique est annulée. Pères, je crois que nous devons nous occuper avec énergie de ces maux; puisque nous voici réunis par la grâce du Saint-Esprit, nous devons nous efforcer de substituer l'ordre à cette anarchie, afin que le libre pouvoir de régner soit rendu au roi sérénissime et qu'à la métropole de Reims soit restitué l'honneur qui lui est dû....» Louis, se levant, demanda avec modestie à formuler debout ses plaintes; mais, sur les prières du synode, il se rassit et s'exprima en ces termes : « Combien j'ai à me plaindre des sentiments et des attaques d'Hugues, celui-là peut vous l'attester dont les intérêts ont amené votre réunion (l'archevêque de Reims, Artaud, persécuté par Hugues). Pour remonter au début de mes maux, le père de Hugues, avide d'enlever le royaume au mien, le priva cruellement de la royauté et le garda emprisonné jusqu'à la fin de sa vie [1], et cependant il lui devait le service de cour et d'ost. Quant à moi, qui n'étais encore qu'un enfant, je fus caché par mes fidèles dans une botte de foin et contraint de chercher un asile outre mer. Mon père mourut. J'étais en exil. Cependant Hugues, se rappelant le sort de son père, craignait

1. Parlant ici par la bouche de Louis, Richer équivoque sur les noms des divers Hugues et a l'air d'attribuer au père d'Hugues le Grand la trahison qui avait été commise par Héribert de Vermandois.

de prendre la royauté. Donc, jaloux de moi, il fit nommer roi Raoul. Dieu, ordonnant les destins de Raoul comme toutes choses, mit, quand il le voulut, un terme à son règne. La royauté était de nouveau vacante : cédant aux conseils des gens de bien, Hugues me rappela de l'étranger, et, avec l'assentiment de tous, il m'éleva à la royauté; mais il ne me laissa rien que Laon. Comme je cherchais à reprendre ce qui de droit paraissait me revenir, il en fut irrité. Devenu mon ennemi secret, il corrompait à prix d'argent mes amis, si j'en avais quelques-uns; il excitait la haine de mes ennemis; enfin, poussé par l'envie, il s'entendit avec les pirates afin qu'ils s'emparassent de moi par ruse; il pensait que, si ce projet réussissait, le pouvoir royal pourrait lui revenir. Ses intrigues ne furent point sans effet : je fus pris et jeté en prison. Il feignit de vouloir me délivrer et demanda mes fils comme otages; ceux qui m'étaient liés par la foi refusèrent de les livrer tous; un seul fut donné. Les pirates me rendirent à Hugues, et, me croyant libre, je voulais aller là où bon me semblait. Il en advint tout autrement; pendant un an, il me garda captif dans les fers. Mes parents et mes amis s'indignèrent, il craignit d'être attaqué et me promit la liberté en retour de la cession de Laon. C'était la seule ville où je pusse m'enfermer, la seule où je trouvasse un asile avec ma femme et mes enfants. Que faire? A cette place je préférais la vie, et, la livrant, je devins libre : et maintenant, privé de tous mes biens, voici que j'implore l'appui de tous. Si le duc ose me contredire, je le provoque au combat singulier. »

(Après les discours de l'archevêque Robert, du légat pontifical Marin et du roi Otto, le synode envoya à Hugues la lettre suivante).

« Le saint synode réuni à Ingelheim, sous les seigneurs et rois orthodoxes Louis et Otto, au duc Hugues. La bouche de tous proclame de quels maux et de quelle persécution tu as tourmenté la vénérable métropole de Reims, avec quelle cruauté tu t'es déchaîné contre le roi ton seigneur. Les lois divines et humaines attestent assez combien une pareille conduite est criminelle et pernicieuse; aussi, ayant compassion de toi, nous t'avertissons de mettre un terme à tes méfaits, nous t'exhortons à retourner humblement auprès de ton seigneur; si tu méprises ce conseil, avant la fin du synode nous te frapperons d'anathème, jusqu'à ce que tu donnes satisfaction ou que tu ailles à Rome t'expliquer auprès du pape, qui deux fois déjà t'a averti par lettres et détourné de ces forfaits. Suivant son exemple, une troisième fois nous t'appelons à te corriger. »

§ 11. — HUGUES NE S'ÉTANT POINT SOUMIS, LA GUERRE CONTINUE ET LOUIS REPREND LAON, GRACE A UN STRATAGÈME DE RAOUL, PÈRE DE L'HISTORIEN RICHER (949).

(Richer, l. II, ch. 87 et suiv.)

Louis tient conseil avec mon père Raoul, qui était un de ses guerriers, homme de bon conseil, éloquent et audacieux. Aussi le roi avait-il l'habitude de demander son avis. Devant Louis et un petit nombre de fidèles mon père fait connaître son plan. Il épiera l'occasion de quelque coup de main, il verra si la situation de la place s'y prête ou si les habitants mettent quelque négligence à la garder. Puis il se chargera de tout mener à bien.

Donc, tandis que le roi séjourne à Reims, Raoul

envoie quelques-uns de ses hommes en reconnaissance. Il apprend que les valets de la garnison de Laon, au nombre de cinquante ou soixante, sortent chaque jour, vont aux fourrages et rentrent en ville la tête couverte, à cause de l'ardeur du soleil. Mon père voit là un moyen de tromper les habitants de Laon. Il va trouver le roi et lui expose ce qu'il compte faire : « Ce serait une grave entreprise, ô roi, que de tenter de prendre Laon en ne recourant qu'aux armes et à la force. Mais, puisque l'intérêt nous engage à employer la ruse, il me semble qu'il faut poster quelques détachements dans les sinuosités de la montagne et attendre le moment où les valets conduisent les chevaux au pâturage et à l'abreuvoir. Nos éclaireurs nous signaleront leur sortie et leur nombre. Alors nous choisirons un nombre égal de nos jeunes soldats, habillés et coiffés de même, montés sur des chevaux chargés de fourrage ; ils se présenteront aux portes et, grâce à la hauteur des bottes de fourrage, pourront facilement tromper les gardes et pénétrer dans la ville. Pour qu'on ne juge point mon plan impossible, je m'offre à être leur chef. Nous réussirons, avec l'aide de Dieu. Si les habitants s'aperçoivent bientôt de notre ruse et attaquent notre petite troupe, nous serons résolus ou à nous maintenir seulement en possession de la porte jusqu'à ce que le son des trompettes ait attiré à notre secours les troupes postées aux environs, ou à mourir courageusement, chacun à la place que nous aurons occupée. »

Tous ceux qui étaient présents approuvèrent ce plan. Les éclaireurs envoyés en reconnaissance rapportèrent promptement quels étaient le costume, le nombre, les habitudes, l'heure de sortie des valets. Toutes les autres dispositions furent prises telles que les avait indi-

quées mon père. Au jour choisi, les valets s'attardèrent à cueillir des laiches; mon père et ceux qui s'étaient engagés à le suivre s'avancent rapidement, le visage caché par les bottes d'herbes. La porte s'ouvre à leur approche, et ils pénètrent dans la ville en rangs serrés. Alors ils jettent le fourrage et tirent l'épée; ils sonnent du cor et troublent la ville par de grandes clameurs. Les citoyens qui découvrent la ruse accourent en armes et pressent vivement nos guerriers peu nombreux. Mais eux, couverts à droite par une tour, à gauche par les maisons, derrière par le rempart, n'ont à lutter que de front et combattent plus sûrement. Cependant ils n'osaient trop s'avancer, de peur que les adversaires, en les tournant, ne pussent reprendre la porte et qu'eux ne périssent ainsi, enveloppés de toutes parts. Chacun cherche donc à se maintenir ferme à l'endroit qu'il occupe. Déjà ils faiblissaient, blessés presque tous, lorsque les troupes royales, averties par le son du cor, s'élancent hors des retraites où elles étaient cachées, volent au secours des guerriers près d'être vaincus, franchissent la porte. Vigoureusement attaqués, les citoyens sont battus et faits prisonniers, à l'exception d'un petit nombre, qui trouvent un refuge dans la tour.

Louis, maître de Laon, comme il ne pouvait s'emparer de la tour, l'isole de la ville par un mur. Le duc, informé de ce fait d'armes, approche rapidement avec une armée; mais il ne put rien entreprendre d'important et s'en retourna assez triste. On dit seulement qu'il parvint à faire entrer quelques renforts dans la tour.

§ 12. — APRÈS DE LONGUES HOSTILITÉS, HUGUES, EXCOMMUNIÉ PAR LE PAPE, EST FORCÉ DE SE RÉCONCILIER AVEC LE ROI (949-950).

(Richer, l. II, ch. 95 et suiv.)

En ce temps, sous la présidence du pape Agapet, un synode se tint à Rome dans la basilique de Saint-Pierre. Là, en présence des évêques d'Italie, le pape confirma et fit confirmer par eux le concile qui s'était tenu l'année précédente à Ingelheim. Hugues, duc des Gaules, qui avait été condamné dans ce concile, fut condamné aussi par le pape, jusqu'à ce qu'il eût donné satisfaction à son roi ou qu'il fût venu à Rome rendre raison de sa conduite. L'anathème rédigé et confirmé par le synode fut envoyé aux évêques des Gaules.

Les évêques des Gaules, mus par cet anathème, se réunissent auprès d'Hugues et lui font de vives remontrances ; ils lui prouvent par les décrets des Pères et les saints canons que personne ne doit s'obstiner à résister contre son seigneur ni comploter audacieusement contre lui..... Le duc, convaincu par leurs conseils, demande humblement à se réconcilier avec le roi et promet de lui donner satisfaction. Les médiateurs de cette paix furent le duc Conrad, Hugues surnommé le Noir, et les évêques Adalbero et Fulbert. Au jour fixé, le roi et le duc viennent au rendez-vous ; ils confèrent sur les bords de la Marne par l'intermédiaire des seigneurs qu'on vient de nommer, et enfin se réconcilient tout à fait. Désormais leur amitié fut d'autant plus grande que leurs luttes avaient été auparavant plus violentes. Le duc Hugues

devient l'homme du roi par les mains et le serment; il évacue et restitue la tour de Laon, et s'engage pour l'avenir à une entière fidélité.

§ 13. — LES DEUX ANCIENS ADVERSAIRES, LE ROI ET LE DUC HUGUES, MEURENT A DEUX ANS DE DISTANCE. AVÈNEMENT DE LOTHAIRE, FILS DE LOUIS (954-956).

(*Chron. de Saint-Denis,* t. III, p. 135.)

En cette année mourut le roi Louis (le 9 septembre 954); enterré fut en l'église Saint-Remi de Reims. Tout le cours de sa vie se démena en angoisses et en tribulation. Deux fils eut de la reine Gerberge, la sœur d'Otto, qui puis fut empereur, Lothaire et Charles. Ce Charles mena sa vie en privées besognes. Lothaire, l'aîné, couronnèrent les barons à Reims devant les ides de novembre [1].....

Bien sentit Hugues le Grand que sa fin approchait. Les princes de son duché manda et par leur conseil livra Hugues, l'aîné de ses fils, au duc Richard de Normandie. De ce siècle trépassa vieux et plein de jours és kalendes de juillet [2]. Enseveli fut en l'église Saint-Denis en France. Trois fils eut de sa femme la fille d'Otto, roi de Germanie : Hugues l'aîné, Otto et Henri; ce Hugues fut fait duc de France, Otto duc de Bourgogne et Henri son frère refut duc après sa mort.

1. Le 10 septembre 954. D'après Richer, comme il poursuivait un loup dans la campagne, il tomba de cheval et mourut des suites de cette chute.
2. Le 16 juin 956.

V

LES LUTTES AVEC LA GERMANIE.
FIN DE LA ROYAUTÉ CAROLINGIENNE.

§ 1. — GUERRE ENTRE LOTHAIRE DE FRANCE ET OTTO II DE GERMANIE (978).

(Richer, l. III, ch. 67 et suiv.)

Après la mort d'Otto Ier, roi des Germains, son fils Otto II administra les affaires publiques avec énergie et habileté. Il avait beaucoup de talent et de courage, et il était illustre par la connaissance des lettres, si bien que, dans les controverses, il savait proposer les questions et conclure selon les règles de l'art. Il garda jusqu'à sa mort le royaume de Germanie, avec quelque partie de la Gaule; mais parfois son succès parut douteux. Car entre lui et Lothaire, roi des Gaulois, les haines étaient souvent vives et la victoire indécise. Otto était maître de la Belgique, Lothaire voulait la lui enlever, ils luttaient de ruse ou de force, chacun prétendant que son père avait possédé ce pays et pensant pouvoir le défendre par le nombre de ses guerriers. En effet, la Belgique avait appartenu à Louis, père de Lothaire, et

ensuite Otto I l'avait eue en don de Louis. La Belgique fut donc la cause première des discordes entre les deux rois [1].

Otto habitait le palais d'Aix-la-Chapelle avec sa femme Théophano, alors enceinte. Lothaire s'indigne de le savoir si près. Il convoque à Laon le duc des Francs, Hugues, et les autres grands du royaume; il leur demande conseil.... Tous, sans délibérer, approuvent le roi; volontairement ils promettent de l'accompagner; ils prendront Otto, ou ils le tueront, ou ils le forceront à fuir. Ce projet, bien caché, ne fut connu que de peu de personnes, à ce point que les guerriers ne savaient où ils allaient. L'armée réunie était si nombreuse que les piques dressées en l'air offraient l'aspect d'une forêt. On marchait par bataillons, que distinguaient des enseignes. Quand on eut franchi les gués de la Meuse, les éclaireurs reconnurent avec soin qu'Otto n'avait point une armée suffisante. Ils s'approchaient donc de la ville et annonçaient que l'ennemi était dénué de forces militaires.

Quand on rapporta ces nouvelles à Otto, comme il avait l'âme orgueilleuse, il déclara que Lothaire n'avait jamais pu entreprendre pareille expédition ni s'aventurer sur ses possessions, parce qu'il n'avait point de guerriers assez nombreux ni d'une fidélité

1. Il s'agissait de la Lorraine, dont l'histoire est à cette époque fort obscure. Sans entrer dans des discussions qui ne seraient pas ici à leur place, il est certain que la Lorraine était passée des rois de France aux rois de Germanie, mais que les premiers n'avaient point renoncé à la reprendre. En 977, Otto II en conféra une partie à Charles, qui était frère du roi Lothaire, à la condition qu'il s'opposerait aux efforts de ce dernier.

assez sûre. Cependant, comme on lui répétait sans cesse et avec insistance que Lothaire arrivait, Otto répondit qu'il n'en croirait jamais rien, tant qu'il ne s'en serait pas assuré de ses yeux. Il monte à cheval, va reconnaître ce qui en est, et voit Lothaire qui s'approche avec vingt mille guerriers. Il songe tantôt à résister, tantôt à se retirer pour le moment et à revenir ensuite avec une forte armée. Enfin, pressé par Lothaire, il ne put se maintenir à Aix-la-Chapelle. Il part donc, non sans larmes, avec Théophano et les grands du royaume ; il abandonne le palais et les ornements royaux. Lothaire entre dans la ville avec son armée, croyant qu'il va s'emparer d'Otto, et il y serait parvenu, si en route l'armée n'avait été retardée par ses bagages. En effet, s'il était arrivé la veille, avant le départ d'Otto, il aurait pu le faire prisonnier ou l'égorger. Les Francs occupent le palais, les tables sont renversées; les valets de l'armée pillent les vivres préparés. Les insignes royaux sont tirés de l'endroit où on les garde et emportés. On tourna du côté du sud-est l'aigle de bronze aux ailes éployées que Charlemagne avait fait placer au sommet du palais. Les Germains l'avaient tournée du côté de l'ouest, indiquant subtilement par là que les Gaulois pourraient fuir un jour devant leur cavalerie. Lothaire, ayant manqué le but de son expédition, ramena son armée en Gaule sans otages et sans paix. Il comptait revenir.

Otto, qui avait éprouvé tout le poids de la calamité, s'attacha les siens en leur prodiguant les dons et les faveurs. Comme il désirait la victoire, il ramenait à lui ceux qu'il avait blessés, soit en leur rendant ce qu'il leur avait enlevé, soit en leur donnant ce qu'il leur avait promis. Puis il se prépara à

7

envahir la Gaule avec trente mille cavaliers. Sans tarder il envoie en avant des troupes, et son armée remplit la Gaule celtique. Il la brûle en partie, en partie la ravage. Les rôles sont changés : c'est lui qui poursuit Lothaire, auquel manquent les troupes; il le force à passer la Seine et à aller gémissant demander secours au duc Hugues. Le roi et le duc sont troublés par l'arrivée subite de l'ennemi. Lothaire se rend à Etampes. Hugues s'établit à Paris pour y réunir l'armée. Cependant Otto se hâte avec ses guerriers, il pille et brûle le domaine royal d'Attigny... Enfin il arriva à la Seine, il y campa en vue de Paris et pendant trois jours dévasta presque tout le pays. Partout, sur une étendue de cent soixante stades alentour, les cavaliers se répandaient avec leurs valets pour réunir des vivres, et, comme la Seine les séparait, les deux armées n'engageaient point de combat. En effet, sur l'autre rive du fleuve, le duc rassemblait des soldats; mais trois jours ne lui suffisaient point pour réunir des troupes assez fortes, et il n'était point en état de lutter contre l'ennemi... Otto cependant, sachant que l'armée des Gaulois se rassemblait peu à peu et que la sienne pouvait diminuer soit par les fatigues d'une si longue expédition, soit par les attaques de ses adversaires, résolut de s'en retourner et abandonna son campement. Les Germains s'efforcèrent d'accélérer leurs transports, et, mettant tout en mouvement, ils marchaient en grande hâte et non sans crainte. Ils étaient arrivés à l'Aisne, les uns avaient franchi les gués, d'autres y entraient, quand l'armée envoyée par Lothaire tomba sur le dos de l'ennemi, qui pressait sa retraite. Tous ceux qu'on put trouver furent égorgés; les victimes furent nombreuses, mais nulle

de nom illustre. Otto cependant, s'éloignant avec son armée, gagna la Belgique et là licencia ses troupes.

§ 2. — RIVALITÉ DU ROI LOTHAIRE ET DU DUC HUGUES.

(Richer, l. III, ch. 88 et suiv.)

[Lothaire et Otto se réconcilièrent : Lothaire renonça à la Lorraine. Il voulait combattre la puissance croissante du duc Hugues. Celui-ci, de son côté, désirait gagner l'alliance de l'empereur. Il alla le trouver à Rome. Lothaire chercha à s'emparer de lui à son retour.]

Le duc, n'ignorant pas ces intrigues, presse son retour. Craignant quelque ruse, il change de vêtements et prend ceux d'un de ses compagnons. C'est lui-même qui dirige et excite les chevaux, il les charge et les décharge et joue le rôle d'un valet. Il sut si bien cacher sa dignité ducale sous cet humble costume et cette tenue inculte, qu'il traversa les endroits où on lui avait tendu des embûches sans qu'il pût éviter d'y passer, et qu'il trompa ceux qui le guettaient. Une seule fois il faillit être découvert dans une hôtellerie. Comme on était allé se coucher, on lui avait préparé un lit avec grand soin, et tous ses compagnons s'empressaient autour de lui pour le servir. Les uns, agenouillés, lui enlevaient ses chaussures que d'autres recevaient; d'autres, encore accroupis, frictionnaient ses pieds nus et les essuyaient avec leurs vêtements. L'hôte aperçut ce spectacle par les fentes de la porte. On découvrit qu'il espionnait et, de crainte qu'il ne racontât ce qu'il avait vu,

on l'appela et on le fit entrer. Là, les épées nues, les compagnons d'Hugues le menacent de mort s'il pousse un cri. On lui lie les pieds et les mains et on l'emprisonne. Il resta là jusqu'au matin, bâillonné et garrotté. De bonne heure on se lève, on le prend, on le met sur un cheval et on l'emmène, jusqu'à ce qu'on ait passé les lieux où l'on craignait quelque attaque... Enfin, sain et sauf, le duc revient en France. Lui et Lothaire, connaissant mutuellement leurs intrigues, luttèrent l'un contre l'autre, non par les armes, mais par des ruses secrètes, avec tant d'acharnement que, pendant quelques années, le royaume souffrit fort de ces dissensions. Alors beaucoup de biens furent usurpés, les malheureux furent opprimés, les faibles eurent à souffrir de dures calamités de la part de méchantes gens.

§ 3. — MARIAGE DE LOUIS, FILS DU ROI LOTHAIRE. UN ESSAI DE RÉUNION DU MIDI DE LA FRANCE AU NORD.

(Richer, l. III, ch. 92 et suiv.)

Quelques personnes habiles, désirant se faire des titres à la faveur royale, vont trouver la reine Emma, femme de Lothaire, et demandent à l'entretenir d'une affaire très importante. Reçus par elle, ils lui exposent tous les avantages qu'ils trouvent à un mariage entre Louis et Adélaïde, veuve depuis peu de Raimond, duc des Goths. Cette alliance fortifiera le pouvoir royal et sera favorable à ses intérêts. En effet, il peut se faire que toute l'Aquitaine et la Gothie soient soumises au gouvernement de Louis, lorsque, en vertu de son mariage, il aura occupé les places les plus fortes. Quelle victoire, si, Lothaire

régnant au nord et son fils au sud, le duc et les autres seigneurs ennemis se trouvent ainsi resserrés dans un cercle et sans cesse menacés !

Ce projet fut communiqué au roi, qui en arrête l'exécution avec le comte Geoffroy, présent à l'entretien. Tous ces préparatifs se faisaient sans que le duc en fût averti. Il découvrit cependant ce qui se tramait; mais, ne voulant point faire injure aux rois [1], il dissimula l'outrage et n'entrava rien. Cependant on assemble les grands, on prépare la cavalerie royale, on emporte les insignes de la royauté, on remplit des chariots de vivres. Puis les deux rois partent pour l'Aquitaine, escortés de nombreux cavaliers, et arrivent au château appelé le Vieux-Brioude.

Adélaïde les y reçoit avec grands honneurs; et, au jour fixé, après que toutes les conditions eurent été réglées et que les cadeaux de dot eurent été faits selon le droit, Louis épousa Adélaïde; il la fit couronner avec lui par les évêques et l'éleva à la royauté. Mais le titre royal n'eut point pour effet de leur conférer la force de régner sur les grands. Quant à l'amour conjugal, il n'exista guère entre eux : Louis n'était encore qu'un adolescent; Adélaïde était une vieille femme. Aussi ne pouvaient-ils s'entendre : ils ne souffraient point d'habiter ensemble, et, s'ils avaient à se parler, ils choisissaient un lieu en plein air, se contentant d'ailleurs d'échanger le moins de mots possible. Ils vécurent ainsi pendant deux ans; mais leur mésintelligence devint telle, que le divorce s'ensuivit.

1. Louis venait d'être associé à la royauté et sacré le 8 juin 981 à Compiègne.

Louis, qui n'avait personne pour guider sa conduite, se livrait en jeune homme aux vaines futilités. Il avait abandonné le costume de sa patrie pour le costume étranger. Aussi tomba-t-il dans la situation la plus misérable, dégénéré de mœurs et déshonoré par son impuissance à régner. Lui qui, peu de temps auparavant, était un roi puissant par sa naissance, sa renommée et ses troupes, maintenant sans argent, sans soldats, languissait dans la pauvreté et la honte. Lothaire, averti par de nombreux renseignements, songeait à rappeler son fils; il voyait qu'il ne pourrait que tomber de mal en pis, puisqu'il n'avait plus là-bas aucun des honneurs de la dignité royale. Il prépare sa cavalerie, voulant aller rechercher son fils; il entre en Aquitaine, gagne Brioude et ramène Louis. La reine se plaint de rester veuve, et, comme elle craint quelque danger sérieux, elle va trouver Guillaume d'Arles et l'épouse. Ainsi un divorce fut la cause d'un adultère public.

§ 4. — LOTHAIRE PROFITE DE LA MORT D'OTTO II POUR RECONQUÉRIR LA LORRAINE (984).

(Richer, l. III, ch. 97 et suiv.)

Otto II laissait un fils âgé de cinq ans [1]. Parmi les grands, un certain nombre voulaient qu'il succédât à son père; d'autres s'y opposèrent. Pourtant ceux qui étaient ses partisans, à force d'activité et après diverses vicissitudes, lui assurèrent dans la suite le pouvoir. Hézilo [2], cousin germain d'Otto II, avait été

1. Otto était mort en 983, âgé seulement de 28 ans.
2. Henri le Querelleur, duc de Bavière.

retenu en prison par ce dernier, à qui il avait disputé le trône. Grâce à la complicité de quelques méchants, il s'échappa, pour le malheur public, et quelques places fortes s'ouvrirent à lui. Egal en noblesse à Otto, élégant et vigoureux de corps, avide d'honneurs et factieux, il avait l'esprit vaste, mais fourbe. Ambitionnant la royauté, il s'entoura, comme familiers, de tous les sacrilèges, de tous ceux qui avaient été condamnés ou qui craignaient de l'être, enfin de tous les méchants que tourmentait la conscience de leur conduite. Aidé par les perfidies de tels partisans, il s'empare du jeune Otto, pensant qu'il régnera à sa place. Comme il compte que le pouvoir royal va lui revenir, il prend le sceptre et la couronne. Cependant il redoute en Lothaire un compétiteur, et il veut s'en faire un allié et un ami par la cession de la Lorraine. Il lui adresse donc des envoyés chargés de conclure cette affaire sous la foi du serment, et de convenir d'une entrevue entre les deux rois sur les bords du Rhin.

Toutes ces conditions ayant été jurées par les envoyés, Lothaire, au temps fixé, traverse la Lorraine avec son armée et gagne le lieu du rendez-vous, ne voulant point manquer à son serment. Mais Hézilo fut parjure et n'y vint point : il craignait d'exciter les soupçons des grands, s'il allait au-devant de Lothaire comme pour l'introduire dans le royaume. Celui-ci vit qu'il avait été trompé et s'en retourna, mais non sans peine. Les habitants, indignés qu'il eût traversé leur pays avec sa cavalerie, encombrèrent les chemins de troncs d'arbres ou y percèrent des fossés pleins d'eau : ils voulaient ainsi entraver la retraite du roi, non pas en combattant de près en pleine campagne, mais en poursuivant par derrière

les guerriers retardés par ces obstacles... Cependant, après bien des efforts, Lothaire sortit du milieu de ses ennemis.

A cette époque, la Germanie était sans roi; Otto, encore enfant, était, par la faiblesse de son âge, incapable de gouverner; Hézilo, avide de régner, en était empêché par les grands. Aussi Lothaire, qui trouvait l'occasion favorable, songeait de nouveau à envahir la Lorraine. Il fait venir Eudes et Herbert [1], hommes illustres et célèbres par leur puissance, et il leur fait part de ses projets secrets. Comme il leur avait donné généreusement, peu de temps auparavant, la terre riche et les villes fortifiées de leur oncle paternel, mort sans enfants, ceux-ci répondirent qu'ils étaient tout prêts à le servir soit au palais, soit à la guerre. Fort de leur assentiment, le roi leur expose qu'il veut, avec une armée, reprendre la Lorraine. Ils l'engagent à commencer par Verdun, qui est la ville la plus proche, ils promettent de l'assiéger avec des troupes nombreuses et de ne jamais se retirer avant de s'en être emparés; quand elle sera prise et que des serments et des otages l'auront attachée au roi, ils pousseront plus loin et resteront en Lorraine jusqu'à ce que le pays soit conquis ou que les habitants vaincus se soient soumis au roi. Le roi reçoit leurs promesses, et bientôt, accompagné par eux, il marche sur Verdun.

[Après avoir raconté longuement le siège, Richer ajoute :]

Le roi, victorieux, confia aux siens les seigneurs lorrains, les chargeant de les garder, mais de les lui

1. Petits-fils d'Héribert de Vermandois, l'adversaire de Charles le Simple.



Roi du xᵉ siècle.

représenter en temps opportun. Il permit aux autres de s'en retourner. Lui-même revint à Laon et là licencia les troupes. Jusqu'à la fin de sa vie, il conserva Verdun sans éprouver aucune résistance.

§ 5. — CE QUE GERBERT PENSAIT DU ROI LOTHAIRE ET DU DUC HUGUES.

(*Lettre à un inconnu :* Gerbert, édit. Olleris, n° 51.)

Nous vous écrivons brièvement une lettre obscure et sans adresse. Lothaire n'est roi des Francs que de nom; Hugues n'en a point le titre, mais il en a le pouvoir et la conduite. Si vous aviez recherché son amitié, si vous aviez lié son fils au fils de César (Otto II), depuis longtemps vous n'auriez point les rois des Francs pour ennemis.

§ 6. — MORT ET FUNÉRAILLES DU ROI LOTHAIRE (986).

(Richer, l. III, ch. 109 et 110.)

Quand le printemps succéda à l'hiver et que la température changea, Lothaire tomba malade à Laon... Il mourut après avoir survécu dix ans à Otto. Trente-sept ans s'étaient écoulés depuis qu'il avait reçu le pouvoir à la mort de son père, quarante-huit depuis que son père vivant l'avait associé à la royauté, et il était âgé de soixante-huit ans [1]. On lui fit de magnifiques funérailles, où l'on

1. Ces chiffres sont inexacts. Lothaire avait survécu 13 ans à Otto; il avait régné 32 ans et mourait à l'âge de 45 ans.

prodigua toutes les richesses royales. On lui éleva un lit orné des insignes de la royauté, on y plaça son corps enveloppé dans un tissu de soie et recouvert d'un manteau de pourpre brodé de pierreries et d'or. Ce lit était porté par les grands du royaume. En avant marchaient les évêques et les clercs, avec des évangiles et des croix; parmi eux se trouvait celui qui portait en gémissant la couronne de Lothaire, brillante d'or et de pierres précieuses, avec nombre d'autres insignes. C'était à peine si les larmes permettaient de faire entendre les chants funèbres. Les guerriers suivaient, rangés en ordre, le visage triste; enfin venait la foule, qui se lamentait. On l'ensevelit à Reims, dans le monastère de Saint-Remy, avec son père et sa mère, ainsi qu'il l'avait ordonné. Deux cent quarante stades séparent Reims du lieu où il était mort, et pendant tout ce voyage il fut accompagné des témoignages du respect et de l'affection de tous.

§ 7. — LA REINE EMMA.

[La reine Emma, femme de Lothaire, était accusée d'entretenir de coupables relations avec Adalbero-Ascelin, évêque de Laon. Quelques chroniqueurs ont même raconté qu'ils avaient empoisonné Lothaire, mais Richer n'en dit rien; en tout cas, Louis, devenu roi, semble avoir eu peu de confiance en sa mère, ainsi que le montre une lettre, conservée dans la correspondance de Gerbert et adressée par Emma à sa mère Adélaïde, veuve d'Otto Ier :]

« Mes douleurs se sont encore augmentées depuis que j'ai perdu mon mari. Mon espoir était dans mon

fils, et ce fils est devenu mon ennemi. Mes amis les plus chers se sont éloignés de moi; on a inventé d'infâmes calomnies contre l'évêque de Laon; on le persécute, on veut le priver de sa dignité pour me couvrir d'une honte éternelle. O ma mère, venez à mon secours. »

§ 8. — FAIBLESSE DU ROI LOUIS ET PUISSANCE DU DUC HUGUES.

(Richer, l. IV, ch. 1.)

Lothaire enseveli, son fils Louis fut élevé à la royauté par le duc Hugues et les autres chefs. Tous s'empressent autour de lui, l'assurent de leur bon vouloir, lui promettent fidélité; ses partisans lui donnent des conseils divers. Les uns l'engagent à résider dans ses palais: les chefs viendront en foule l'y trouver, se soumettre à son pouvoir, tandis que la dignité royale serait avilie si, comme un homme sans ressources, il allait demander l'appui d'autrui. D'autres affirment au contraire qu'il doit habiter avec le duc, parce que, étant jeune encore, il a besoin d'être formé par la sagesse et le courage d'un si grand chef. D'ailleurs il lui sera très avantageux de céder pour un temps à la direction du puissant duc. Sans lui, il ne peut réellement régner; avec son aide, toutes choses seront activement et bien administrées. Le roi, après avoir écouté ces avis, différa sa décision. Puis, après avoir parlé avec le duc, il s'attacha entièrement à lui.

§ 9. — LA ROYAUTÉ CAPÉTIENNE TOURNE CONTRE ELLE L'ARCHEVÊQUE DE REIMS (986).

(Richer, l. IV, ch. 2 et suiv.)

Le roi, s'adressant au duc Hugues et à un petit nombre de fidèles, se plaignit en ces termes : « Mon père, quand il fut atteint de la maladie à laquelle il a succombé, me recommanda de gouverner d'après vos conseils et vos vues, de vous considérer comme mes amis et mes parents, et de ne rien entreprendre d'important à votre insu. Il affirmait que, si je m'assurais votre fidélité, j'aurais sans aucun doute les richesses et les armées nécessaires au maintien de mon pouvoir. Je suis résolu à suivre les instructions de mon père. Donnez-moi donc un conseil qui sera utile, puisque j'ai l'intention de le suivre... Adalbero, métropolitain de Reims [1], le plus scélérat de tous les hommes que porte la terre, a méprisé le pouvoir de mon père et, en toute circonstance, a favorisé Otto, l'ennemi des Francs. C'est grâce à lui qu'Otto a pu envahir et dévaster notre royaume, grâce aux guides qu'il a fournis que l'armée germanique a pu s'en retourner saine et sauve [2]. Il me paraît donc juste et

1. Il était devenu archevêque en 969 et s'était occupé avec beaucoup de zèle de réformer le clergé de son diocèse. Il favorisait aussi les lettres et les arts. C'était un homme intelligent, fort renommé pour ses vertus ecclésiastiques et dont il était dangereux de se faire un ennemi.

2. Otto II, lors de son invasion en France, avait en effet ménagé Reims. On ne sait si les accusations de Louis étaient fondées; cependant l'attitude de l'archevêque pouvait être suspecte.

utile qu'il porte la peine d'un tel forfait et que cet exemple terrifie les méchants et les détourne de telles entreprises. »

Ce discours ne convainquit guère ceux qui l'entendirent; il sembla que, excité contre l'archevêque par les suggestions des méchants, Louis avait dépassé la mesure et porté contre lui quelques accusations imméritées. On l'approuva en partie, on douta de quelques-uns de ses griefs, mais cependant on ne voulut point lui faire outrage, et le duc prit part malgré lui à cette entreprise injuste. Le roi, dans sa colère, marche contre l'archevêque, en se faisant accompagner par le duc; il veut envahir Reims. Cependant, se rendant aux conseils des seigneurs, il dépêche en avant des envoyés chargés de reconnaître si l'évêque résisterait au roi ou s'il était prêt à se disculper, au jour fixé, des accusations portées contre lui... Le métropolitain répondit : « C'est chose connue que les bons sont sans cesse déchirés par les calomnies des méchants; je ne suis donc point étonné de l'outrage qui m'est fait. Ce qui m'étonne, c'est que des princes illustres puissent croire si facilement ce qui n'a été discuté devant aucun juge et ne pourrait, en pareil cas, être soutenu d'aucune bonne raison. Si l'on voulait une enquête, pourquoi l'exiger avec une armée? N'est-ce point nous donner lieu de croire qu'on songe à toute autre chose? S'agit-il du passé? Jusqu'à ce jour j'ai désiré le salut des rois, j'ai été fidèle à leur famille, j'ai souhaité dans une juste mesure la prospérité des princes. S'agit-il du présent? Je ne fais aucune difficulté d'exécuter les ordres du roi; je suis prêt à livrer les otages qu'ils demandent et à réfuter les accusations dirigées contre moi. »

[A ce propos, Gerbert écrivait :] « Quant à Louis,

qui s'agite tant contre ses amis et ne s'inquiète guère de ses plus dangereux ennemis, on connaîtra bientôt ce qu'il vaut et quel sort l'attend. »

§ 10. — MORT DE LOUIS (987).
(Richer, l. IV, ch. 5.)

Le roi était venu s'établir à Senlis. Il y passait l'été à la chasse, quand un jour il fit une chute qui lui donna une vive douleur au foie... Le sang coulait en abondance par le nez et par la bouche; il éprouvait constamment aux seins des pulsations douloureuses, et tout son corps brûlait d'une fièvre intolérable. Il ne survécut qu'un an à son père et mourut le 22 mai 987.

[La même année, grâce à l'archevêque de Reims, Adalbéron, Hugues Capet était élu roi.]

§ 11. — COMMENT, D'APRÈS LES CHRONIQUEURS, LA ROYAUTÉ REVINT PLUS TARD AUX DESCENDANTS DE CHARLEMAGNE.
(*Chron. de Saint-Denis,* t. III, p. 149.)

Cy faut la lignée du grand roi Charlemaines et descent à la lignée et aux hoirs de Hugues le Grand que l'on nomme Capet, qui était duc de France au temps de lors. Mais puis fut-elle recouvrée au temps du bon roi Philippe Dieudonné [1], car il épousa, tout appansément pour la lignée de Charles le Grand recouvrer, la reine Isabelle qui fut fille du comte Baudouin de Hainaut [2]. Et ce Baudouin descendait

1. Philippe-Auguste.
2. En 1179.

de madame Hermengarde, qui fut fille de Charles, le comte que le roi Hugues Capet fit tenir en prison à Orléans [1], dont l'on peut dire certainement que le vaillant roi Louis (Louis VIII), fils du bon roi Philippe, qui mort fut à Montpensier au retour d'Avignon, fut du lignage du grand roi Charlemagne, et fut en lui recouvrée la lignée de Charlemagne.

1. Charles de Lorraine, frère de Lothaire, qui essaya de lutter contre Hugues Capet, après que celui-ci eut été élu roi.

VI

MŒURS ET INSTITUTIONS : LES SEIGNEURS FÉODAUX; LA CONDITION DES PERSONNES; L'ÉGLISE ET LES MONASTÈRES.

§ 1. — VAINS EFFORTS DE LA ROYAUTÉ POUR RÉTABLIR L'ORDRE ET ASSURER LA SÉCURITÉ.

(*Capitulaire de Carloman.*) [884]

1. Selon la coutume de nos prédécesseurs, nous voulons que dans notre palais règne le culte de Dieu, l'honneur du roi, la piété, l'unanimité de la concorde, l'ordre de la paix, et que cette paix, établie dans notre palais par les sanctions de nos prédécesseurs, s'étende et soit observée dans tout notre royaume.

2. Nous voulons que tous ceux qui demeurent à notre cour et que tous ceux qui y viennent vivent pacifiquement. Si quelqu'un, violant la paix, exerce des rapines, qu'il soit amené à l'audience de notre palais par l'autorité royale et l'ordre de notre *missus*; selon les capitulaires de nos prédécesseurs, qu'il soit puni par un jugement légal et paye une triple composition avec le ban royal.

3. Si le coupable est sans seigneur ou vit en

dehors de la cour, notre *missus* ira le trouver et lui ordonnera en notre nom de comparaître au palais. S'il est assez téméraire pour dédaigner de venir, qu'on nous l'amène de force. S'il méprise et nous et notre *missus*, et, se refusant à obéir, s'il est tué en résistant et qu'un de ses parents ou de ses amis veuille exercer contre nos fidèles qui l'ont tué le droit de vengeance, nous nous y opposerons et nous aiderons nos fidèles de notre autorité royale.

5. L'évêque dans le diocèse duquel des rapines ont été commises doit, par l'intermédiaire du prêtre de l'endroit, inviter jusqu'à trois fois le coupable à se repentir et à réparer sa faute, afin qu'il donne satisfaction à Dieu et à l'Eglise qu'il a lésée. S'il dédaigne et méprise cet avertissement et cette invitation, que l'évêque le frappe de la verge pastorale, c'est-à-dire de la sentence d'excommunication, et qu'il le sépare de la communion de la sainte Eglise et de tous les chrétiens jusqu'à ce qu'il ait donné la satisfaction qui convient. L'évêque devra faire part de cette sentence d'excommunication aux seigneurs du coupable et aux autres évêques, afin qu ils ne le reçoivent pas tant qu'il n'aura pas réparé sa faute..:

9. Pour faire cesser entièrement ces violences et rétablir l'ordre, il est nécessaire que l'autorité épiscopale soit aidée par les fonctionnaires publics. Donc, nous et nos fidèles, nous avons trouvé bon que les *missi dominici* agissent fidèlement en conséquence dans leur circonscription.

Le comte recommandera au vicomte, à ses vicaires et centeniers et à tous les fonctionnaires publics, ainsi qu'aux Francs versés dans la connaissance des lois humaines, que tous prêtent de leur mieux aide à l'Eglise, soit d'eux-mêmes, soit d'accord avec les

clercs, chaque fois qu'ils en seront requis par l'évêque, les officiers de l'évêque ou même par les pauvres. Ils le feront pour l'amour de Dieu, la paix de la sainte Eglise et la fidélité qu'ils nous doivent...

14. Nous voulons que les prêtres et les agents du comte défendent aux vilains de former ces associations qu'ils appellent ghildes contre ceux qui leur ont dérobé quelque chose, mais qu'ils défèrent leur cause au prêtre, qui est le délégué de l'évêque, et à ceux qui dans cet endroit sont les agents du comte pour les affaires de ce genre, afin que toutes choses soient corrigées avec prudence et raison.

§ 2. — UN ÉTABLISSEMENT FÉODAL : LE COMTÉ DE GUINES.

(*Chron. de Guines et d'Ardres,* par Lambert, curé d'Ardres, éd. Godefroy Menilglaise, ch. 7 et suiv.)

[Le comte de Guines Walbert et son frère Pharon étaient morts sans héritiers. Le comte de Flandre s'empara de leur domaine. Mais un chef normand, Sifrid, vint s'y établir. Le chroniqueur forge à ce Sifrid une généalogie de fantaisie pour démontrer qu'il appartenait à la famille du comte Walbert et avait droit à son héritage. Je laisse de côté ces détails.]

Environ l'an de l'incarnation Notre-Seigneur neuf cent et vingt-huit, que dominait en Flandre Arnoul le Grand, eut un homme noble et de vertu et de lignaige, nommé Siffroy... Or ledit Siffroy était surnommé de Dace pour ce qu'il avait longtemps servi le roi de Dace; et était fort estimé au fait de la guerre, et très famé et renommé par les Daciens comme s'il eût été fils, neveu, cousin germain ou

prochain parent du roi de Dace, et était le plus réputé après lui... Il abandonna le pays avec l'honneur et l'autorité qu'il avait à la cour du roi de Dace, et après avoir assemblé certain nombre de gens expérimentés à la guerre tant de son lignage que étrangers se transporta avec eux à diligence en la terre de Guisnes... nonobstant que ledit pays de Guisnes fut lors en ruine, sans labeur, et mal peuplé et habité.

Pour ce que Siffroy vit que, par la négligence de ses prédécesseurs, le pays de Guisnes était sans forteresse, et que de toutes parts il était au danger de ses ennemis, mêmement que la ville de Guisnes n'était close ni fermée de murailles ni de fossés, il fit élever une motte [1], qu'il clôt et environna d'un double fossé, sur laquelle il fit de nouveau construire un fort, au desçu toutefois d'Arnoul le Grand, comte de Flandre; il s'appliqua et appréhenda tout le pays et le mit du tout en son obéissance.

Quand Arnoul, comte de Flandre, dit le Grand, fut averti que Siffroy voulait dominer au pays de Guines, tout courroucé et rempli d'ire et indignation, se voulut venger de lui. Toutefois il envoya à diligence ses hérauts et ambassadeurs et le manda vers lui, et après que ledit Siffroy eut reçu en joie et magnificence lesdits ambassadeurs, leur eut presté l'oreille, et bien entendu la cause de leur venue, considérant qu'il était en l'indignation d'un tel prince, regarda qu'il était de faire, et comme bien avisé communiqua avec les sages anciens et gens d'autorité du pays.

1. On appelait ainsi un tertre élevé avec des terres rapportées, sur lequel se dressait la défense la plus importante des châteaux de cette époque; cette défense devint plus tard le donjon.

Par l'avis desquels se sentant coupable, ou par contrainte assembla ses plus prochains amis et parents, et se confiant toujours en Notre-Seigneur Dieu, en sa vertu et puissance, se transporta sans être étonné vers ledit seigneur comte de Flandre, lequel il trouva jouant et esbattant avec ses nobles du pays en la ville de Saint-Omer, lors appelée Sithiu, en laquelle il hantait et conversait souvent.

Et quand ledit Siffroy vit et connut le seigneur comte, réduisant à mémoire ce que l'on dit communément, que fortune favorise l'homme hardi, d'un courage audacieux et unanime devant lui se présenta, lui fit la révérence et en toute humilité le salua avec ceux qui l'assistaient et lors les chevaliers et gentilshommes de la cour de Flandre, lesquels ledit Siffroy comme prudent et sage avait secrètement appelés en son aide, et qui bénignement et en grand honneur l'avaient bienvegné, lui offrant tout honneur et service, s'efforcèrent de tout leur pouvoir de le mettre en la bonne grâce dudit comte de Flandre leur maître....... tellement qu'il apaisa son ire et fit bon accueil à Siffroy, en le prenant par la main, et lui rendit son salut et aux siens.

Et de ce jour en avant furent amis le comte de Flandre et Siffroy, auquel comte Siffroy en tout honneur et révérence fit le premier hommage pour raison de la comté de Guines ; et se mit tellement en la grâce dudit seigneur comte de Flandre que celui-ci lui fit honneur comme à son semblable en le faisant son familier et domestique, et pour ce que ledit Siffroy était homme discret, prudent et de bon conseil, libéral et fort orné de toutes vertus, il fut en la cour de Flandre tenu et réputé de nom et de fait le second après le plus grand.

§ 3. — UN BON SEIGNEUR : FOULQUE LE BON, COMTE D'ANJOU AU X[e] SIÈCLE.

(*Chron. des comtes d'Anjou*, p. 70 et suiv., dans la collection de la Société de l'histoire de France.)

A cette époque vivait en paix Foulque, ami de toute bonté. Il était charmé par la beauté de la religion et des choses de l'Eglise, et il cherchait par ses dons à en augmenter l'honneur, mais il avait surtout un amour et un respect particuliers pour l'église de Saint-Martin. Aussi, dans le monastère de Saint-Martin de Tours, s'était-il inscrit au nombre des frères; il se réjouissait d'y être chanoine et de s'en faire donner le titre... Il arriva que le roi de France vint à Tours, suivi d'une foule de nobles, et qu'il s'y trouva pour la vigile de la Saint-Martin d'été. Le comte Foulque y était parmi les autres comtes et grands personnages comme une étoile radieuse, beau de forme, haut de taille. Comme la célébration des vigiles commençait à l'église de Saint-Martin dès le coucher du soleil, il y vint des premiers, l'âme dévote, clerc de vêtements et d'attitude, ne se laissant dépasser par personne pour les leçons, les répons et la psalmodie. Les autres nobles, fidèles aux lois mondaines, formaient autour du roi un cercle de courtisans; mais Foulque, tout entier aux louanges divines, aux vigiles et au sacrifice de la messe, clerc parmi les clercs, plus pieux que les autres, s'occupait des choses de Dieu. Quelques nobles du palais, qui étaient auprès du roi, l'apprirent, et, stupéfaits de cette piété, ils s'en moquèrent et dirent que le comte d'Anjou avait été ordonné comme un prêtre et chantait comme un prêtre. Le roi, riant avec les autres,

plaisanta de cette belle conduite; Foulque le sut et il envoya au roi une lettre ainsi conçue : « Au roi des Francs le comte d'Anjou. Sachez, seigneur, qu'un



Costume du xe siècle.

roi illettré est un âne couronné. » Le roi, atteint par ce sage proverbe, dit en gémissant :

« Il est vrai que la sagesse et l'éloquence et les lettres conviennent surtout aux rois et aux comtes,

car plus on est élevé, plus on doit briller par les mœurs et les lettres. »

Et il arriva que tous ceux qui, hochant la tête, s'étaient moqués d'un comte digne aux yeux de Dieu et lettré en même temps que brave guerrier, désormais le respectèrent, car, s'il était fort érudit dans les lettres, les règles de la grammaire et les raisonnements d'Aristote et de Cicéron, il n'en avait pas moins le premier rang parmi les meilleurs et les plus vaillants guerriers...... De même que le pauvre orgueilleux, grâce à sa perversité, est odieux à tous, de même le riche qui est humble, grâce à l'éclat de sa vertu, est cher à tous les sages. Ainsi Foulque le Bon se faisait particulièrement aimer de Dieu et des hommes, car, bien qu'il eût pour lui la force, la richesse, la gloire, en un mot tous les biens en abondance, il ne méprisait point celui qui était faible, pauvre, dédaigné. Souvent, quand il rencontrait de ces malheureux, laissant de côté tout orgueil, il s'informait avec bienveillance de leur nom, de leur patrie, de leur situation, de leur misère. Et, secourant par de larges dépenses la pauvreté des indigents, il leur disait : « Allez à mon glorieux maître saint Martin et adressez-lui cette prière : Saint et glorieux Martin, votre serviteur Foulque le Bon nous envoie vers vous afin que, par le bienfait de votre pitié ordinaire, vous veniez à notre secours pour l'amour de Dieu et de lui. »

Un jour, pour maintenir la paix et la justice, il chevauchait dans ses domaines, entouré d'une troupe de nobles, et, passant par le Port de Piles, il arriva à Port-Cordon [1]. Il aperçut au loin l'église de

1. Villages de Touraine.

Saint-Martin, et, selon son habitude, il sauta à bas de cheval, s'agenouilla, et, le corps tout étendu sur le sol, il pria longtemps; ses compagnons, pleins de respect, s'arrêtèrent, attendant qu'il eût fini. Après de longues et dévotes oraisons, comme il se relevait, il vit à sa droite un homme à l'aspect horrible, tout dégoûtant de pus, dont les mains et les pieds étaient rongés de plaies, et dont tout le corps misérable était couvert de pustules d'éléphantiasis et de croûtes de lèpre. Il invoquait la miséricorde du comte; mais les nobles qui accompagnaient Foulque en avaient horreur, ils ne voulaient ni le laisser s'approcher ni le voir. Le comte, dont l'âme était meilleure, met la main à sa bourse, voulant faire l'aumône au lépreux. « Non, mon seigneur, lui dit celui-ci, ce n'est point d'un tel secours que j'ai besoin; mais, comme mes pieds sont rongés par la lèpre, je ne puis, à cause de cette atroce maladie, ni aller moi-même ni me faire porter à cheval à l'église de Saint-Martin : j'aurais donc grand besoin et grande envie que tu m'y portes toi-même. Peut-être trouverais-je là quelque homme de Dieu qui, pour la rédemption de ses péchés, me ferait nourrir dans un hospice de lépreux. » A ces paroles, le comte enveloppe pieusement et dévotement le lépreux dans son propre manteau. Parmi ceux qui l'entourent, les uns se moquent, les autres sont stupéfaits; mais lui, pendant près de deux lieues, jusqu'à l'église de Saint-Martin, porte sur ses épaules ce pieux fardeau. Là, la forme du lépreux disparut : le comte ne sentit plus son poids et ne le vit plus. Il comprit le mystère de l'Esprit-Saint, et, tandis qu'on le plaisantait, il se tait et cache ses pensées. Le jour s'achève, la moitié de la nuit se passe, et, selon son habitude, Foulque se rend à ma-

tines, vêtu comme un clerc. Assis près du doyen, dans le chœur de l'église de Saint-Martin, il s'endormit par la volonté divine. Alors lui apparut un homme à l'aspect imposant, vêtu de blanc, au visage resplendissant, aux yeux brillants comme des étoiles, aux traits angéliques. Il avait auprès de lui le lépreux, et, s'adressant au comte : « Je suis Martin ton seigneur. Ce lépreux, c'est le Christ, dont souvent tu as réchauffé pieusement les membres, mais qu'aujourd'hui tu as honoré en le portant lui-même sur tes épaules. Sache donc que, puisque ton humilité n'a point rougi du lépreux sur la terre, ainsi la bienveillante humilité du Christ ne rougira point de toi dans le ciel. » L'homme de Dieu ne s'enorgueillit pas de cette vision; mais, reconnaissant la bonté de Dieu dans son œuvre, il devint plus humble encore.

De son temps, dans le pays d'Anjou, par la grâce divine, régna la paix, et le comte, désirant réparer la ville, le territoire et les églises, donnait ses soins à l'agriculture et à l'élève des bestiaux. Grâce à son activité, et comme il excitait les autres par son exemple, il s'efforça de compenser par une abondante opulence des biens de la terre la misère des temps passés, dont de longues guerres avaient été la cause. Alors des pays voisins on vit venir de nombreux émigrants, qui s'établirent dans l'Anjou, attirés tant par la bonté du prince que par la fertilité du sol[1].

1. Il ne faut pas oublier, pour apprécier la valeur de ce morceau, que les rédacteurs de la Chronique sont des moines très favorables aux comtes d'Anjou et pour qui se mêlent la légende et la réalité. Toutefois il a paru intéressant de faire connaître quel était alors, aux yeux de l'Eglise et des populations, le modèle d'un bon seigneur.

§ 4. — UN MÉCHANT SEIGNEUR : REGNIER, COMTE DE BOULOGNE (IXe siècle).

(*Chron. de Guines et d'Ardres*, ch. 20 et suiv.)

Il y eut un comte de Boulogne appelé Regnier [1] qui outre les termes de raison était fier et cruel vers ceux de son pays, et de tout son pouvoir surmontait, déprimait et avait en dédain les nobles de sa terre; et au contraire, ce qui était honteux, en pervertissant l'ordre d'honneur et louange, avait en estime et révérence gens non nobles, lesquels il exaltait et élevait en grand honneur... Toutefois il était enclin à servir son roi et souverain seigneur, et était hors du pays avec ses supérieurs courtois et large; mais en son pays avec ses sujets et inférieurs il était tout sec et apâli du feu d'avarice. Il ravissait à un bout, il taillait à l'autre. Chacun était par lui pillé. Il accusait l'un calomnieusement et à tort; il envoyait l'autre en exil sans espoir de retour; il constituait l'un prisonnier et le faisait mettre en vile et laide prison, et faisait pendre l'autre aux fourches et au gibet, était entre gens d'armes cruel et plein d'amertume, contre ses concitoyens aigre et querelleur, avec ses familiers farouche et despotique, toujours épiant ses serviteurs s'ils l'avaient volé, et le craignaient ses officiers comme Satan tombé du ciel, et non sans cause; et pour lui

1. Le chroniqueur met cette histoire dans la bouche d'un vieillard qui la raconte à Eustache, comte de Guines, au XIe siècle. C'était donc là une tradition locale qui s'était transmise de génération en génération et qui, par sa durée même, attestait combien les souffrances des populations avaient été vives.

complaire étaient rigoureux au peuple, et désiraient plutôt accomplir ses commandements tyranniques que s'appliquer à faire raison et justice. Il faisait battre l'un à Boulogne, tourmenter l'autre au Descure, extraire un autre de l'église à Calais et le démembrer pièce à pièce. Il en fit tuer un à Marq par ses prochains parents, et ceux qui en murmuraient étaient mis à mort comme un pourceau qu'on mène à la boucherie. Ainsi était le comte Regnier tout converti en fureur et embrasé de ire; il haïssait fort ceux de Boulogne et les persécutait d'une haine perverse et inique. Il imposa à ceux de Calais un assez pesant fardeau, c'est à savoir perpétuel bannissement, ou composer avec lui de quelque grande et infinie somme de deniers pour avoir sa paix. Il tourmenta ceux de Marq, les chargea de colliers de fer et les emprisonna à Hardelo. Il gâta, détruisit et brûla les maisons et édifices de ceux de Guemps, fit aussi plusieurs ennuis et opprobres à ceux de Cayeu. Ceux d'Ordre sur tous les autres furent par lui infestés et travaillés en tout et partout, et comme si ce très inique seigneur, lequel toutefois était très vaillant aux armes, n'eût point possédé la terre par droit, mais provisoirement et comme un envahisseur, il faisait à tout le peuple à lui sujet tels et semblables maux et dommages insupportables, dont ceux des pays circonvoisins étaient fort tremblants.

Et, pour assouvir sa fureur et cruauté par un effort assez étrange et d'un courage enivré de colère, conspira la mort de Humfroy d'Ordre, et après avoir cherché ledit Humfroy, qui était le chef de la noblesse d'Ordre, et après avoir trouvé le moyen et pris lieu et temps pour ce faire, il le fit tuer et occire de mort inopinée et lui trancha la tête, et sitôt

que un fait si infâme fut divulgué et manifesté, la veuve du défunt, montrant en un corps de femme un courage viril, ôta à son mari déjà mort sa chemise tout ensanglantée et la garda quelque temps, durant lequel elle la montra souvent à ses enfants; mais ce n'était point sans grande amertume de soupirs pour les émouvoir à prendre vengeance de leur père, et à ce faire les anima et provoqua.

Et pour ce que une chose violente n'est jamais de longue demeure, advint un jour que ce comte Regnier, qui par punition de Dieu hâta la fin de ses jours, lui qui était enclin à la chasse et venerie, entrait un jour avec ses veneurs et chiens en la forêt de Boulogne, en un lieu prochain du village de Mecquinghen. La veuve de Humfroy, qui par hasard passait là, aperçut son ennemi, et eut envie et volonté de lui courir sus, et pour mettre son vouloir à exécution donna de l'éperon à son cheval, arriva à sa maison; elle y trouva ses enfants prêts à satisfaire à son désir, et avec ceux de Cayeu. D'un cri horrible et de plaintes arrosées de larmes elle émut à merveille tous ceux de sa famille, et sans tarder montra à ses enfants et familiers la chemise de son feu mari, en les avertissant comment et en quel lieu elle avait trouvé le comte Regnier chassant en petite compagnie; et de tout son pouvoir les excita à venger la mort de leur père.

Lors s'émurent ceux d'Ordre, et à eux se joignirent ceux de Cayeu, pour ce que la chose les touchait en commun et en particulier, et s'en vont de côté et d'autre parmi le bois cherchant le comte Regnier; lequel enfin ils trouvèrent et le poursuivirent jusqu'à la carrière de pierres de Marquise, où il fut par eux forcé et atteint, et selon leur entreprise mis à mort,

au bruit et clameur de sa venerie et de ses chiens; et là le laissèrent mort, déchiré et démembré comme une bête sauvage.

§ 5. — COMMENT ON ALIÈNE SA LIBERTÉ (887).

(*Cartulaire de Cluny*, éd. par M. Bruel, dans la Collection des Documents inédits, n° 30.)

.... Dans la villa d'Asine, près de l'église de Saint-Pierre, en public, devant le peuple assemblé et l'illustre comte Teutbolt, moi Berterius, de mon plein gré, sans être ni forcé ni circonvenu, dans le libre exercice de ma volonté, j'ai mis la courroie à mon cou, et, selon la loi romaine, je me suis livré par les mains à Alaviadus et à son épouse Ermengart; car il est établi que tout homme libre peut rendre meilleure ou pire sa condition personnelle.

Donc, à partir de ce jour, vous et vos héritiers, vous ferez de moi et de mes agnats ce que vous voudrez, ayant droit de nous posséder, de nous vendre, de nous donner ou de nous affranchir. Si de moi-même ou par le conseil d'hommes méchants, je veux me soustraire de votre service, vous pourrez me détenir et me punir, vous ou vos délégués, comme tous vos autres serfs nés dans la condition servile...

§ 6. — DONATION DE TERRES AVEC LES SERFS QUI S'Y TROUVENT (935).

(*Cartulaire de Cluny*, n° 429.)

C'est chose connue de toutes les personnes sages que Dieu accorde à ses fidèles de racheter leurs péchés

et de mériter les récompenses éternelles à l'aide de leurs biens temporels. Aussi moi, Antigius, pour le salut de nos âmes, des âmes de mes parents, vivants ou morts, et surtout de mon père et de ma mère, et enfin de tous les fidèles catholiques, je donne et fais tradition au monastère de Cluny de biens qui m'appartiennent : à savoir un courtil avec la vigne voisine et les serfs Gérard, son épouse et ses enfants, Vualmar, son épouse et sa fille; en outre, un autre courtil avec la vigne qui en dépend. Ces biens se trouvent dans le pays de Mâcon, dans le domaine de Varingo, au lieu appelé Breia. Je donne encore un troisième courtil situé au même endroit, sous condition que j'en aurai l'usufruit pendant ma vie, moyennant une redevance annuelle de quatre setiers de vin à titre de cens; après ma mort, ces biens reviendront au monastère, sans que personne puisse s'y opposer....

§ 7. — CHARTE D'AFFRANCHISSEMENT (Xe SIÈCLE).

(Pérard, *Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*, p. 58.)

A ma servante aimée dans le Christ, Jeanne, j'annonce, moi Volfledus et ma femme Tendrada, qu'une bonne intention nous est venue, que nous nous sommes rappelé la crainte de Dieu et cette parole prophétique : « Délivre ton esclave afin que tu sois délivré, et affranchis-toi de tout fardeau. » Donc, pour diminuer nos péchés et mériter la récompense éternelle, nous affranchissons notre servante Jeanne, et, selon notre loi, nous la délivrons de toute servitude; à aucun de nos héritiers et de nos arrière-héritiers



Chevalier du xe siècle.

elle ne devra plus aucun service, aucune obligation pour sa liberté, aucune charge de patronage : elle payera seulement chaque année deux deniers à l'église de Saint-Etienne, lors de la fête du saint... Si des enfants naissent d'elle, ils jouiront de la même liberté.

§ 8. — L'ORGANISATION D'UNE VILLE : STRASBOURG AU Xe SIÈCLE.

(Statuts de l'évêque Erchembaud[1], dans Giraud, *Essais sur l'histoire du droit français au moyen âge*, t. I, p. 7 et suiv.)

1. Strasbourg a été constituée sur le modèle d'autres cités, de telle sorte que tout homme, soit étranger soit indigène, y ait la paix en tout temps et de la part de tous.

2. Si quelqu'un a commis une faute en dehors de la ville et vient s'y réfugier par crainte du châtiment, qu'il y reste en sécurité. Personne ne doit mettre la main violemment sur lui, mais qu'il se tienne obéissant et prêt pour la justice.

3. Que personne n'introduise ni ne conserve à Strasbourg des objets pillés ou dérobés, s'il n'est prêt à en rendre raison à tout plaignant.

4. Que personne n'y introduise un captif, s'il ne le présente au juge, qui le conservera pour la justice.

5. Tous les magistrats de Strasbourg dépendent de l'évêque; ils sont institués soit par lui, soit par ceux qu'il a commis à ce soin. En effet, les magistrats supérieurs établissent les magistrats inférieurs qui leur sont subordonnés.

1. Il fut évêque de 965 à 991. Cependant plusieurs historiens ne croient pas ces statuts antérieurs au XIe siècle.

6. L'évêque ne doit confier de charges publiques qu'à ceux qui sont attachés à l'Eglise de Strasbourg.

7. L'évêque investit de sa main les quatre officiers à qui revient le soin de gouverner la ville, l'écoutète, le burgrave, le péager et le maître de la monnaie. On traitera d'abord de l'écoutète [1] qui est appelé aussi juge.

8. Il appartient à l'écoutète d'établir deux vicaires ou juges qui lui seront subordonnés; ces vicaires doivent être d'une telle probité que les bourgeois puissent honorablement comparaître devant eux en jugement.

10. L'écoutète, en matière de vols, d'injures, de dettes, aura juridiction sur tous les citoyens de la ville et sur tous les habitants du diocèse qui y entrent, à moins qu'on ne lui oppose une exception valable. Cependant les gens de l'église et de la maison de l'évêque, ainsi que les officiers de l'évêque, ne seront pas soumis à sa juridiction.

11. Quant à la justice criminelle ou ban, il la tient non pas de l'évêque, mais de l'avoué de l'évêque. En effet, un ecclésiastique n'a pas et ne doit pas conférer la juridiction pour les cas qui entraînent l'effusion du sang, la pendaison, la décollation, la mutilation; aussi, quand l'évêque aura constitué un avoué, l'empereur accordera à cet avoué le ban, c'est-à-dire la justice de glaive et tout droit de sévir contre les coupables de ce genre.

12. Puisque l'avoué n'a cette justice qu'en vertu de son avouerie, il est juste que, sous aucun prétexte, il n'en refuse l'exercice à l'écoutète, au péager, au maître de la monnaie, qui tiennent leur pouvoir de

1. En allemand, *Schultheiss*.

ce même évêque, dont il tient lui son avouerie.

13. Donc, dans cette cité, nul n'a pouvoir de juger que l'empereur, l'évêque et ceux que l'évêque a institués pour ce faire.

14. Les vicaires ou juges subordonnés à l'écoutète n'ont juridiction qu'en matière de dettes.

15. La justice se rend sur la place publique, près de Saint-Martin; aussi personne ne doit-il être cité à comparaître dans la maison de l'écoutète ou du juge.

17. L'office du geôlier est de garder avec vigilance tous ceux qui lui sont confiés.

18. S'il laisse échapper un prisonnier, il subira la peine à sa place, à moins qu'il n'y ait eu enlèvement par la force.

19. C'est aussi à lui de conduire au gibet ceux qui doivent être pendus, de bander les yeux du condamné, de dresser la potence, de placer l'échelle, d'accompagner le coupable jusque-là; alors le vicaire de l'avoué s'en empare, lui passe la corde au cou et le pend.

21. Si quelqu'un est condamné à perdre la main, le geôlier tiendra le coutelas; le vicaire de l'avoué frappera dessus avec le maillet de bois et tranchera la main.

22. C'est encore le vicaire de l'avoué qui arrachera les yeux, décollera et exécutera toutes les peines selon les divers crimes.

35. Si quelqu'un a injurié devant le peuple, par des paroles ou des coups, un de ses concitoyens, et que tous deux veuillent s'en tenir au jugement du peuple, le juge prononcera d'après la sentence populaire. Sinon, l'accusé se purgera par simple affirmation, ou on pourra recourir au duel judiciaire.

43. Quand l'avoué meurt ou que, pour une raison ou l'autre, l'avouerie est vacante, l'évêque ne doit point établir un nouvel avoué sans l'élection et le consentement des chanoines, de ses officiers et des bourgeois.

44. C'est l'office du burgrave d'établir les maîtres de presque tous les métiers dans la ville, des selliers, pelletiers, gantiers, cordonniers, charpentiers, etc., et il a juridiction sur eux, s'ils commettent quelque faute dans l'exercice de leur charge.

45. Ces jugements auront lieu dans le palais de l'évêque.

49. Les péages sont du ressort du péager, à l'exception de quelques droits réservés au burgrave.

56. Il appartient aussi au péager de marquer d'un fer chaud toutes les mesures grandes et petites que fabrique le maître des cabaretiers.

57. Cependant tout citoyen peut avoir pour ses affaires des mesures, à condition qu'elles aient été soumises au contrôle du péager et qu'elles portent sa marque.

58. Le péager est chargé de construire tous les ponts de la ville neuve, le burgrave tous ceux de la vieille ville. Ces ponts devront être assez solides pour qu'on y puisse passer sans crainte avec des chars et des chevaux. Si quelqu'un éprouve quelque tort par suite de la vétusté, du mauvais état ou de quelque autre défaut d'un pont, le péager et le burgrave, chacun pour son quartier, seront forcés de l'indemniser.

59. Le maître de la monnaie a le droit de juger les faux monnayeurs, à l'intérieur de la ville et au dehors, dans tout le diocèse épiscopal, sans qu'aucun juge puisse s'y opposer.

80. Quiconque dégradera les murs ou le fossé de la cité payera 40 sous au burgrave.

81. Quiconque aura construit sur la voie publique payera de même une amende au burgrave. Le burgrave ne doit donner à personne pareille autorisation.

82. Personne ne doit déposer du fumier ou des immondices devant sa maison, à moins qu'il ne veuille les enlever tout de suite; il y a pour cela des endroits désignés près du marché, près de Saint-Etienne, près du puits sur la place des Chevaux, et au lieu appelé Gewirke.

83. Le fossé de la cité doit avoir à l'extérieur du mur 60 pieds, à l'intérieur 30 pieds.

88. C'est le droit de l'évêque d'avoir 24 envoyés choisis exclusivement parmi les marchands de la cité. Ces envoyés doivent porter les messages de l'évêque à ses hommes, mais seulement dans l'étendue du diocèse. Si, pendant leur voyage, ils ont souffert quelque tort, soit dans leurs personnes, soit dans leurs bagages, l'évêque doit les indemniser.

89. Chacun de ces envoyés doit, aux frais de l'évêque, s'acquitter trois fois par an de ces légations. L'évêque doit, aux jours de fête, quand il invite ses hommes, faire aux envoyés l'honneur de bien les placer en face de lui à la table du festin; ainsi il les fera mieux connaître à ses hommes.

93. Tous les bourgeois de la ville doivent chaque année travailler cinq jours pour le compte de l'évêque; sont exceptés de cette obligation les monnayeurs qui sont hommes de l'église, 12 pelletiers, tous les selliers, 4 gantiers, 4 boulangers, 8 cordonniers et tous les charpentiers, charrons, tonneliers.

(Le document énumère ensuite fort en détail toutes les obligations des gens de métier envers l'évêque.)

§ 9. — L'ÉPREUVE DU FER ROUGE [1].

(De Rozière, *Recueil des formules usitées dans l'empire franc du ve au xe siècle*, t. II, p. 837.)

Après que l'accusation aura été faite régulièrement et que trois jours auront été passés en jeûnes et en prières, le prêtre, vêtu des vêtements sacrés, sauf la chasuble, prendra avec des tenailles le fer posé devant l'autel ; il le portera au feu en chantant l'hymne des trois jeunes Hébreux dans la fournaise, puis, à l'endroit où sera allumé le feu, il dira la prière suivante : « Seigneur Dieu, bénis ce lieu, afin que s'y trouve pour nous sainteté, chasteté, courage et victoire, humilité, bonté, douceur, plénitude de la loi et obéissance à Dieu le Père, au Fils et au Saint-Esprit. » Alors que le fer soit mis au feu et qu'il soit aspergé d'eau bénite ; tandis qu'il chauffe, que le prêtre célèbre la messe. Quand il aura pris l'eucharistie, qu'il appelle celui qui doit subir l'épreuve et le fasse communier. Puis qu'il répande de l'eau bénite sur le fer et dise : « Que la bénédiction de Dieu le Père, et du Fils et du Saint-Esprit descende sur ce fer, afin que soit discerné le vrai jugement de Dieu. » L'accusé portera le fer en parcourant un

1. Les *ordalies* ou jugements de Dieu sont d'origine fort ancienne, et il en est déjà question dans la loi salique. Bien que l'intervention du prêtre y soit mentionnée, les chefs de l'Eglise condamnèrent ce mode de procédure. Saint Louis en ordonna la suppression ; mais elles se maintinrent dans certains cas jusqu'au xve siècle. Outre l'ordalie du fer chaud, on employait encore celle de l'eau bouillante, de l'eau froide, etc.

espace de neuf pieds. Pendant trois jours, sa main sera couverte de linges fermés d'un sceau ; au bout de ce temps, si l'on y voit un pus sanglant, c'est qu'il est coupable ; si la main est pure, que louange soit rendue à Dieu.

§ 10. — DÉSORDRE DES MŒURS MONASTIQUES. — AVEUX DE RAOUL, ABBÉ DE SAINT-REMI, DANS UN SYNODE CONVOQUÉ PAR L'ARCHEVÊQUE DE REIMS, ADALBÉRON (972).

(Richer, l. III, c. 34 et suiv.)

Il est évident que personne n'arrive à la pratique régulière de la vertu s'il n'est soutenu par un esprit qui sait rechercher le bien et éviter le mal. Aussi est-il certain que nous avons encouru quelque blâme pour nous être quelquefois écarté de la recherche du bien. On ne doit point nous épargner les réprimandes, car nous n'avions pour excuse ni la faiblesse ni la pauvreté.

Et en effet quelle nécessité a obligé le moine chargé dans le cloître des services domestiques à avoir un *compère ?* et à se dire lui aussi *compère ?...* Mais que penser des *commères ?* Qu'entendent par là les séculiers, sinon des compagnes de leurs désordres ? Bien que je dise une chose vraisemblable, je n'entends point juger les séculiers ; mais je blâme une chose qui est contraire à notre ordre... Je ferai connaître encore d'autres abus. Il est des moines qui ont pris l'habitude de sortir seuls de leurs couvents, sans que personne surveille leurs actes, et, ce qui est encore pis, ils s'en vont et reviennent sans la bénédiction de leurs frères. Aussi n'est-il point douteux qu'ils ne puissent être plus facilement trom-

pés, ceux que ne soutiennent point la bénédiction et les prières de leurs frères. De là la vie honteuse, les mauvaises mœurs, la cupidité que nos adversaires nous reprochent.... Parmi nos moines, on en voit qui se couvrent avec recherche de larges coiffures, qui garnissent de fourrures étrangères leur bonnet monastique, qui remplacent par de riches vêtements l'humble costume de leur ordre. Ils se procurent avidement des tuniques de grand prix ; ils les serrent sur les côtés, mais en ménageant de grandes manches et de larges plis, si bien que qui les voit de derrière les prendrait plutôt, à leur allure, pour des femmes de mauvaise vie que pour des moines. Que dire de la couleur de leurs vêtements ? Telle est leur folie que c'est par des couleurs qu'ils jugent les mérites. Si une tunique noire ne leur plaît pas, ils ne la mettront à aucun prix. Si le tisserand a mêlé du blanc au noir, c'est encore là un vêtement qu'ils méprisent. Le brun est de même repoussé. Enfin le noir naturel ne les satisfait pas non plus, s'il n'est pas teint avec du suc d'écorces. Voilà pour leurs vêtements ; mais que rapporter de la futilité de leurs chaussures? Leur démence est telle, qu'ils les rendent incommodes sous prétexte d'élégance. Ils les portent si étroites qu'ils peuvent à peine marcher, comme s'ils étaient aux fers. Ils les recourbent en forme de bec, ils les garnissent d'oreilles, ils ont grand soin qu'elles ne forment pas de plis et ordonnent à d'habiles serviteurs de les faire briller.



Évêque du IXe siècle.

§ 11. — FONDATION DU MONASTÈRE DE CLUNY (909).

(*Donation de Guillaume le Pieux*, *duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne*, D. Bouquet, t. IX, p. 709 et suiv.)

Pour tous ceux qui réfléchissent sainement, il est évident que Dieu prodigue les biens aux riches, afin que, faisant bon usage de ces possessions temporaires, ils puissent mériter des récompenses éternelles... C'est pourquoi moi Guillaume, comte et duc, après de sages réflexions, désireux, quand il en est temps, de pourvoir à mon propre salut, j'ai pensé qu'il était sage et même tout à fait nécessaire de donner pour le profit de mon âme une partie de ces biens que Dieu m'a conférés ici-bas... Je ne puis mieux agir que de suivre le précepte du Christ et de me faire des amis parmi les pauvres. Pour que ma donation ait un effet durable et non pas éphémère, je soutiendrai à mes frais des moines unis par les mêmes vœux, et j'espère que je recevrai la récompense des justes pour avoir accueilli ceux que je crois justes et qui méprisent le monde, bien que je ne puisse moi-même mépriser toutes choses.

Donc à tous ceux qui vivent dans l'unité de la foi et invoquent la miséricorde du Christ, à ceux qui leur succéderont, à tous ceux qui vivront jusqu'à la consommation des siècles, qu'il soit connu que, pour l'amour de Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, je donne aux saints apôtres Pierre et Paul mon domaine de Cluny, situé sur la rivière de Graune, avec le manse seigneurial et le courtil, et la chapelle consacrée à la Vierge et à saint Pierre, et toutes les dépendances : villages, chapelles, serfs des deux sexes, vignes, champs, prés, forêts, eaux et cours

d'eau, moulins, entrées et sorties, terres cultivées et incultes, sans aucune restriction. Tous ces biens sont situés dans le comté de Mâcon ou alentour et délimités exactement. Nous faisons cette donation à saint Pierre et saint Paul, moi Guillaume et ma femme Ingelberge, d'abord pour l'amour de Dieu, puis pour l'âme de mon seigneur le roi Eudes, de mon père et de ma mère, pour moi et ma femme, c'est-à-dire pour le salut de nos âmes et de nos corps; pour l'âme d'Albane, qui m'a légué ces domaines; pour les âmes de nos frères, de nos sœurs, de nos neveux et de nos parents des deux sexes; pour nos fidèles attachés à notre service; pour le maintien et l'intégrité de la religion catholique; enfin, comme nous tous chrétiens nous sommes unis par la charité et la foi, pour tous les orthodoxes passés, présents et futurs.

Cette donation, je la fais à la condition qu'un monastère sera bâti à Cluny en l'honneur des apôtres Pierre et Paul, et que des moines vivant selon la règle de Saint-Benoît s'y réuniront pour posséder et exploiter toujours ces domaines : de telle façon que ce vénérable domicile de la prière soit toujours plein de vœux et de supplications pieuses, qu'on y recherche et qu'on y désire avec ardeur les entretiens célestes. Je veux que des prières ferventes, des demandes et des obsécrations y soient adressées au Seigneur, tant pour moi que pour ceux dont j'ai fait mémoire plus haut. Nous recommandons que notre donation offre un asile perpétuel à ceux qui, sortis pauvres du siècle, n'apportent rien avec eux qu'une bonne volonté : ainsi notre superflu deviendra leur abondance. Que les moines, avec tous les biens qui ont été énumérés, soient sous le pouvoir et la do-

mination de l'abbé Berno, qui, tant qu'il vivra, les présidera régulièrement, selon son savoir et son pouvoir. Après sa mort, que les moines aient pouvoir et licence d'élire abbé un moine de leur ordre, d'après la volonté divine et la règle de Saint-Benoît, de telle façon que leur droit d'élection ne puisse être entravé ni par nous, ni par qui que ce soit. Que tous les cinq ans les moines payent dix sous à Rome aux églises des apôtres, pour l'entretien des lumières, et qu'ils aient pour protecteurs les apôtres, pour défenseur le pontife romain. Qu'ils construisent leur couvent avec zèle, aussi bien qu'ils pourront et sauront. Nous voulons aussi que, de notre temps et du temps de nos successeurs, autant que l'endroit s'y prêtera, des œuvres de charité soient accomplies chaque jour à Cluny en faveur des pauvres, des indigents, des étrangers, des voyageurs.

Il nous plaît d'insérer dans ce testament qu'à partir de ce jour les moines de Cluny ne seront soumis ni à notre pouvoir, ni à celui de nos parents, ni au faste de la grandeur royale, ni au joug d'aucune puissance terrestre. Que ni un prince séculier, ni un comte, ni un évêque, ni le pontife romain (j'en appelle à Dieu, à ses saints, et au jour redoutable du jugement), n'envahisse les biens des serviteurs de Dieu, ne les soustraie, ne les diminue, ne les donne en bénéfice, et qu'aucun d'eux ne leur impose un supérieur contre leur volonté. Pour que les audacieux et les méchants soient encore plus fortement détournés d'un tel crime, je vous adjure, saints apôtres Pierre et Paul, et toi, Pontife des pontifes du siège de Rome, par l'autorité canonique et apostolique que tu as reçue, de rejeter du commerce de la sainte Eglise de Dieu les larrons, envahisseurs et

soustracteurs de ces biens que je vous offre de grand cœur [1].

§ 12. — L'ENSEIGNEMENT AU Xe SIÈCLE. — GERBERT.

(Richer, l. III, ch. 43 et suiv.)

Gerbert, homme d'un grand génie et d'une merveilleuse éloquence, brilla sur toute la Gaule, comme une lumière ardente. Né en Aquitaine [2], il fut élevé dès l'enfance dans le monastère du saint confesseur Gérold, et il y apprit la grammaire. Il y était encore, bien que parvenu à l'adolescence, quand Borel, comte de Barcelone, visita le monastère pour y prier. L'abbé le reçut bien, et, tout en s'entretenant avec lui, il lui demanda s'il y avait en Espagne des savants de grand mérite. Sur la réponse affirmative de Borel, l'abbé lui persuada d'emmener un de ses moines et de le faire instruire. Borel y consentit, et, comme Gerbert fut choisi par ses frères, il le confia à l'évêque Hatto [3]. Auprès de lui Gerbert étudia les mathématiques avec beaucoup de zèle et de succès. Mais Dieu, qui voulait faire reluire une grande lumière sur la Gaule alors dans les ténèbres, inspira à Borel et à l'évêque la pensée d'aller en pèlerinage à Rome. Ils font leurs prépara-

1. Cluny a été le point de départ d'une grande réforme monastique. A Cluny se rattachèrent de nombreux monastères épars dans toute l'Europe; l'ordre de Cluny devint une des plus fortes puissances politiques et religieuses du temps, et il exerça aussi son influence dans le domaine des lettres et des arts.
2. A Aurillac ou aux environs.
3. Hatto était évêque de Vich, en Catalogne.

tifs, se mettent en route et emmènent avec eux le jeune Gerbert. Arrivés à Rome, après avoir fait leurs dévotions aux saints apôtres, ils vont trouver le pape, s'entretiennent avec lui et lui font des présents. Le pape remarque l'intelligence de Gerbert et son désir d'apprendre. Comme la musique et l'astronomie étaient alors presque entièrement ignorées en Italie, le pape fit annoncer à Otto, roi de Germanie et d'Italie, qu'un jeune homme était arrivé à Rome qui connaissait fort bien les mathématiques et excellerait à les enseigner. Otto demanda au pape de retenir Gerbert et de lui enlever tout moyen de repartir. Le pape expliqua à Borel et à Hatto que le roi voulait garder quelque temps Gerbert et que bientôt il le leur renverrait avec honneur; qu'en outre il saurait reconnaître ce service. Ils consentirent à repartir pour l'Espagne, laissant à Rome Gerbert, que le pape présenta au roi. Interrogé par Otto sur ce qu'il savait, il répondit qu'il connaissait suffisamment les mathématiques, mais qu'il voulait apprendre la logique. Comme il le désirait vivement, il ne passa point là fort longtemps à enseigner.

Vers cette époque, il y avait à Reims un archidiacre fort célèbre par sa science de la logique [1]. Le roi des Francs, Lothaire, l'envoya comme ambassadeur auprès d'Otto. Gerbert, joyeux de la venue de cet archidiacre, alla demander au roi de lui être confié. Il l'obtint et retourna à Reims avec son nouveau maître. Il apprit de lui la logique et il y fit de rapides progrès; l'archidiacre voulut de son côté apprendre les mathématiques; mais, découragé par les diffi-

1. On croit qu'il s'appelait Garamnus ou Gerannus.

cultés, il abandonna la musique [1]. Le mérite des travaux de Gerbert attira sur lui l'attention de l'archevêque, qui lui accorda sa faveur; sur sa prière, il lui donna de nombreux élèves, le chargeant de leur enseigner les sciences [2]... Il était plein d'ardeur à l'étude, et le nombre de ses élèves croissait de jour en jour. La renommée d'un tel maître se répandait non seulement en Gaule, mais en Germanie; elle franchissait les Alpes et s'étendait en Italie jusqu'à la mer de Toscane et la mer Adriatique [3].

§ 13. — UNE RIVALITÉ SCIENTIFIQUE AU Xe SIÈCLE.

(*Richer*, II, 59.)

En ce temps (946) mourut Dérold, évêque d'Amiens, qui autrefois avait vécu à la cour et avait été fort aimé du roi. C'était un habile médecin, et on raconte comment, alors qu'il vivait au palais, il fut trompé par un médecin de Salerne et le trompa à son tour [4].

1. La musique était alors regardée comme une partie des mathématiques.

2. Il s'agit ici d'une de ces grandes écoles épiscopales, qui étaient tout à la fois comme les grands séminaires et les universités de ce temps. Richer, qui fut élève de Gerbert, fait connaître, dans les chapitres qui suivent, quel était son enseignement; mais les détails qu'il donne sont souvent trop techniques et trop arides pour être reproduits ici.

3. Gerbert joua un rôle important dans les événements qui portèrent Hugues Capet à la royauté. Il devint archevêque de Reims et enfin pape, sous le nom de Sylvestre II.

4. L'école médicale de Salerne fut fort célèbre au moyen âge.

Tous deux étaient fort renommés en médecine, mais le roi préférait Dérold, la reine le Salernitain. Le roi imagina un moyen de vérifier qui des deux reconnaîtrait le mieux la nature des choses. Il les fit asseoir à sa table, dissimula son projet et leur posa de fréquentes questions, auxquelles ils répondaient de leur mieux. Dérold, qui était lettré, se tirait d'une façon probante des objections; le Salernitain ignorait les belles-lettres, mais, par son intelligence naturelle, avait beaucoup d'expérience. Ils mangent donc tous les jours avec le roi. Un jour, on discuta sur la puissance des divers procédés médicaux, et on traita amplement de ce que valent la pharmaceutique, la chirurgie, la botanique. Le Salernitain, comprenant mal les termes étrangers, cessa tout honteux de les interpréter. Cet échec irrita sa jalousie, et il complota d'empoisonner Dérold, tout en lui témoignant perfidement beaucoup d'amitié. Il prépare son maléfice, et un jour, à table, il glisse dans le poivre dont tous deux se servaient un poison qu'il avait caché sous son ongle. Dérold l'avale sans défiance, le poison se glisse dans ses veines, et il commence à défaillir; on l'emmène, et avec de la thériaque il parvient à vaincre la force du poison. Trois jours après, il était rétabli et reprenait ses relations avec le Salernitain. Comme celui-ci lui demandait ce qui lui était arrivé, il répondit qu'il avait été atteint d'un léger frisson de fièvre et ne montra point qu'il avait découvert la fraude. Par là il n'excita point la défiance de son ennemi. Ils redevinrent donc compagnons de table, et Dérold put glisser dans les mets du Salernitain un poison qu'il avait caché entre l'index et l'annulaire. Celui-ci sent le froid l'envahir, on l'emmène à son tour, il cherche à expulser le poison, mais en vain; aussi il complimente

Dérold, exalte son savoir médical et implore vivement ses soins. Dérold, cédant aux ordres royaux, lui administre des antidotes, qui pourtant ne purent triompher entièrement du poison; en effet, après que le Salernitain eut pris de la thériaque, le poison tomba dans son pied gauche et là forma comme un pois qui remontant par la veine vers la jambe en était chassé par l'antidote. Il en souffrit longtemps, puis une plaie extérieure se forma, et les chirurgiens durent amputer le pied.

§ 14. — GERBERT DEMANDE A SES CORRESPONDANTS DES MANUSCRITS DES AUTEURS ANCIENS.

(*Lettres de Gerbert*, éd. Olleris.)

La philosophie ne sépare point les préceptes de la sagesse de ceux de l'éloquence; aussi au désir de bien vivre ai-je toujours ajouté le désir de bien dire. De ces deux mérites le premier l'emporte, il est vrai, sur le second et suffit à celui qui n'a point à se mettre en peine de gouverner les hommes. Mais à moi, qui dois m'occuper des affaires publiques, l'un et l'autre sont nécessaires. Ce m'est en effet un grand avantage que de pouvoir convaincre par l'art de ma parole et calmer par de doux discours. Pour y parvenir, je m'occupe sans cesse de former une bibliothèque : à Rome, dans le reste de l'Italie, en Germanie aussi et en Belgique, j'ai prodigué l'argent pour me procurer des copistes et des exemplaires des auteurs; j'y ai été aidé par la bienveillance et le zèle des amis que je compte dans ces divers pays, et je vous prie de me rendre le même service. Je vous désignerai les manuscrits que je désire et j'en-

verrai aux copistes, selon vos instructions, le parchemin et tout ce qui sera nécessaire.

[A un autre :] Tu sais avec quel zèle je recherche partout des manuscrits; tu sais combien les copistes sont nombreux dans les villes et les campagnes de l'Italie. Courage donc! et, sans en prévenir personne, fais-moi copier l'ouvrage de Manilius sur l'astrologie, celui de Victorinus sur la rhétorique, celui de Démosthène sur l'ophtalmie. Je te promets, frère, que je tairai religieusement ce service et ta louable obéissance, que je te rembourserai avec usure ce que tu auras dépensé.

§ 15. — LES VOYAGES AU IXe SIÈCLE : UN PÈLERINAGE AUX SAINTS LIEUX.

(*Itinera Hierosolymitana*, t. I, p. 309 et suiv., publiés par la Société de l'Orient latin.)

En l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 870, voulant voir les lieux saints qui sont à Jérusalem, je m'associais, moi Bernard, avec deux autres moines, dont l'un, Theudemund, était du monastère de Saint-Vincent, à Bénévent, l'autre, Etienne, originaire d'Espagne [1].

Nous allons voir d'abord à Rome le pape Nicolas Ier; nous obtenons sa bénédiction et l'autorisation désirée de voyager sous sa protection. De là, nous gagnons le mont Gargano, tout planté de chênes, où se trouve dans le roc une église de Saint-Michel que l'archange lui-même a, dit-on, dédiée....... Du mont Gargano

1. Bernard lui-même était Franc; il partit, non pas en 870, mais vers 867, et revint en 870.

nous nous rendons à Bari, ville occupée par les Sarrasins et qui appartenait autrefois aux Bénéventins. Bari, située sur la mer, est défendue au sud par deux larges murs et au nord domine les flots. Nous allons trouver le chef de cette cité, qu'on appelle le Soudan; nous lui demandons deux lettres et le droit de naviguer. Les deux lettres étaient adressées aux princes d'Alexandrie et de Babylone (le Caire); elles indiquaient notre signalement et le but de notre voyage. Ces princes obéissent à Amarmomin, qui commande à tous les Sarrasins et qui habite à Bagdad et à Axinar, au delà de Jérusalem.

De Bari nous nous dirigeons au midi sur Tarente (90 milles). Là, nous trouvons six navires qui contenaient neuf mille captifs chrétiens, originaires du pays de Bénévent. Deux de ces navires, qui partirent d'abord pour l'Afrique, en emmenèrent trois mille; deux autres, qui mirent ensuite à la voile, en conduisirent également trois mille à Tripoli. Nous partons avec les deux navires qui restaient et qui contenaient un même nombre de captifs; après trente jours de navigation, nous arrivons à Alexandrie. Comme nous voulions gagner le rivage, le chef des nautoniers, qui étaient au nombre de soixante, nous en empêcha; il nous fallut donner six pièces d'or pour obtenir de débarquer.

Nous rendons visite au prince d'Alexandrie, et nous lui montrons la lettre que nous avait donnée le soudan de Bari; mais elle ne nous servit point, bien qu'il reconnût ne point en ignorer le contenu. Nous fûmes obligés de lui donner chacun treize deniers; après quoi il nous recommanda à son tour au prince de Babylone. Alexandrie est sur le bord de la mer; saint Marc y prêcha et y fut évêque; en dehors de la

porte orientale se trouve un monastère qui lui est dédié; des moines gardent l'église où reposa d'abord son corps, mais des Vénitiens l'enlevèrent secrètement et l'emportèrent dans leurs lagunes. En dehors de la porte occidentale est un autre monastère consacré aux quarante saints. Au nord se trouve l'embouchure du Nil, qui arrose l'Egypte, traverse la cité et tombe dans le port.

Nous nous embarquons sur le Nil, nous naviguons vers le sud pendant six jours, et nous arrivons à Babylone, où régna le roi Pharaon, sous lequel Joseph construisit les sept greniers qui existent encore. Les gardiens de la ville nous conduisirent au prince, qui s'appelait Adelacham; il s'informa du motif de notre voyage et nous demanda les lettres qui nous avaient été données par les autres princes; elles nous furent inutiles, car il nous jeta en prison; nous n'en sortîmes qu'au bout de six jours, en donnant de nouveau six deniers chacun. Lui aussi nous délivra des lettres, et dans la suite tous ceux qui les virent n'osèrent plus rien exiger de nous, car il tenait la seconde place dans l'empire d'Amarmomin. Dans les villes que nous visitâmes on se bornait à nous donner un laissez-passer qui nous coûtait un ou deux deniers.

A Babylone habite le patriarche Michel, qui domine sur tous les évêques, les moines et les chrétiens d'Egypte. Voici quel est le régime auquel sont soumis les chrétiens : chacun d'eux paye chaque année un tribut au prince, afin d'en obtenir le droit de vivre librement et en sécurité. Ce tribut est de trois, deux ou une pièce d'or; les personnes de petite condition ne doivent que treize deniers. Ceux qui ne peuvent payer treize deniers, qu'ils soient du pays ou étrangers, sont jetés en prison, et ils y restent jusqu'à ce que Dieu,

ayant pitié d'eux, les délivre par ses anges ou que d'autres chrétiens aient la charité de les racheter.

Nous retournons en trois jours à Alexandrie. [Après plusieurs étapes, les voyageurs gagnent la ville de Ferama.] Là se trouvent une foule de chameaux que les indigènes louent aux étrangers pour traverser le désert. Ce voyage dure six jours, et on peut bien dire que ce pays est le désert, car on n'y trouve ni herbe ni fruits, à l'exception de ceux que produisent les dattiers : le sol y est blanchâtre comme la campagne au temps de la neige. Au milieu de la route, on rencontre deux lieux de halte, Albara et Albachara, où des chrétiens et des païens exercent le négoce et vendent ce qui est nécessaire aux voyageurs. Enfin nous arrivons à Gaza, la ville de Samson, fort riche en toutes choses. [De là quelques journées de marche les mènent à Jérusalem.] Nous y fûmes reçus dans l'hospice du très glorieux empereur Charlemagne, où sont hébergés tous ceux qui parlent la langue romaine et visitent par piété Jérusalem [1]. Tout près se trouve l'église de Sainte-Marie, qui possède une très belle bibliothèque, formée par les soins de Charlemagne, et douze fermes, des champs, des vignes et un jardin dans la vallée de Josaphat. Devant l'hôpital est un marché : tous ceux qui y commercent payent par an deux pièces d'or à celui qui en a la surveillance. [Bernard décrit ensuite les édifices sacrés et les lieux saints. Quant à la condition des chrétiens dans les pays musulmans, voici encore ce qu'il en dit :] Telle est la loi qui régit leurs rapports : supposons que je sois en

1. Charlemagne s'était beaucoup occupé du sort des chrétiens de Syrie, d'Egypte, etc., on pourrait dire avec raison qu'il inaugura la politique française en Orient.

route et que le chameau ou l'âne qui porte mes pauvres hardes vienne à mourir. Si je laisse là sans gardien tout ce que je possède et que j'aille à la ville voisine acheter une autre bête de somme, je trouverai au retour mes bagages intacts, si grande est la sécurité; mais si, ou dans la ville, ou sur terre, ou sur mer, les musulmans rencontrent quelqu'un qui, de nuit ou de jour, circule sans un laissez-passer d'un de leurs princes, ils l'emprisonnent aussitôt jusqu'au jour où on l'interroge et où l'on peut reconnaître s'il est un espion ou quelque chose de semblable.

Au retour de Jérusalem, nous nous embarquons et nous naviguons pendant soixante jours en grande détresse, ayant les vents contraires. Enfin nous débarquons... et nous allons à Rome. Dans la partie orientale de cette ville, au Latran, est une belle église dédiée à saint Jean-Baptiste et qui est l'église même des papes. C'est là que chaque nuit on apporte au pape les clefs de toute la ville. Dans la partie occidentale de Rome est l'église de Saint-Pierre, la plus grande du monde entier, où repose le corps même du prince des apôtres. Rome garde d'ailleurs les restes de saints innombrables. Là nous nous séparons.

[Bernard termine son voyage par un pèlerinage à Saint-Michel au Péril de la mer (mont Saint-Michel), un des sanctuaires les plus vénérés de la France au moyen âge.]

§ 16. — LE CHANT DE SAINTE EULALIE.

[Cette pièce est un des plus anciens chants populaires en langue romane qui nous soient parvenus (IXe et Xe siècles). J'en donne la traduction et quelques

vers du texte d'après L. Gautier, *Les épopées françaises*, t. I, p. 65 et suiv. J'ai cru qu'il serait intéressant de faire connaître ici cet antique monument de notre littérature.]

Eulalie fut une bonne vierge; elle avait un beau corps, une âme plus belle. Les ennemis de Dieu la voulurent vaincre, voulurent lui faire servir le diable; mais jamais elle n'écouta les méchants qui lui conseillent de renier Dieu qui est là-haut dans le ciel. Ni pour or, ni pour argent, ni pour parure, ni devant les menaces du roi, ni devant ses prières, on ne put jamais plier la jeune fille à ne pas aimer le service de Dieu. C'est pourquoi on la présenta à Maximien, qui était en ce temps-là roi des païens. Il l'exhorte, mais elle ne s'en soucie guère, à quitter le nom chrétien. Elle rassemble toute sa force; plutôt elle souffrirait la torture que de perdre sa virginité. C'est pourquoi elle est morte à grand honneur. Ils la jetèrent dans le feu pour qu'elle y brûlât vive. Elle était toute pure ; c'est pourquoi elle ne brûla point. Le roi païen ne voulut pas se rendre à cela; avec une épée lui fit couper la tête. La demoiselle n'y contredit pas; elle veut quitter le siècle, elle en prie le Christ. Sous la forme d'une colombe elle s'envole au ciel. Supplions-la tous de vouloir bien prier pour nous, afin que le Christ ait merci de nous après la mort et nous laisse venir à lui par sa clémence.

Buona pulcella fut Eulalia :
Bel avret corps, bellezour anima.
Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voldrent la faire diaule servir.
Elle non eskoltet les mals conseilliers.
Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en ciel.

§ 17. — UNE LÉGENDE DU IXe SIÈCLE : LA VISION DE CHARLEMAGNE.

(Jaffé, *Bibliotheca rerum germanicarum*, t. IV, p. 107 et s.)

Charles, jadis empereur des Francs et de nations nombreuses, partout où il passait la nuit, soit chez lui, soit au cours de ses expéditions, avait auprès de lui une lampe et des tablettes ; et tout ce qu'il voyait de remarquable en songe il l'écrivait, afin que la mémoire ne s'en perdît point.

Une nuit, comme il reposait, lui apparut un personnage qui se dirigeait vers lui, tenant en main un glaive nu. Et comme, saisi de crainte, l'empereur lui demandait qui il était et d'où il venait, il entendit la réponse suivante : « Reçois ce glaive, que Dieu te donne ; médite et retiens l'inscription qui y est gravée, car ce qu'elle prédit s'accomplira au temps fixé. » Et Charlemagne, ayant pris le glaive, vit en quatre endroits des lettres tracées. Près de la poignée il lut « *Raht* », plus bas « *Radoleiba* », plus bas encore « *Nasg* », et près de la pointe « *Enti* ».

Le matin, quand les heures canoniques eurent été chantées selon l'usage et qu'il eut dit ses prières, il raconta aux grands de sa cour la vision qu'il avait eue et leur en demanda l'explication. Comme tous se taisaient, un d'eux, Eginhard, qui avait renom d'être plus sage que les autres, lui répondit : « Seigneur empereur, celui qui vous a envoyé ce glaive vous révélera aussi le sens de l'inscription qui y est gravée. — Si vous le voulez, dit Charlemagne, autant que la faiblesse de mon esprit le permet, je vous dirai ce que j'y vois. Le glaive que Dieu m'a envoyé signifie la puissance qu'il m'a confiée ; avec son aide, nous avons soumis à

notre puissance des ennemis nombreux. Et maintenant que règne la paix, la prospérité de la terre est plus grande qu'au temps de nos ancêtres. C'est ce que veut dire le mot *Raht*, abondance de toutes choses. Le second mot *Radoleiba* signifie qui manque bientôt, parce que, après notre mort, au temps de mes fils, cette prospérité décroîtra, et quelques-uns des peuples qui ont été soumis feront défection. Quand, à leur tour, ils mourront, leurs enfants augmenteront les impôts par cupidité, ils se serviront de leur puissance pour opprimer les voyageurs et les pèlerins, ils n'auront aucune honte d'amasser des richesses ignominieusement. Même les biens d'église donnés par nous et nos ancêtres aux clercs et aux moines pour le service de Dieu, ils les enlèveront par menace ou par de fausses caresses, et ils les donneront en bénéfice à leurs satellites : c'est ce qu'indique le mot *Nasg*, qui veut dire dissipation ; et le mot *Enti*, gravé à la pointe du glaive et qui signifie fin, peut s'expliquer de deux manières, car, ou ce sera la fin du monde, ou ce sera la fin de notre race, et aucun de mes descendants ne régnera plus désormais sur le peuple des Francs. » Voilà comment l'empereur interpréta cette vision ; l'abbé Eginhard le dit au moine Rhaban, et celui-ci, qui devint plus tard archevêque, le racontait souvent. C'est de lui que je tiens cette histoire.



NOTICES

SUR LES AUTEURS ET LES OUVRAGES DONT LES EXTRAITS PRÉCÉDENTS SONT TIRÉS.

ANNALES DE SAINT-BERTIN ET DE SAINT-VAAST.

Les Annales de Saint-Bertin, malgré le nom qu'on leur donne, n'ont pas été rédigées dans le célèbre monastère voisin de Saint-Omer. Elles sont la continuation de ces grandes annales écrites dans l'entourage même des Carolingiens, comme les annales dont on fait ordinairement honneur à Éginhard. A partir de 861, les Annales de Saint-Bertin sont l'œuvre d'Hincmar, archevêque de Reims, et, comme ce puissant personnage a joué dans l'histoire de son temps le rôle le plus important, le récit qu'il en a laissé est fort précieux.

Les Annales de Saint-Bertin s'arrêtent en 882, celles de Saint-Vaast, près d'Arras, vont de 874 à 900 ; mais on n'en a peut-être qu'un fragment. Ecrites au monastère de Saint-Vaast, elles ne se bornent point cependant aux événements locaux, mais racontent en détail l'histoire générale, surtout pour le nord-ouest de la France. Au contraire, les Annales de Fulde sont surtout intéressantes pour la Germanie, où elles représentent en quelque sorte l'historiographie officielle. Au commencement du xe siècle, Regino (mort en 915), abbé de Prum (près de Trèves),

écrivit une Chronique qui va jusqu'en 905 et qui, pour la fin du IXe siècle, contient des renseignements précieux.

Ces diverses annales ont été publiées dans D. Bouquet, *Recueil des hist.*, et mieux dans Pertz, *Monumenta Germaniæ historica*, *Script.*, t. I.

ABBO.

Abbo, moine de Saint-Germain des Prés, à Paris, a composé un poème où il raconte le siège de cette ville par les Normands en 885 et 886, ainsi que les luttes contre les pirates jusqu'en 896. Le poète a assisté aux événements; sa narration est vivante, mais la forme en est singulièrement imparfaite. Les prétentions même d'Abbo, qui se pique de beau style, les métaphores et savantes obscurités dont il entortille sa pensée en rendent la lecture souvent difficile.

Abbo a été souvent publié, notamment dans D. Bouquet, t. VIII. Guizot en a donné une traduction dans sa *Collection de mémoires*, t. VI.

FLODOARD.

Le prêtre Flodoard (894-966), archiviste de l'église de Reims, a écrit une histoire de cette église, qui s'étend jusqu'en 956. Cet ouvrage est d'autant plus précieux que Flodoard s'est servi des documents des archives et souvent en a donné de longues analyses. Or les archevêques de Reims étaient alors de véritables rois, et leur correspondance touche à tous les grands événements de l'époque. Ces annales, qui vont de 919 à 966, sont composées sans art, mais très riches en renseignements historiques; or l'auteur était placé à souhait pour bien connaître et bien voir. — Les œuvres de Flodoard se trouvent dans D. Bouquet, t. VII et VIII, dans Pertz, t. III. Il en a été donné une traduction française dans Guizot, *Collection de mémoires pour servir à l'hist. de France*, t. V.

RICHER.

La découverte du manuscrit des Histoires du moine Richer (1833) a renouvelé l'histoire du xe siècle. Richer, comme Hincmar, comme Flodoard, comme Gerbert, appartenait à cette école de Reims, qui était alors le centre littéraire par excellence. Lui-même nous a fait connaître l'enseignement de Gerbert, dont il avait été l'élève, et c'est à son maître qu'il dédia son ouvrage.

Richer n'a point voulu se contenter d'enregistrer les événements année par année; il a eu le désir d'écrire une véritable histoire, d'imiter les écrivains de l'antiquité. Pour le temps où il vivait, son œuvre est remarquable par la pensée et par la forme. Son récit commence à la date où s'étaient arrêtées les Annales de Saint-Bertin et va jusqu'en 996. De 919 à 966, il s'est beaucoup servi des Annales de Flodoard, mais en y ajoutant plus d'un détail. A partir de 966, son témoignage devient de plus en plus précieux, parce qu'il parle des événements auxquels il a assisté. On connaissait fort mal jusqu'à lui les circonstances qui amenèrent en 987 un changement de dynastie : de là l'importance de son récit. Il ne faut cependant le consulter qu'avec prudence. Fils d'un des partisans zélés de la famille carolingienne, Richer en effet reste attaché de cœur à la dynastie déchue. — Editée d'abord par Pertz, qui l'avait découverte, l'histoire de Richer a été publiée avec une traduction française par M. Guadet (*Société de l'histoire de France*, 1845).

DUDO ET GUILLAUME DE JUMIÈGES.

Dudo, doyen de Saint-Quentin, écrivit, au commencement du xie siècle, une histoire des Normands jusqu'en 996. Toute la partie de son œuvre qui concerne le xe siècle est fort importante. Au xiie siècle, Guillaume de Jumièges composa une histoire des Normands, de 851 à 1137, en faisant usage de Dudo. A son tour, le

rédacteur des Chroniques de Saint-Denis traduisit plusieurs passages de Guillaume de Jumièges; c'est cette traduction que j'ai reproduite. Dudo et Guillaume de Jumièges ont été édités par Duchesne, *Histor. Normann. Scriptores* (1619), et D. Bouquet en a donné des extraits. M. Jules Lair a donné une nouvelle édition de Dudo, Caen (1865); et on trouvera une traduction française de Guillaume de Jumièges dans Guizot, *Collection de mémoires*, t. XXIX.

CHRONIQUES DE SAINT-DENIS.

Les grandes Chroniques de Saint-Denis, écrites en français, ont été composées beaucoup plus tard. On y employa pour l'époque qui nous occupe les Annales de Saint-Bertin, des historiens normands, etc. Je me suis servi de cette version française, mais en modifiant l'orthographe et en revisant sur le texte latin la traduction des moines du XIIIe siècle, qui n'est pas toujours fidèle.

CHRONIQUE DE GUINES ET D'ARDRES PAR LAMBERT, CURÉ D'ARDRES.

Cette Chronique ne date que du commencement du XIIIe siècle; mais l'auteur a recueilli les traditions locales, et son œuvre offre un tableau très intéressant de la vie féodale. Le texte latin de Lambert a été traduit en français au XVe siècle; j'ai reproduit cette traduction au tour naïf et pittoresque.

La Chronique de Guines et d'Ardres a été publiée en 1855 par le marquis de Godefroy Menilglaise.

CHRONIQUE DES COMTES D'ANJOU.

La Chronique des comtes d'Anjou, dont je n'ai d'ailleurs fait usage qu'une fois, ne date que du XIIe siècle et contient force légendes. Je me suis servi de l'édition publiée pour la Société de l'histoire de France par

MM. Marchegay et Salomon, avec une savante introduction de M. Mabille.

Enfin j'ai fait quelques emprunts aux recueils d'actes de l'époque : de Rozière, *Recueil des formules usitées dans l'empire franc du* v[e] *au* x[e] *siècle; Collection des documents inédits pour servir à l'histoire de France : Cartulaires de Saint-Bertin, de Cluny, etc.*

FIN

LEXIQUE

DES MOTS DE LA VIEILLE LANGUE FRANÇAISE QUI SE RENCONTRENT DANS LE PRÉSENT VOLUME

A

Anuitier, faire nuit.
Apaié, payé.
Apertement, ouvertement.
Appareiller, préparer.
Appenséement, avec réflexion.
Ardoir, brûler.
Aucques, à peu près.

B

Beer, désirer.

C

Chaière, chaise.
Chaut (ne te), il ne t'importe pas.
Chéoir, chéent, tomber, tombent.
Contens, querelles.
Contrester, résister.
Couardise, lâcheté.
Coulle, capuchon.
Couverture, prétexte.
Cuider, croire.

D

Delez, à côté de.
Deviser, projeter, raconter.
Douter, craindre.

E

Ecu, bouclier.
Émouvoir (s'), se mettre en mouvement.
Enchaucer, poursuivre, chasser.
Endementiers, pendant ce temps.
Enmy, au milieu de.
Enortement, exhortation.
Entérine, entière.
Etranger, repousser, rendre étranger.

F

Faillir, faire défaut.
Féauté, fidélité.
Férir, frapper.
Fiance, confiance.
Flum, fleuve.

G

Gâtine, désert.
Gent, peuple, foule.

H

Haitié, bien portant.
Héberger, loger.
Hoirs, héritiers.
Hucher, crier.

I

Ire, colère.
Isnel, rapide.
Issir, sortir.

L

Laidengier, maltraiter.
Léans, là dedans.
Liés, liement, joyeux, joyeusement.
Lignée. lignage, famille.
Loer, conseiller.

M

Maint, nombreux.
Mautalent, malveillance.
Métier en est, besoin en est.
Moinage, état monastique.
Morigéné, élevé.
Moutier, monastère, église.

N

Nef, navire.

O

Occire, tuer.
Occision, meurtre.
Oncques, jamais.
Orendroit, maintenant.
Ost, armée.

P

Parlament, conférence.
Privauté, intimité.

Q

Querre, chercher.

R

Repostement, en cachette.
Rescouvre, délivrer, recouvrer.
Retraire, retirer.
Rober, voler.

S

Sachier, tirer.
Si que, de telle façon que.

T

Talent, désir.
Tençons, dispute.
Tollir, enlever.
Toltes, pillages.
Translater, transporter.
Trépasser, traverser.
Truffes, tromperies.

V

Vespre, soir.

TABLE DES MATIÈRES

I. — Les successeurs de Charles le Chauve. Faiblesse et discordes des Carolingiens.

II. — Le siège de Paris par les Normands. La déposition de Charles le Gros et l'élection du roi Eudes.

III. — Charles le Simple. La cession de la Normandie.

IV. — Le roi Louis d'Outre-mer et le duc Hugues le Grand (936-954).

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Coulommiers. — Typog. Paul BRODARD et Cie.





LA COLLECTION COMPREND 17 VOLUMES

FORMAT PETIT IN-16

Prix de chaque volume, broché : **1** franc.

1. — *La Gaule et les invasions.*
2. — *Les Mérovingiens.*
3. — *Charlemagne et ses successeurs.*
4. — *Avènement des Capétiens, Philippe-Auguste.*
5. — *Saint Louis, Philippe le Hardi, Philippe le Bel.*
6. — *Philippe VI, Jean le Bon.*
7. — *Charles V et Duguesclin.*
8. — *Charles VI.*
9. — *Charles VII, Louis XI.*
10. — *Charles VIII.*
11. — *Louis XII.*
12. — *François Ier*, 1re partie.
13. — *François Ier*, 2e partie.
14. — *Henri II.*
15. — *François II, Charles IX.*
16. — *Henri III, la Ligue.*
17. — *Henri IV.*

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 809-10-96.



